

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

2018

**RAPPORT DE PERFORMANCE
2018 DU SECTEUR DE
L'EDUCATION ET DE LA
FORMATION**

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	iv
Liste des abréviations	viii
RESUME EXECUTIF.....	1
1 METHODOLOGIE D'ELABORATION DU RAP ET DU PTA.....	4
2 PRESENTATION DU SECTEUR.....	4
2.1 Objectifs et plans stratégiques	4
2.1.1 Les objectifs stratégiques.....	4
2.1.2 Les plans stratégiques à moyen termes des cibles du paquet	5
2.2 Les partenaires techniques et financiers mis à contribution dans l'exécution du plan de travail annuel (PTA).....	5
2.3 Les ministères :	5
3. LES PERFORMANCES 2018 DU SECTEUR PAR PROGRAMMES.....	11
3.3. Résultats des programmes du MEN/ANPECTP	11
3.3.1. Les résultats du programme développement intégré de la petite-enfance	11
3.3.2. Les résultats du programme enseignement élémentaire	17
3.3.3. Résultats du programme modernisation des daara	25
3.3.4. Résultats du programme éducation de base des jeunes et des adultes	29
3.3.5. Résultats du programme enseignement moyen général.....	32
3.3.6. Résultats du programme enseignement secondaire général	37
3.3.7. Résultats du programme pilotage, gestion et coordination administrative	41
3.3.7.1. Gestion des ressources humaines :	41
3.3.7.2. La Gestion des Ressources financières :	42
3.3.7.3. Gestion des ressources matérielles :	43
3.3.7.4. Communication :	44
3.3.7.5. Coordination et pilotage du MEN	44
3.4. Résultats des programmes du MEFPA	45
3.4.1. Programme « développement des offres de formation professionnelle et technique » ...	45
3.4.2. Résultats du programme « développement de l'apprentissage »	47
3.4.3. Programme « pilotage, gestion et coordination administrative » du MFPAA.....	49
3.5. Résultats des programmes du MESRI	52
3.5.1. Résultats du programme éducation supérieure	52
3.5.2. Résultats du programme recherche et innovation.....	59
3.5.3. Programme œuvres sociales universitaires	62
3.5.4. Résultats du programme pilotage, gestion et coordination administrative	64
3.6. Résultats de la gouvernance sectorielle	65

3.6.1.	La revue sectorielle.....	65
3.6.2.	Les revues régionales	66
3.6.3.	Coordination.....	66
3.6.4.	Comptes régionaux :	67
3.6.5.	Difficultés	67
4.	ANALYSE DE LA PROGRAMMATION ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	68
4.3.	Financement de l'éducation en 2018	68
4.4.	Situation d'exécution budgétaire en 2018	70
4.5.	Allocation du budget global	75
4.5.1.	Allocation du budget par source de financement	75
5.	RECOMMANDATIONS.....	83
5.3.	Programme du MEN	83
5.3.1.	Education préscolaire	83
5.3.1.1.	Qualité améliorée	83
5.3.1.2.	Accès équitable	83
5.3.1.3.	Gouvernance transparente	83
5.3.2.	Enseignement élémentaire.....	83
5.3.2.1.	Qualité améliorée	83
5.3.2.2.	Accès équitable	84
5.3.2.3.	Gouvernance transparente	84
5.3.3.	Enseignement moyen général.....	84
5.3.3.1.	Qualité améliorée	84
5.3.3.2.	Accès équitable	85
5.3.3.3.	Gouvernance transparente	85
5.3.4.	Enseignement secondaire général.....	85
5.3.4.1.	Accès équitable	85
5.3.4.2.	Qualité améliorée	85
5.3.4.3.	Gouvernance transparente	85
5.3.5.	Education de base des jeunes et adultes analphabètes.....	86
5.3.5.1.	Pilotage, gestion et coordination administrative	86
5.3.5.2.	Programmes du MESRI	86
5.3.5.3.	PROGRAMMES DU MFPAA	87
6.	ANNEXES.....	- 1 -
6.3.1.	Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de 'Artisanat.....	- 3 -

- 6.3.2. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - 4 -
 Tableau : le CMR du Programme « développement des offres de formation professionnelle et technique » - 27 -
- 6.3.3. Programme « développement de l'apprentissage » **Erreur ! Signet non défini.**
- 6.3.4. Tableau : le CMR du Programme « développement de l'artisanat » - 28 -
- 6.3.5. Tableau : le CMR du programme « pilotage, gestion et coordination administrative »
Erreur ! Signet non défini.
- 6.3.6. Tableau : le CMR du Programme éducation supérieure..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 6.3.7. Tableau : le CMR du Programme recherche et innovation **Erreur ! Signet non défini.**
- 6.3.8. Tableau : le cMR Programme pilotage, gestion et coordination administrative..... **Erreur ! Signet non défini.**

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Groupes cibles du MEN par programme	6
Tableau 2 : Groupe cible/clientèle des programmes du MFPAA	8
Tableau 3 : Groupe cible/clientèle des programmes du MESRI.....	10
Tableau 4 : seuil de maîtrise et suivi encadrement du personnel	11
Tableau 5 : les capacités renforcées des apprenants (0-5ans), des encadreurs et éducateurs	12
Tableau 6 : l'environnement des structures du préscolaire	13
Tableau 7 : Taux brut d'accès au préscolaire	14
Tableau 8 : Taux brut de préscolarisation (TBPS).....	15
Tableau 9 : part du communautaire dans les effectifs du préscolaire.....	15
Tableau 10 : Nombre de rencontres organisées avec l'implication des parties prenantes	16
Tableau 11 : financement du programme Petite enfance et Éducation préscolaire	16
Tableau 12 : % de structures disposant de Comité de Gestion d'école (CGE) fonctionnel.....	17
Tableau 13 : pourcentage de structures de la petite enfance et du préscolaire disposant d'une connectivité à l'Internet fiable et stable	17
Tableau 14 : les taux de flux à l'Élémentaire.....	17
Tableau 15 : seuils de maîtrise en lecture et mathématiques	19
Tableau 16 : Formation des inspecteurs et des enseignants	19
Tableau 17 : Taux d'achèvement (TA) à l'Élémentaire.....	20
Tableau 18 : Taux de réussite au CFEE en 2018	20
Tableau 19 : Taux brut d'admission au CI et indice de parité	21
Tableau 20 : Taux brut de scolarisation (TBS)	21
Tableau 21 : diversification de l'offre.....	22
Tableau 22 : Élèves à besoins éducatifs spéciaux	23
Tableau 23 : Financement élémentaire	23
Tableau 24 : indicateurs de pilotage sur le système d'information intégré et le dialogue sectoriel	24
Tableau 25 : part des écoles publiques disposant de CGE	24
Tableau 26 : Indicateurs de qualité du programme modernisation des daara.....	25
Tableau 27 : Indicateurs d'accès du programme modernisation des daara	26
Tableau 28 : Nombre total d'enfants de 3 à 13 ans pris en charge dans le cadre de la modernisation des daara	26
Tableau 29 : Nombre d'enfants de 3 à 5 ans pris en charge dans le cadre de la modernisation des daara.....	26
Tableau 30 : Pourcentage de daara modernes ouverts par rapport au besoin	27
Tableau 31 : Pourcentage d'apprenants fréquentant les daara modernes	27
Tableau 32 : Pourcentage de CGE fonctionnels.....	27
Tableau 33 : Pourcentage des IA ayant réalisé leurs cahiers de charge	28
Tableau 34: Volume de ressources financières alloué aux daara dans les 5 régions prioritaires.....	28
Tableau 35 : Autres indicateurs de la gouvernance du programme modernisation des daara.....	28
Tableau 36 : Indicateurs de gouvernance du programme EBJA	30
Tableau 37 : Bilan technique de l'éducation de niveau primaire.....	31
Tableau 38 : Taux d'achèvement au cycle moyen général	32
Tableau 39 : Taux de redoublement dans l'enseignement moyen général.....	33
Tableau 40 : Taux d'abandon dans l'enseignement moyen général.....	33
Tableau 41 : Taux de promotion dans l'enseignement moyen général.....	34

Tableau 42 : Taux de survie en troisième.....	34
Tableau 43 : Taux de réussite au BFEM.....	35
Tableau 44 : Taux de transition du cycle élémentaire au cycle secondaire général.....	35
Tableau 45 : Taux brut de scolarisation de l’enseignement moyen général.....	35
Tableau 46 : part des effectifs inscrits dans le privé dans les effectifs du Moyen général.....	36
Tableau 47 : Taux d’exécution des dépenses d’investissement du programme EMG.....	36
Tableau 48 : Taux d’utilisation des Professeurs du moyen général.....	37
Tableau 49 : Taux de redoublement dans l’enseignement secondaire général	37
Tableau 50 : Taux d’achèvement du cycle secondaire général.....	37
Tableau 51 : Taux de réussite au bac général.....	38
Tableau 52 : Taux de réussite en classe de terminale.....	38
Tableau 53 : Taux de transition du cycle moyen général au cycle secondaire général	38
Tableau 54 : Taux brut de scolarisation du secondaire général.....	39
Tableau 55 : Part des nouveaux inscrits en 2 nd scientifique dans les nouveaux inscrits en seconde ...	39
Tableau 56 : Part des élèves inscrits dans les séries scientifiques dans les effectifs du secondaire	40
Tableau 57 : Part des effectifs du privé dans les effectifs du secondaire général	40
Tableau 58 : Part des effectifs du communautaire dans les effectifs du secondaire général	40
Tableau 59 : Taux d’exécution des dépenses d’investissement du programme	41
Tableau 60 : qualification du personnel enseignant	41
Tableau 61 : ressource financière	42
Tableau 62 : Gestion des ressources matérielles	43
Tableau 63 : les résultats dans la communication en 2018	44
Tableau 64 : indicateurs de pilotage du MEN relatifs au Système d’information	44
Tableau 65 : Indicateurs de qualité du programme développement des offres de formation professionnelle et technique	45
Tableau 66 : Taux de réussite aux examens professionnels	45
Tableau 67 : Indicateurs d’accès du programme développement des offres de formation professionnelle et technique	46
Tableau 68 : Indicateurs de pilotage du programme développement des offres de formation professionnelle et technique	47
Tableau 69 : Indicateurs de qualité du programme développement de l’apprentissage	47
Tableau 70 : Indicateurs d’accès programme développement de l’apprentissage.....	48
Tableau 71 : Indicateurs de gouvernance du programme développement de l’apprentissage	49
Tableau 72 : Taux d’exécution du plan de passation de marché	49
Tableau 73 : Taux d’exécution du plan de renforcement de capacités	49
Tableau 74 : Taux de couverture des besoins en RH	50
Tableau 75 : Autres indicateurs du programme pilotage du MFPAA.....	50
Tableau 76 : Taux d’exécution du plan de communication.....	50
Tableau 77 : Taux d’exécution du plan d’institutionnalisation du genre	51
Tableau 78 : Indicateurs de gouvernance du programme pilotage du MFPAA	51
Tableau 79 : Bacheliers 2018 par Série	53
Tableau 80 : Orientation des bacheliers 2018	53
Tableau 81 : Construction/Réhabilitation de bâtiments dans les EES publics	53
Tableau 82 : Etat de réalisation des ISEP de Matam, Bignona, Richard Toll et Diarniadio hors construction, en 2018	54

Tableau 83 : Efficacité externe dans les EES publics	56
Tableau 84: résultats incubateurs EES et PSEJ	56
Tableau 85 : activités de service à la communauté en 2018 dans les EES.....	57
Tableau 86 : Résultats du Comité consultatif interafricain (CCI) 2018.....	60
Tableau 87 : Allocation du budget par Programme.....	68
Tableau 88 : Allocation du budget global par Catégorie de dépenses hors Personnel.....	69
Tableau 89 : Allocation budgétaire des crédits des corps émergents	69
Tableau 90 : Situation d'exécution du budgétaire par Programme	70
Tableau 91 : Situation d'exécution budgétaire par Catégorie de dépenses	70
Tableau 92 : Exécution des crédits destinés aux corps émergents (PC, Vac, MC).....	71
Tableau 93 : Exécution budgétaire par PTF en 2018 du programme enseignement élémentaire	71
Tableau 94 : Exécution budgétaire par PTF en 2018 du programme enseignement moyen général ...	72
Tableau 95 : Exécution budgétaire par PTF en 2018 du programme enseignement secondaire général	72
Tableau 96 : Exécution budgétaire par PTF en 2018 du programme EBJA	73
Tableau 97 : Exécution budgétaire par PTF en 2018 du programme Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative.....	73
Tableau 98 : Dépenses publiques d'éducation 2018	73
Tableau 99 : Contribution des ménages au financement des EES publics (DIP).....	74
Tableau 100 : Répartition du financement public dans le secteur de l'éducation et de la formation en 2018.....	75
Tableau 101 : Allocation du Budget par source de financement.....	75
Tableau 102 : Allocation du budget Par Programme	76
Tableau 103 : Situation d'exécution du budget global programme.....	77
Tableau 104 : Situation d'exécution du budget par nature de dépenses.....	78
Tableau 105 : Situation d'exécution du Budget de Fonctionnement par Programme	79
Tableau 106 : Situation d'exécution du Budget d'Investissement par Programme.....	80
Tableau 107 : Exécution budget 2018 des EES.....	81
Tableau 108 : Exécution budget œuvres sociales hors allocations d'études en 2018	82
Tableau 109 : Cartographie des partenaires et projets du MEN en 2018/2019	- 1 -
Tableau 110 : cartographie des Partenaires techniques et financiers du MFPAA en 2018/2019.....	- 3 -
Tableau 111 : cartographie des Partenaires techniques et financiers du MESRI en 2018/2019.....	- 4 -
Tableau 112 : Produits et services offerts par le MEN	- 4 -
Tableau 113 : Produits et services offerts par le programme « développement de l'apprentissage » ..	- 4 -
Tableau 114 : Produits et services offerts par le programme « développement de l'artisanat »	- 5 -
Tableau 115 : Produits et services offerts par le programme « pilotage, gestion et coordination administrative »	- 6 -
Tableau 116 : le CMR de la Petite enfance et Education préscolaire.....	- 7 -
Tableau 117 : Le CMR du Programme Enseignement élémentaire	- 9 -
Tableau 118 : Le CMR du programme de l'enseignement Moyen.....	- 13 -
Tableau 119 : CMR du programme de l'enseignement Secondaire général	- 16 -
Tableau 120 : CMR de l'éducation de base des jeunes et adultes.....	- 21 -
Tableau 121 : CMR du programme Modernisation des daara.....	- 23 -
Tableau 122 : Le CMR du programme Pilotage et gestion administrative du secteur	- 26 -
Tableau 123 : CMR du Programme « développement de l'apprentissage »	- 28 -

Tableau 124 :le CMR du Programme « développement de l'artisanat »	- 29 -
Tableau 125 : le CMR du programme « pilotage, gestion et coordination administrative »	- 29 -
Tableau 126 : le CMR du Programme éducation supérieure	- 30 -
Tableau 127 :le CMR du Programme recherche et innovation.....	- 30 -
Tableau 128 :le CMR Programme pilotage, gestion et coordination administrative.....	- 31 -
Tableau 129 : Exécution du Budgétaire par Programme et Nature de dépenses.....	- 31 -

Liste des abréviations

ANPECTP : Agence nationale de la Petite Enfance et de la Cases des Tout-petits

BFEM : Taux de réussite au Brevet de Fin d'études moyens

CGE : Comités de Gestion d'Ecole

DEqS : Direction de l'équipement scolaire

DIPE : Développement Intégré de la Petite Enfance

LPT : Lecture Pour Tous

MEN : Ministère de l'Education nationale

MESRI : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et Innovation

MFPAA : Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat

ODD4 : Objectif de Développement Durable 4

PDEF : Programme Décennal d'Education et de Formation

PPM : Plan de Passation de Marché

SEF : *Secteur de l'Education et de la Formation*

SIGFIP : Système intégré de gestion des finances publiques

SnSE : Système national de suivi-évaluation

TA : *Taux d'abandon r*

TBPS : Taux brut de préscolarisation

TR : Taux de redoublement

TS : Taux de survie

TT : Taux de transition

UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

RESUME EXECUTIF

Ce présent résumé met en exergue les progrès et les faiblesses enregistrés dans le secteur de l'Éducation et de la Formation durant la première année de mise en œuvre de la deuxième phase du Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET). En effet, le PAQUET, avec ses trois composantes que sont (i) l'amélioration de la qualité de l'éducation, (ii) l'amélioration de l'équité dans l'accès, (iii) la promotion d'une gouvernance inclusive et transparente, constitue le cadre opérationnel de la politique du secteur de l'éducation et de la formation d'ici à l'horizon 2030 articulé au cadre de référence programmatique du développement économique et social du pays (PSE 2013 – 2035).

Par rapport à l'objectif **d'améliorer la qualité des apprentissages et la réussite des élèves, étudiants et apprenants**, même si toutes les valeurs cibles en 2018 n'ont pas été atteintes, l'on enregistre quelques tendances haussières des performances par rapport à l'année 2017.

Au niveau du **programme préscolaire**, pour un objectif cible de 51%, le taux d'enseignants formés et certifiés pour l'année 2018 s'élève à 68%, soit un écart positif de 17%. Pour ce qui est des conditions favorables à la qualité, 59 % des structures d'éducation préscolaire et de développement de la petite enfance offrent des conditions propices à l'épanouissement des enfants, soit 5 points de pourcentage de moins que la prévision. Toutefois, des efforts importants doivent être faits dans le suivi-encadrement des éducateurs, la prise en charge des enfants 0-5 ans et le renforcement de capacités des éducateurs sur les techniques de l'inclusion et de pédagogie différenciée où les indicateurs sont en dessous des objectifs cibles de 2018, et très loin de 2022 (fin de phase).

Au niveau du préscolaire, pour un objectif cible de 24%, en 2018, le programme a réalisé un TBPS de 17,8%. Cet écart négatif de 6,18 points se traduit par la faible capacité d'accueil des enfants pré-scolarisables d'une part et par le déficit d'offre scolaire adapté aux demandes d'autre part.

Dans **l'enseignement élémentaire**, on note un léger progrès du taux global de redoublement qui passe de 3,70% en 2016 à 3,68% en 2017, soit un gain de 0,02%. Par sexe, ce taux est passé de 3,80 % à 3,75 % chez les garçons, soit un gain de 0,05 point de pourcentage. Chez les filles, on enregistre une contreperformance de 0,02 %.

S'agissant de l'abandon, de légères hausses sont notées par rapport à l'année de référence (0,01% pour le global, 0,06% chez les garçons et 0,01% chez les filles).

Concernant les seuils de maîtrise, pour une prévision de 61,0%, le seuil de maîtrise en lecture au CP réalisé en 2018 est de 41,60%, soit un écart négatif de 19,40 points de pourcentage. Comparé à sa valeur de 2017 (28,60%), on note une hausse de 13 points de pourcentage. Au CE2, le pourcentage d'élèves ayant atteint le seuil minimum de maîtrise en lecture est de 32% en 2018 pour une prévision de 61,20%, soit un écart négatif de 29,20 points et une hausse de 10,80 points de pourcentage par rapport à la valeur de 2017 (21,20%).

En mathématiques, le pourcentage d'élèves au CP ayant atteint le seuil de maîtrise s'établit à 49,30% en 2018 pour une prévision de 60,20%, soit un écart négatif de 11,9 points. Comparé à la valeur de 2017 (51%) on note aussi une baisse de 1,70 point.

Au CE2, le pourcentage d'élèves ayant atteint le seuil minimum de maîtrise en mathématiques est 33,40% pour une prévision de 58,20%, soit un écart négatif de 24,80% en 2018 et une hausse de 11,80% par rapport à la valeur de 2017 (21,60%).

Pour le redoublement et l'abandon, la baisse souhaitée par le programme n'est pas encore effective. Comparés aux valeurs cibles, des efforts restent à fournir pour améliorer les résultats. Il en est de même pour les taux de promotion qui n'ont pas beaucoup évolué durant cette période avec une valeur globale passant de 85,70% à 85,71%, soit un progrès de 0,01%.

S'agissant du taux de réussite au CFEE, on note une baisse de 1,23% entre 2017 (56,74 %) et 2018 (55,51 %). Toutefois, les résultats devant illustrer réellement la dynamique de la Réforme du CFEE en rapport avec l'APC devront être ceux de 2018-2019.

Dans l'élémentaire, le TBS a progressé de 0,4 point de pourcentage entre 2017 (86,0%) et 2018 (86,40%). L'indice de parité (1,15) est en faveur des filles durant cette période.

Dans le cadre de la diversification de l'offre, le Programme Élémentaire développe des écoles d'enseignement franco arabe et d'enseignement bilingue (français-langue nationale). Entre 2017 et 2018, ces offres ont respectivement enregistré des hausses de 1,6 et 3,25 points de pourcentage avec un dépassement de la cible pour les effectifs des EFA. Le privé a connu une hausse des effectifs en scolarisant respectivement 16,34% et 16,90% des effectifs de l'élémentaire entre 2017 et 2018 au moment où l'objectif visé est de réduire cette part avec l'option politique d'assurer la gratuité de la scolarisation à l'élémentaire.

Dans **l'enseignement moyen général**, l'analyse de l'efficacité interne révèle des performances en hausse. Par contre, un faible achèvement des élèves s'observe au moyen par rapport aux objectifs cibles de 2018, tant chez les filles que chez les garçons. Le taux de promotion a atteint 72,10% en 2017, soit un écart positif de 0,53 point de pourcentage, par rapport à la valeur cible (71,57%). Pour mieux appréhender la rétention des élèves, l'examen du taux de survie en dernière année a connu une tendance haussière, avec une réalisation de 70,4% en 2017, soit près de 6 points par rapport à la valeur de référence (63,6%) et près de 12 points par rapport à la valeur cible de 2017 (65,3%).

L'accès et la participation à la scolarisation enregistrent une tendance haussière par rapport aux valeurs de référence, en dépit de la persistance des défis liés aux croyances socio-culturelles et à la déperdition scolaire. En 2017, le taux de transition s'établit à 68,20%, légèrement au-dessus de la valeur de 2016 (66,38%). Le TBS s'établit à 49,50%, en 2018, et est au-dessus de la valeur cible de 45,51%.

Pour **l'éducation de base des jeunes et adultes (EBJA)**, Le seuil de maîtrise en langue, lecture et d'écriture et mathématique et compétence de vie courante dans les classes d'alphabétisation fonctionnelle connaît une tendance haussière avec un réalisé de 87,3% en 2018, dépassant de +7,3 points les prévisions. Aussi, force est de constater que pour la plupart des indicateurs de qualité les valeurs ne sont pas disponibles. Le taux d'abandon dans les CAF se situe, en 2017, à 12,2%, une valeur élevée par rapport à la valeur cible (8,0%). Il est très largement au-dessus de la valeur de référence de 2016 qui était de 9%.

Quant au **programme daara moderne**, les performances sont encore au ralenti. A ce titre, l'indicateur « Pourcentage des daara modernes disposant de conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des apprenants », qui représente 27,59%, est loin de la valeur cible en 2022 (100%) et en baisse comparée à la valeur de référence en 2017 (70%).

Pour ce qui concerne les programmes EBJA et Daara moderne, l'accès et le maintien des apprenants dans ses structures constituent un défi important pour les pouvoirs publics.

Dans les CAF, l'effectif des apprenants inscrits s'estime à 3 065 en 2018, très en deçà de la prévision de 9 065. Pour ce qui est du Pourcentage d'apprenants fréquentant les daara modernes, en 2018, le réalisé est de 13,06%, largement inférieur à la cible de 28,30%. Au niveau de l'enseignement supérieur, le ratio nombre d'étudiants pour 100 000 habitants s'estime à 1 209 en 2018. Ce ratio reste encore en deçà de la cible 1414 et de la norme internationale 2000 étudiants pour 100 000 habitants.

L'orientation des élèves issus du cycle fondamental est une option politique prioritaire. En ce sens, le gouvernement vise à orienter 15% sortants du cycle fondamental d'ici à 2021.

La combinaison des modèles d'éducation de niveau primaire a permis de scolariser un total de 2 160 229 pour une population scolarisable de 6 -11 ans de 2 480 184 soit un total de 319 955 hors du système de niveau primaire contre une prévision 440 255. Ainsi le pourcentage d'enfant hors écoles est estimé à 12,9%. Les résultats en termes de prises en charge des enfants hors école ont été atteints pour l'année 2018.

Les prévisions en termes de financement de l'éducation de niveau primaire n'ont pas été atteintes avec un gap de 99 116 078 900 par rapport aux besoins simulés pour la prise en charge de tous les enfants.

Dans **l'enseignement secondaire général**, globalement, les déperditions scolaires restent encore importantes pour l'année 2017 avec 21,6% de redoublement. Pour l'achèvement des élèves, pour une prévision de 23,8% en 2018, le sous-secteur a atteint 27,0% soit un bond positif de 0,60 point comparé à celui de 2017. Par ailleurs, la décision présidentielle N°1 relative à l'orientation des élèves vers les séries scientifiques et techniques rencontre des difficultés dans la mise en œuvre, ce qui se traduit par la non atteinte de la cible de 35% en 2018 pour une réalisation de 34,19%.

Au moment où des contreperformances sont enregistrées dans la transition, la participation à la scolarisation fait un bond significatif.

En 2018, le TBS, qui se situe à 33,8% est un peu plus élevé que la valeur prévue (32,2%). Les disparités en termes de scolarisation sont en faveur des filles qui enregistrent un taux 34,6% contre 33,1% chez les garçons.

Au niveau de la **Formation professionnelle et technique (FPT)**, en plus des défis de réduire le redoublement dans les effectifs d'apprenants de la FPT, on note un faible taux de réussite. Considérant toutes les séries techniques, le taux de réussite obtenu par l'ensemble des établissements privés et publics est de 55,52%, ce qui est loin de la cible de 65% en 2018.

Au niveau de l'Enseignement supérieur, la population en 2018 s'est élevée à 190 145 étudiants dont 114 010 hommes et 76 135 femmes soit un indice de parité de 0.67 et un taux de 1209 pour l'indicateur « nombre d'étudiants pour 100 000 habitants ».

Les étudiants sont ainsi répartis par niveau : 1ère année 36% ; 2ème année 21% ; Licence 18% ; master 19% et en doctorat 6%. Ces taux étaient respectivement en 2016 de 41% ; 21% ; 18% ; 16% et 4% pour les mêmes niveaux.

Les étudiants de l'enseignement supérieur public ont été encadrés par 2218 enseignants permanents et 3538 vacataires soit un ratio de 1/55 (PER permanents) ou de 1/21 si on prend en compte les enseignants vacataires.

Les taux de Promotion en licence 1 dans les universités publiques (hors UCAD) varient entre 64,8 % (UVS) à 100 % (ISEP Thiès), en passant par 66,88% (UT), 72,68% (UASZ), 75,36% (UADB) et 92,86% (EPT).

Les taux de réussite en licence 3 dépassent partout les 70%. Il varie entre 77,1% (UT) et 98,75% (EPT). En ce qui concerne l'UGB, les résultats n'étant disponibles que pour trois UFR sur huit, il est difficile de se prononcer de façon exhaustive sur l'efficacité interne de l'établissement pour l'année 2018.

Pour l'UCAD, sur la base des résultats disponibles par faculté, les taux de promotion en licence 1 varient de 31% à la FLH, à 42,45% FASEG en passant par 33,24 % à la FSJP et 41,8 % à la FST.

En ce qui concerne les taux de réussite en licence 3, ils varient de 34,35% en FLSH à 74% à la FASEG, en passant par 45,15% en FST et 54,82% en FSJP.

Quant à l'accès à l'enseignement supérieur, il est garanti à tous les bacheliers qui en expriment la demande à travers la plateforme Campusen. Ainsi, en 2018, 53 102 bacheliers se sont inscrits sur la plateforme, 47 732 ont été orientés dont 33 228 dans le public et 14 504 dans le privé.

Les délais d'attente d'orientation dans le public ont été réduits cette année-ci, la première liste d'orientation datant du 02 Octobre 2018 et la dernière du 22 Novembre 2018. Ce même effort devrait être poursuivi pour les bacheliers orientés dans le privé.

Pour faire face à la forte demande, la carte universitaire a connu des avancées significatives nonobstant les difficultés connues dans l'exécution budgétaire avec, notamment, l'achèvement des travaux d'extension pour l'UCAD, l'UADB et l'UGB, la livraison de huit (8) ENO et la finalisation des travaux de l'ISEP de Thiès. Cependant, faudrait-il relever les retards importants dans la livraison d'autres infrastructures comme les ISEP de Matam, de Bignona et de Richard Toll qui, en partie, sont imputés à des lourdeurs dans les procédures des partenaires techniques et financiers et en partie à un manque de célérité dans les procédures d'exécution et de sincérité dans les allocations budgétaires ; d'autres raisons liées à des défaillances techniques et/ou financiers sont à évoquer pour d'autres infrastructures comme les nouvelles universités, les antennes délocalisées, etc.

Enfin concernant la **gouvernance sectorielle**, les progrès sont mesurés par l'utilisation efficace et efficiente des ressources pour satisfaire la demande d'éducation, répondre à la prise en compte des exclus à travers les modèles alternatifs et assurer une cohérence dans l'allocation des enseignants surtout qualifiés

Tant sur l'allocation optimale des enseignants que sur l'allocation des ressources financières, le déficit se creuse par rapport à l'objectif fixé, malgré des efforts parcellaires dans le sous-secteur de l'éducation. La formation professionnelle et technique se distingue par le manque de spécialistes dans certaines filières de pointe, notamment le pétrole et le gaz.

La part des dépenses publiques en éducation dans le PIB prévue s'établit à 5,80% en 2018. Quant à la part des dépenses publiques en éducation dans les dépenses gouvernementales, elle est de 24,69 % en 2017 pour une cible de 26,70%.

En termes d'absorption des ressources, pour l'exercice de 2018, les taux d'exécution n'ont pas fait l'objet de reporting permettant d'analyser l'efficacité des résultats (voir PTA).

S'agissant des instances de dialogue et de concertation sur les performances et la planification des activités, l'organisation de la revue sectorielle et des revues régionales est devenue un acquis pérenne depuis le PDEF. Ainsi, en 2018, on assiste à la sixième revue du PAQUET. Dans le cadre de la décentralisation et déconcentration, des progrès notables ont été enregistrés avec les organes de gestion (CRCS, CLEF et CGE) afin de renforcer le pilotage des structures.

Telle est la substance de ce résumé exécutif qui trace les progrès acquis, les faiblesses et les contreperformances du secteur. Il permet d'avoir un aperçu des performances du secteur de l'Education et de la Formation mais aussi aide à la prise de décision pour une transformation structurelle des ressources en résultats attendus.

1 METHODOLOGIE D'ELABORATION DU RAP ET DU PTA

A l'image des années précédentes, le processus d'élaboration des performances du secteur pour l'année 2018, s'est déroulé suivant une démarche participative et inclusive.

Sous la coordination du Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, une équipe technique est mise en place, regroupant des agents dudit Ministère, ceux de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Innovation et de l'Agence nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-petits.

Le processus a connu une série de rencontres et correspondances afin de renseigner le cadre de mesure des résultats des programmes et de préparer les différents PTA comptant pour l'année 2019.

Ainsi, s'est tenu du 27 mars au 1 avril 2019, l'atelier d'élaboration et de consolidation des documents de bilan et de programmation.

2 PRESENTATION DU SECTEUR

2.1 Objectifs et plans stratégiques

2.1.1 Les objectifs stratégiques

Pour la réalisation de sa vision « *un système d'éducation et de formation (SEF) pacifié et stable, diversifié et intégré pour inclure en toute égalité chacune et chacun, motivant et de qualité pour la réussite de toutes et de tous, pertinent et efficace en tant qu'outil de développement des compétences nécessaires à l'émergence d'un Sénégal prospère et solidaire* », le secteur de l'Education et de la Formation poursuit trois objectifs stratégiques que sont :

Objectif 1 : Améliorer la qualité de l'Éducation et de la Formation dans toutes ses dimensions : 1. Structuration du pilotage du système éducatif autour de l'amélioration de la pertinence et de qualité des formations et de l'identification des vulnérabilités et des stratégies de remédiation développées à tous les niveaux; 2. Renforcement de la professionnalisation et de l'engagement du personnel pour la réussite des apprentissages par toutes et tous ; 3. Aménagement d'espaces d'éducation et de formation suffisamment dotés en ressources et appuis pour assurer un accueil inclusif et la réussite des enseignements et apprentissages, en particulier pour les publics et territoires les plus vulnérables ; 4. Mise en place d'un système national de pilotage de la qualité pour le suivi, l'évaluation périodique et l'amélioration continue des résultats d'apprentissage et d'insertion des jeunes ; 5. Soutien au développement de la recherche et de l'innovation pour répondre aux besoins d'amélioration des politiques et des services d'éducation et de formation et de développement durable et inclusif de l'économie nationale.

Objectif 2 : Renforcer, à tous les niveaux, la couverture, la diversification et l'équité de l'offre d'éducation et de formation : 1. Impulsion nouvelle à donner à la couverture équitable des besoins d'éducation et de formation par la réduction des disparités ; 2. Adaptation de l'offre d'éducation et de formation aux exigences de l'égalité ; 3. Renforcement de l'inclusion dans l'éducation et la formation ; 4. Mobilisation du potentiel des communautés de base et du secteur privé pour la diversification et l'élargissement de l'offre.

Objectif 3 : Promouvoir une gouvernance sectorielle intégrée, inclusive, partenariale, décentralisée, transparente et efficace : 1. Renforcement du cadre et du fonctionnement de la

gouvernance intégrée du secteur; **2.** Application intégrale du cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA avec généralisation de la GAR et des CDP ; **3.** Repositionnement du niveau central et approfondissement du processus de déconcentration /décentralisation pour le pilotage et la gestion de l'éducation et de la formation ; **4.**Promotion d'un système de communication multidimensionnelle et d'un dialogue constructif et durable avec les différentes parties prenantes pour l'adhésion large aux politiques éducatives, la sanctuarisation des espaces d'éducation et de formation et l'établissement de partenariats entre le secteur, la société et les entreprises **5.** Renforcement de la Gestion équitable des ressources allouées au secteur ; **6.** Déploiement du numérique pour renforcer le pilotage du système, notamment dématérialiser certains actes administratifs et créer des interfaces entre les différents logiciels existants.

2.1.2 Les plans stratégiques à moyen termes des cibles du paquet

A travers le cadre de mesure de rendement par programme ci-joint en annexe, les performances par programme sectoriel sont mesurées par les indicateurs de résultats. Dans ce sens, pour instaurer le dialogue politique avec les partenaires, et assurer le suivi et l'évaluation des activités, des résultats et des ressources, le secteur a retenu 20 indicateurs clés de performances (voir annexe).

2.2 Les partenaires techniques et financiers mis à contribution dans l'exécution du plan de travail annuel (PTA)

Les partenaires techniques et financiers (voir annexe) contribuent à la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation et de la formation à travers les différents ministères

2.3 Les ministères :

Le Secteur de l'Education et de la Formation (SEF) est composé de trois (03) ministères (Ministère de l'Education nationale (MEN), du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et Innovation (MESRI), du Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPA)), assurant les centres de responsabilité et d'un quatrième ministère en charge de la Petite enfance à travers l'Agence nationale de la Petite Enfance et de la Cases des Tout-petits (ANPECTP).

2.3.1. MEN/ANPECTP

2.3.1.1. Missions

Le sous- secteur a pour but essentiel d'assurer la formation d'hommes et de femmes aptes à travailler efficacement à l'émergence du pays face aux défis de la pauvreté et de la mondialisation. Il porte en plus un intérêt particulier aux problèmes économiques, sociaux et culturels rencontrés au Sénégal dans son effort de développement en ayant un souci constant de mettre les formations dispensées en adéquation avec les objectifs du PSE et des Objectifs de développement durable (ODD).

Il fait face aux défis d'inclusion de tous, de diversification des opportunités d'apprentissage en réponse à la diversité de la demande, de relèvement des résultats d'apprentissage et de renforcement de la pertinence de l'éducation et de la formation dispensées. Il se projette comme la base effective d'universalisation du droit fondamental à l'éducation et en tant que facteur décisif d'égalisation sociale, d'accélération économique et d'émergence d'une citoyenneté démocratique et écologique avec pour missions :

- Accueillir et préparer les tout-petits, les enfants et les jeunes à aborder avec succès les cycles ultérieurs de formation et l'entrée dans la vie active ;
- Faire acquérir à tous, y compris les adultes, les compétences de base en langue écrite et en mathématiques ainsi que les compétences pour un apprentissage tout au long de la vie et pour l'amélioration des conditions d'existence (santé, alimentation, habitat...) ;
- Assurer à tous, les compétences nécessaires pour vivre et travailler au 21^e siècle, notamment des capacités de recherche, de réflexion critique, d'explication rationnelle, de jugement, de communication, d'innovation, d'entreprenariat, d'utilisation des TIC ... ;
- Enraciner les jeunes dans leur identité sénégalaise et africaine, notamment à travers l'apprentissage des cultures, des valeurs, des langues et de l'histoire des communautés nationales et continentales ;

- Contribuer, en lien notamment avec les familles et les communautés, à l'éducation religieuse, sociale, morale et civique des enfants et des jeunes ;
- Eveiller et renforcer l'intérêt et les dispositions des enfants et des jeunes pour les activités artistiques, culturelles, physiques et sportives.

En plus du MEN, le Ministère en charge de la petite enfance contribue dans le SEF à travers l'ANPECTP dont l'objet est de programmer, de réaliser, d'équiper, de réhabiliter et d'assurer le fonctionnement et le suivi évaluation de toutes les structures publiques et communautaires de prise en charge de la petite enfance (Art 2 du décret n° 2010-547 du 30 avril 2010 portant création de l'ANPECTP).

2.3.1.2. Structure Organisationnelle

Le Ministère de l'Education nationale est composé de directions et services. Il est structuré comme suit : les Directions et services rattachés au secrétariat général et les Services rattachés au Directeur de cabinet. Les Directions et Services rattachés au Secrétariat général sont : la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE), la Direction de l'Administration générale et de l'Equipement (DAGE), la Direction des Ressources Humaines (DRH), la Direction des constructions scolaires (DCS), la Direction des Equipements scolaires (DEqS), la Direction de la Formation et de la Communication (DFC), la Direction de l'Enseignement Préscolaire (DEPS), la Direction de l'Enseignement élémentaire (DEE), la Direction de l'Enseignement moyen secondaire général (DEMSG), la Direction de l'Alphabétisation et des Langues nationales (DALN), la Direction des Examens et Concours (DEXCO), l'Inspection des Daara (ID), la Division des Affaires juridiques, de Liaison et de la Documentation (DAJLD), la Division du Contrôle médical scolaire (DCMS), l'Inspection interne et le Bureau Suivi. Les services rattachés au Cabinet sont : l'Inspection générale de l'Education et de la Formation (IGEF), la Division de l'Enseignement arabe (DEA), la Division de l'Enseignement privé (DEP), la Division de la Radiodiffusion et Télévision scolaire (DRTS), la Division des Sports et des Activités de Jeunesse (DSAJ), la Division des Cantines scolaires (DCaS), le Système d'Information du Ministère de l'Education nationale (SIMEN), le Secrétariat général Permanent de la Commission nationale pour l'UNESCO, l'Institut national d'Etudes et d'Actions pour le développement de l'Education (INEADE), le Centre national de l'Orientation scolaire et professionnelle (CNOSP).

2.3.1.3. La clientèle ou les groupes cibles

Tableau 1 : Groupes cibles du MEN par programme

Programme		Tranches d'âges /cible
Petite enfance et Education préscolaire ¹	Développement éducatif de la Petite Enfance	0 à 2 ans
	Education préscolaire	03 à 5 ans
Enseignement Elémentaire		06 à 11 ans
Enseignement Moyen général		12 à 15 ans
Enseignement Secondaire général		16 à 18 ans
Education de base des jeunes et adultes analphabètes	Ecoles Communautaires de Base	08 à 14 ans
	Education préscolaire Daara	03 à 05ans
	Daara	06 à 13 ans
	Adolescents et adultes non alphabétisés	15 ans et plus

Source : PAQUET-EF (2018-2030)

¹ La formulation de ce programme s'explique par la volonté de se conformer aux cibles du SEF à savoir les enfants et jeunes de la tranche d'âge 0 à 26 ans de la population. Ainsi, il couvre les enfants âgés de 0 à 5 ans qui sont les cibles de l'ANPECTP et les enfants âgés de 3 à 5 ans, cibles du programme Education préscolaire du MEN.

2.3.1.3.1. Les cadres et axes stratégiques

La prise en charge des missions du Ministère est réalisée dans le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET- 2018-2030). Ledit programme articulé au Plan Sénégal émergent (PSE), qui s'inscrit dans la logique de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et à travers six (07) programmes : i) Education préscolaire, ii) Enseignement élémentaire, iii) Enseignement moyen général, iv) Enseignement secondaire général, v) Education de base des jeunes et adultes, vi Modernisation des Daara et vii) Pilotage, coordination et gestion administrative.

2.3.1.4. Programmes

Les principaux programmes du sous-secteur sont : L'Education préscolaire et de la Petite enfance (tranche d'âge 0 à 5 ans) ; l'Enseignement Élémentaire (6 – 11 ans) ; l'Enseignement Moyen général (12 – 15 ans) ; l'Enseignement Secondaire général (16 – 18 ans) ; l'Education de base des jeunes et adultes (jeunes âgés de 8 à 15 ans non scolarisés et déscolarisés et apprenants de 15 ans et plus avec un accent particulier pour les femmes (au moins 65 % des effectifs) ; le programme de la Modernisation des daara (enfants âgés de 3 à 13 ans) et le programme pilotage, gestion et coordination administrative

2.3.1.5. Les produits et les services offerts

Le sous-secteur de l'éducation, à travers des structures telles que CRFPE, FASTEF, écoles, établissements scolaires, centres d'alphabétisation, offre des produits et services de formation et d'enseignement apprentissage pour satisfaire les différents clients (voir tableau en annexe).

2.3.2. Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MEFPA)

2.3.2.1. Missions

Sous l'autorité du Premier Ministre, le Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat est chargé de préparer et de mettre en œuvre la politique définie par le Chef de l'Etat dans les domaines de la formation technique et professionnelle, de l'apprentissage et de l'Artisanat. Les missions du Ministre sont déclinées comme suit :

Au titre de la formation professionnelle, il est chargé :

- De la gestion de toutes les disciplines de formation technique et professionnelle quels qu'en soit la filière et le niveau d'études ;
- De l'encadrement académique et du contrôle de toute formation à caractère technique ou professionnel tout en veillant à son adéquation avec l'économie ;
- De la facilitation de l'acquisition d'un savoir professionnel par l'ensemble des sénégalais et la veille à la qualité de la formation continue dans toutes les filières ;
- De la facilitation de l'insertion des diplômés et des formés ;
- De la promotion et de la modernisation de l'apprentissage traditionnel ;
- De la veille à l'ouverture des disciplines de formation professionnelle et technique sur le milieu universitaire et de l'encouragement à la coopération avec les entreprises.

Au titre de l'artisanat, il est chargé :

- Du développement de l'artisanat ;
- De la promotion et de l'exportation des produits artisanaux ainsi que la modernisation du secteur;
- De faciliter l'accès des artisans au financement de leurs activités ;
- Du suivi de l'implantation de villages artisanaux dans les collectivités territoriales.

Les attributions du Ministre peuvent être résumées comme suit : (i) offrir une formation professionnelle de qualité facilitant l'accès à un emploi décent à tout citoyen ; (ii) intégrer l'apprentissage dans le système de formation professionnelle et technique par une formation des maîtres d'apprentissage ; et, (iii) faire de l'artisanat un secteur porteur de croissance en améliorant l'efficacité et la compétitivité de l'entreprise artisanale.

2.3.2.2. Structure organisationnelle

L'architecture organisationnelle du Ministère est instituée dans les dispositions du décret n°2014-435 du 03 avril 2014, portant organisation du Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA).

Ainsi, le MFPAA est composé du cabinet et ses services rattachés, du Secrétariat général et ses services rattachés, de directions et d'autres administrations.

Les services rattachés au Cabinet sont l'Inspection interne, le Centre national d'Information et de Documentation (CNID), le Service national d'orientation professionnelle (SNOP).

Ceux rattachés au Secrétariat général sont le Bureau du Courrier commun, la Cellule de passation des marchés publics (CPM), la Cellule des Etudes et de la Planification (CEP) et la Cellule Genre.

Les directions sont au nombre de six : la Direction de la Formation professionnelle et Technique (DFPT), la Direction de l'Artisanat (DArt), la Direction de l'Apprentissage (DA), la Direction des Examens, Concours professionnels et Certifications (DECPC), la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement (DAGE) et la Direction des Ressources humaines (DRH).

Les autres administrations rattachées sont : l'Agence nationale de la Maison de l'Outil (ANAMO), l'Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA), le Centre national de Qualification professionnelle (CNQP), l'Office national de la Formation professionnelle (ONFP), l'Union nationale des Chambres des Métiers (UNCM) et le Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique (3FPT).

2.3.2.3. Clientèle et groupe cible

Tableau 2 : Groupe cible/clientèle des programmes du MFPAA

Programme	Groupe cible/clientèle
Développement des offres de formation professionnelle et techniques	Formation continue des travailleurs ; Formation des formateurs ; Jeunes formateurs, GIE Femmes, Travailleurs, etc
Développement de l'apprentissage	Jeunes apprentis ; Formation Jeunes sans qualification ; Formation Hommes de métiers ; Organisation des femmes ; Apprentis professionnels, des daara, Maîtres 'apprentissage, Encadrants techniques, Tuteurs en entreprises.
Développement de l'artisanat	Artisans, Entreprises artisanales, Structures d'encadrement
pilotage, gestion et coordination administrative du MFPAA	Appui technique Suivi-évaluation Coordination

2.3.2.4. Options stratégiques

Le Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA) a défini ses options en phase avec le Plan Sénégal Emergent (PSE) mais aussi et surtout avec l'ODD4 de l'Agenda 2016-2030 de l'Education ; celles-ci sont :

- La promotion et l'orientation de la formation professionnelle et technique pour les besoins socioéconomiques du pays ;
- L'intégration de l'apprentissage traditionnel dans le dispositif de formation professionnelle et technique ;
- L'appui à l'insertion des formés dans la vie socio-économique ;
- La promotion de l'accès des filles dans les filières industrielles ;
- La réduction des disparités de l'offre de formation entre zones rurales et urbaines ;
- La promotion du savoir agir, de l'employabilité et la créativité chez les jeunes ;
- La promotion d'un dialogue social et d'une gouvernance partenariale efficace et efficiente du système de formation ;
- L'accroissement du taux de qualification professionnelle et technique au sein de la population ;
- L'amélioration du niveau de qualification technique, technologique et de gestion des artisans par l'apprentissage, le perfectionnement et la formation ;

- La promotion commerciale des produits et services artisanaux ;
- La facilitation de l'accès des artisans au financement ;
- L'organisation et la structuration du secteur, l'information et la sensibilisation ;
- L'adaptation de la formation des formateurs avec l'économie ;
- Le renforcement des capacités des ressources humaines.

La prise en charge des missions du Ministère est réalisée dans le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET) 2013-2025, articulé au Plan Sénégal Emergent (PSE), qui s'inscrit dans la logique de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et à travers quatre (04) programmes que sont : (i) « **Développement des offres de formation professionnelle et technique** » (ii) « **Développement de l'Apprentissage** » ; (iii) « **Développement de l'artisanat** » et (iv) le programme « **Pilotage, gestion et coordination administrative** ».

2.3.2.5. Produits et services

A travers les programmes du MFPAA, plusieurs services et produits sont disponibles. Ainsi, dans le programme « développement des offres de formation professionnelle et techniques », des services de formation qualifiante et professionnelle sont offerts aux jeunes, travailleurs et entrepreneurs (voir annexe). S'agissant du programme « développement de l'apprentissage », les produits et services sont offerts essentiellement aux Jeunes apprentis, les Jeunes sans qualification, les hommes de métiers, et les groupes et organisations féminins. Pour ce qui est du programme « développement de l'apprentissage », on enregistre des services et produits relatifs à la formation technique des apprentis, de formation pédagogique, l'encadrement des apprentis en formation, l'accompagnement dans le suivi du développement des compétences et l'évaluation formative des compétences des apprentis (voir annexe).

2.3.2.5.1. Programmes

Dans son Document de Programmation Pluriannuel des Dépense (DPPD) 2018 – 2020, le MFPAA a retenu quatre (4) programmes que sont le « Développement des offres de formation professionnelle et technique », le « Développement de l'Apprentissage », le « Développement de l'Artisanat », et le programme support intitulé « Pilotage, Gestion et Coordination Administrative ».

2.3.2.6. Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MESRI)

2.3.2.6.1. Missions

Le MESRI prépare et met en œuvre la politique définie par le Chef de l'Etat dans les domaines de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation. A ce titre, il est chargé de :

- gérer l'enseignement supérieur ;
- élaborer et de mettre en place la carte universitaire nationale ;
- assurer le contrôle des universités et des établissements d'enseignement supérieur placés sous son autorité et de veiller à leur bon fonctionnement ;
- veiller au développement de la Recherche fondamentale et appliquée dans les universités, Instituts et écoles nationales supérieures de formation.

Les établissements d'enseignement supérieur, notamment les universités, ont quatre missions principales :

- l'Enseignement ;
- la Recherche ;
- les Services à la communauté ;
- l'insertion professionnelle.

2.3.2.6.2. Structure organisationnelle

Le Décret n° 2014-565 du 06 Mai 2014 portant organisation du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'établit ainsi qu'il suit :

- **Les services rattachés au Cabinet sont l'inspection interne**, le Centre national de Documentation scientifique et technique, le bureau de la Coopération et du Service des Organismes de Recherche, l'Office national du Baccalauréat, la Cellule de communication, le Centre des réseaux et des systèmes d'information.
- **Les services rattachés au Secrétaire général sont** : la cellule de passation des marchés publics, la Cellule des Etudes et de planification et le bureau du Courrier commun, la Direction générale de l'Enseignement supérieur avec cinq directions (Direction de l'Enseignement supérieur public, Direction de l'Enseignement supérieur privé, Direction du Financements des Etablissements d'Enseignement supérieur, Direction des Affaires académiques et juridiques, Direction des Etudes et de la Coopération), la Direction générale de la Recherche avec quatre directions (Direction des stratégies et de la planification de la Recherche, Direction de l'Innovation, de la Valorisation, de la Propriété intellectuelle et du Transfert technologique, Direction de la Promotion et de la Culture scientifique, la Direction du Financement de la Recherche scientifique et du Développement technologique), la Direction de l'Administration générale et de l'Equipement, la Direction des Bourses, la Direction de la Maintenance, des Constructions et des Equipements de l'Enseignement supérieur.

2.3.2.6.3. Groupes cibles et clientèle

Tableau 3 : Groupe cible/clientèle des programmes du MESRI

Programme	Groupe cible/clientèle
Education supérieure	Etudiants/ apprenants titulaire d'un Bac ou diplômes admis en équivalence. Des professionnels désirant acquérir ou conforter des connaissances en vue de les faire certifier
Recherche et Innovation	Chercheurs, entreprises, particuliers
Œuvres sociales universitaires	Etudiants bénéficiaires des œuvres sociales

2.3.2.6.4. Axes et orientations stratégiques

Pour la réalisation de ses missions, le MESRI s'est structuré autour de quatre programmes que sont : i) Education supérieure, Recherche et Innovation, Œuvres sociales et universitaires et Pilotage, gestion et coordination administrative du sous-secteur.

Au regard des missions, les axes stratégiques du MESRI sont :

- ❖ le renforcement de l'employabilité des jeunes, notamment en les dotant de compétences adaptées au travail, à l'emploi, à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat ;
- ❖ l'impulsion des STIM afin d'élargir et de renforcer de manière significative leur place et leur rôle dans la formation des cadres et dans le développement du pays ;
- ❖ l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les processus de formation et dans la gestion du système pour accroître les performances ;
- ❖ l'articulation de la recherche et de l'innovation aux problématiques de développement afin qu'elles contribuent effectivement à la solution des défis majeurs posés au pays ;
- ❖ la promotion d'une gouvernance efficace, efficiente et inclusive.

2.3.2.6.5. II.2.3.5. Programmes

Le MESRI présente quatre programmes à savoir : (i) éducation supérieure, (ii) « recherche et innovation », (iii) « œuvres sociales universitaires » (iv) « pilotage, gestion et coordination administrative » du sous-secteur ».

2.3.2.6.6. II.2.3.6. Les produits et services offerts

Les services suivants sont offerts essentiellement aux étudiant et, aux chercheurs : **Service formation** :

- Licence, Master et Doctorat (LMD)
- Diplôme des instituts supérieur d'enseignement professionnel (DiSEP)
- Diplôme universitaire de technologie (DUT)
- Brevet de technicien supérieur (BTS)
- Diplôme d'ingénieur de conception (DIC)
- Diplôme d'ingénieur des travaux (DIT)
- Diplôme d'études spéciales (DES)
- Diplôme d'Université (DU)
- Diplôme supérieur de technologie (DST) ;
- ❖ **Service social** : hébergement, restauration, service médical, service socio-culturel et sportif, allocations d'étude ;
- ❖ **Recherche** : solutions scientifiques et techniques, protection intellectuelle, vulgarisation et transfert des connaissances, accompagnement des Start-up et des Entreprises innovantes
- ❖ **Services à la communauté** : contribution à la prise en charge des besoins du milieu, Conseils, études, appuis techniques...
- ❖ **Insertion professionnelle** : incubation, accompagnement, entreprenariat, stage en entreprise, formation dual, suivi des alumni

3. LES PERFORMANCES 2018 DU SECTEUR PAR PROGRAMMES

3.3. Résultats des programmes du MEN/ANPECTP

3.3.1. Les résultats du programme développement intégré de la petite-enfance

➤ Composante qualité améliorée

Les objectifs et résultats attendus en 2018 pour le programme DIPE sont centrés sur (i) l'amélioration des apprentissages, (ii) le renforcement des compétences des personnels, (iii) l'évaluation du suivi des performances et des acquis. Les résultats atteints sont présentés dans les tableaux suivis d'analyses ci-dessous.

Tableau 4 : seuil de maîtrise et suivi encadrement du personnel

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart R-C	Cible 2022
Pourcentage d'enfants de 0 à 5 ans ayant atteint le seuil de maîtrise minimale de compétences de base relatives à la communication, l'éveil au milieu et l'éducation psychomotrice et artistique	ND	ND	ND	ND	75%
Pourcentage des personnels d'éducation de la petite enfance et du préscolaire dont les compétences professionnelles sont renforcées pour développer des enseignements-apprentissages précoces de qualité et pertinents	36,87%	44%	68%	23%	75%
Pourcentage de personnels de la petite enfance formés et certifiés	45,24%	51%	68%	17%	75%
Pourcentage d'enseignants qualifiés et outillés vers la réussite pour tous disponibles	37%	45%	68%	23%	80%
Pourcentage d'éducateurs ayant bénéficié d'un suivi encadrement	24%	35%	32%	-3%	80%

Source : CMR PAQUET 2018-2030

Efficacité

En 2018, pour une cible de 44%, le pourcentage des personnels dont les compétences sont renforcées est de 68%, soit un gain de 24%. Par rapport à la référence (36,87%), on note un écart positif de 31,13%. Le taux d'enseignants formés et certifiés s'élève à 68%, soit un écart positif de 17%. Par rapport à l'année de référence (45,24%), on enregistre un écart positif de 22,76%.

S'agissant des enseignants qualifiés et outillés, le taux réalisé en 2018 est de 68% pour une prévision de 45%, soit un gain de 23%. Par rapport à la référence (37%), le programme a réalisé un progrès de 31%. Concernant le suivi encadrement, le programme enregistre 32% en 2018 pour une cible de 35%, soit un écart négatif de 3% et une progression de 8% par rapport à la référence (24%).

L'indicateur portant sur les seuils de maîtrise minimale de compétences de base relatives à la communication, l'éveil au milieu et l'éducation psychomotrice et artistique n'a pas de valeur de référence, ni de prévision, ni de réalisation en 2018 du fait que l'évaluation des compétences des enfants est prévue en 2022.

Analyse

Par rapport à la référence, si la progression de 31,13% est maintenue, la cible de 2022 (75%) sera atteinte en termes de renforcement des compétences des personnels.

S'agissant du taux d'enseignant formés et certifiés, si l'écart positif de 22,76% est maintenu, la cible (75%) sera aussi atteinte.

De même, pour les enseignants qualifiés et outillés, si le gain de 31% continue, la cible (80%) sera également atteinte.

Pour l'encadrement, l'écart positif de 8% maintenu pourrait permettre d'atteindre la cible de la phase (80%).

Au regard de l'évolution de ces indicateurs, le résultat « Pourcentage d'enfants de 0 à 5 ans ayant atteint le seuil de maîtrise minimale de compétences de base relatives à la communication, l'éveil au milieu et l'éducation psychomotrice et artistique » peut être atteint en 2022 (75%).

Les efforts consentis par l'Etat en collaboration avec les partenaires techniques et financiers ont permis de réaliser ces performances. En effet, les mesures prises par l'Etat à travers les CRFPE dans la formation initiale et continue des personnels et les cahiers des charges des inspecteurs de l'éducation dans le suivi encadrement des enseignants sont des leviers capitaux pour réaliser ces performances. Aussi, une bonne partie des interventions des PTF est orientée vers le renforcement des compétences des personnels d'éducation.

L'avènement des projets « PIPADHS » et « DPE » prévus pour la période 2019 - 2023 et l'intégration du préscolaire dans le PAQEEB constituent de réelles opportunités pour améliorer davantage les performances du programme.

Tableau 5 :les capacités renforcées des apprenants (0-5ans), des encadreurs et éducateurs

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart R-C	Cible 2022
Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 5 ans dont les capacités de vivre ensemble, la sensibilité à la protection de l'environnement et à l'éveil scientifique sont renforcées	0%	0%	ND	ND	80%
Pourcentage des encadreurs et d'éducateurs qui sont formés sur l'inclusion et à la pédagogie différenciée pour la prise en charge des enfants à besoins spéciaux	ND	10%	9%	-1%	100%
Pourcentage d'enseignants formés aux méthodes et techniques d'enseignement renouvelées	5%	5%	7%	2%	100%

EFFICACITE

En 2018, le pourcentage des encadreurs et d'éducateurs formés sur l'inclusion et à la pédagogie différenciée pour la prise en charge des enfants à besoins spéciaux est de 9%, soit un écart négatif de 1% par rapport à la cible de l'année. Pour l'année de référence, les données n'ont pas été disponibles. Quant à la formation des enseignants aux méthodes et techniques d'enseignement renouvelées, le taux de réalisation est de 7%, soit un gain de 2% par rapport à la prévision de 2018 et à la référence. L'indicateur portant sur le Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 5 ans dont les capacités de vivre ensemble, la sensibilité à la protection de l'environnement et à l'éveil scientifique sont renforcées n'a pas de valeur de référence, ni de prévision, ni de réalisation en 2018 du fait qu'il sera pris en compte dans l'évaluation des compétences des enfants, prévue en 2022.

ANALYSE

L'indicateur sur le pourcentage d'encadreurs et d'éducateurs formés sur l'inclusion et la pédagogie différenciée n'est pas renseigné pour l'année de référence. Par rapport à la prévision, l'écart négatif de 1% en 2018 laisse présager qu'à ce rythme, la cible de 2022 (100%) ne pourra pas être atteinte.

Aussi, malgré le gain de 2%, le pourcentage d'enseignants formés aux méthodes et techniques d'enseignement renouvelées atteindra difficilement la cible de 100% en 2022.

Par conséquent des actions consistantes devront être mises en œuvre pour l'atteinte de la cible notamment l'intégration des modules dans les curricula de formation des enseignants dans les CRFPE, l'orientation de l'intervention des partenaires dans le domaine de l'inclusion, etc.

Tableau 6 : l'environnement des structures du préscolaire

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart R-C	Cible 2022
Pourcentage de structures d'éducation préscolaire et de développement de la petite enfance disposant de conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des enfants âgés de 0 à 5 ans	54%	59%	54%	-5%	80%
Pourcentage de structures communautaires d'éducation préscolaire et de développement de la petite enfance disposant de conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des enfants âgés de 0 à 5 ans	18%	24%	41%	16%	50%
Pourcentage de structures préscolaires pour les 3-5 ans disposant de points d'eau, d'installation sanitaire, de kit lavage des mains et d'électricité	40%	48%	60%	12%	80%
Pourcentage de structures communautaires préscolaires pour les 3-5 ans disposant de points d'eau, d'installation sanitaire, de kit lavage des mains et d'électricité	15%	22%	59%	37%	50%

EFFICACITE

En 2018, 54% des structures d'éducation préscolaire et de développement de la petite enfance offrent des conditions propices à l'épanouissement des enfants, soit un écart négatif de 5% par rapport à la prévision et une stagnation par rapport à la référence.

Pour les structures communautaires, on note un écart positif de 16% par rapport à la prévision et 23% par rapport à la référence.

A propos de l'environnement des structures caractérisé par l'installation des points d'eau, de sanitaire, d'électricité et de kits de lavage des mains, un écart positif de 12% est enregistré par rapport à la prévision de 2018 et 20% par rapport à la référence.

Quant aux structures communautaires, seules 59% disposent de points d'eau, d'installation sanitaire, de kit lavage des mains et d'électricité, soit un gain de 37% par rapport à la prévision et 44% par rapport à la référence.

ANALYSE

La stagnation notée sur le pourcentage de structures d'éducation préscolaire et de développement de la petite enfance disposant de conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des enfants âgés de 0 à 5 ans, ne permet d'envisager l'atteinte de la cible (80%). Par contre dans le communautaire, avec un gain de 23 %, la cible (50%) sera dépassée. S'agissant des installations de points d'eau, de sanitaires, de lave main et d'électricité, si les bonds sont maintenus (37%) pour toutes les structures et 44% pour le communautaire, les cibles seront atteintes de façon globale (80%) et dans le communautaire (50%) en 2022.

En effet, le programme national de construction, équipement des cases des tout-petits et de réhabilitations des structures DIPE constitue un important levier pour améliorer les conditions d'épanouissements et de réussite des enfants.

Aussi, les interventions des collectivités territoriales, des communautés et des partenaires orientées à améliorer l'environnement des structures à travers les équipements, la réhabilitation des structures DIPE concourent à créer des conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des enfants. A cela s'ajoutent les actions orientées dans l'installation de points d'eau, de sanitaire, d'électricité et la dotation de Kits de lavage de mains.

➤ Composante accès équitable

Dans le domaine de l'accès, les objectifs et résultats attendus tournent autour (i) de l'augmentation de l'accès au préscolaire, (ii) du développement du communautaire et du privé et (iii) l'augmentation de la fréquentation des classes à l'enseignement élémentaire

Les résultats atteints sont présentés dans les tableaux suivis d'analyses ci-dessous.

Tableau 7 : Taux brut d'accès au préscolaire

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart R-C	Cible 2022
Taux brut d'accès en petite section garçons	14,4%	22,1%	17,1%	-5,02%	31,4%
Taux brut d'accès en petite section filles	16,5%	23,9%	19,2%	-4,74%	32,6%
Taux brut d'accès en petite section total	15,4%	23,0%	18,1%	-4,91%	32,0%
Taux brut d'accès en moyenne section garçons	17,2%	19,5%	15,3%	-4,20%	29,7%
Taux brut d'accès en moyenne section filles	20,2%	21,5%	17,6%	-3,90%	31,0%
Taux brut d'accès en moyenne section total	18,7%	20,5%	16,4%	-4,10%	30,3%
Taux brut d'accès en grande section garçons	17,0%	27,6%	17,6%	-10,0%	50,1%
Taux brut d'accès en grande section filles	19,5%	29,6%	20,1%	-9,50%	51,4%
Taux brut d'accès en grande section total	18,2%	28,6%	18,9%	-9,70%	50,7%

Efficacité

En 2018, le taux brut d'accès à la petite section est de 18,1% pour une prévision de 23,0%, soit un écart négatif de 4,9% points par rapport à l'année et un écart positif de 2,7% par rapport à la référence.

Chez les filles, pour une prévision de 23,9 % en 2018, le taux est de 19,2%, soit un écart négatif de 4,74%. Par rapport à la référence, on note un gain de 2,7%.

Chez les garçons, le programme enregistre aussi un écart négatif de 5,02% par rapport à la prévision et un gain de 2,7% sur la référence.

Pour la moyenne section, en 2018, le taux brut d'accès est de 16,4%, soit un écart négatif de 4,10% par rapport à la prévision et 2,3% par rapport à la référence. Selon le sexe, l'écart par rapport à la prévision est plus accentué chez les garçons (-4,20 points) que chez les filles (-3,90 points). Comparé à la référence, on enregistre une baisse de 1,9% pour les garçons et 2,4% pour les filles.

S'agissant de la grande section, le taux brut d'accès est de 18,9%, soit un écart négatif de 9,7% par rapport à la prévision et un léger progrès de 0,7% sur la référence.

Dans cette section, les prévisions ne sont pas atteintes avec des écarts de plus de 9 points chez les garçons comme chez les filles. Par ailleurs, par rapport à la référence, on note une même progression du taux d'accès des filles et des garçons (0,6%).

Analyse

Les faibles progrès enregistrés à la petite section (2,7%) et à la grande (0,7%) entre 2017 et 2018 ne permettront pas l'atteinte des cibles respectives de 32,0% et 50,7%. Cette situation se reflète également dans la répartition par sexe.

A la moyenne section, la baisse de 2,3% enregistrée ne favorise pas l'atteinte de la cible. Elle est plus accentuée chez les filles (- 2,4%) que chez les garçons (-1,9%).

Les baisses notées à la moyenne section pourraient s'expliquer par un éventuel décrochage des enfants venant de la petite section et un faible enrôlement d'enfants ayant l'âge d'entrée à la moyenne section. L'absence de stratégie efficace d'enrôlement et de maintien des enfants au préscolaire en est la principale cause.

Toutefois, cette tendance peut être renversée par les actions visant à élargir la carte scolaire à travers la diversification des offres notamment par le développement du communautaire et des daara préscolaires. A cela s'ajoutent les interventions de l'Etat et des partenaires en matière de constructions, d'équipement d'appui au fonctionnement ainsi que les campagnes de sensibilisation pour le développement de la petite enfance.

Tableau 8 : Taux brut de préscolarisation (TBPS)

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart R-C	Cible 2022
Taux brut de préscolarisation des garçons	16,2%	23,0%	16,7%	-6,34%	36,9%
Taux brut de préscolarisation des filles	18,7%	25,0%	19,0%	-5,96%	38,2%
Taux brut de préscolarisation global	17,4%	24,0%	17,8%	-6,18%	37,5%
Indice de parité	1,15	1,15	1,14	-0,01	1

EFFICACITE

En 2018, le programme a réalisé un TBPS global de 17,8%, soit un écart négatif de 6,18% par rapport à la prévision et un léger gain de 0,4% par rapport à la référence.

Chez les garçons, on note aussi une baisse de 6,34% par rapport à la prévision et un léger gain de 0,5% par rapport à la référence.

Chez les filles, une baisse de 5,96% est enregistrée par rapport à la prévision et un léger progrès de 0,3% par rapport à la référence.

L'indice de parité est en faveur des filles avec un gain de 0.01 point sur la prévision et la référence.

ANALYSE

Le rythme d'évolution du TBPS global, avec son léger bond de 0,4% entre 2017 et 2018 ne permet pas d'envisager l'atteinte de la cible de 2022 (37,5%). Il en est de même chez les garçons et chez les filles. Ce faible progrès s'explique, entre autres, par le nombre insuffisant d'enseignants mis à la disposition de la petite enfance et du préscolaire, l'insuffisance de structures fonctionnelles en 2018.

De même, on constate que l'environnement n'est pas attractif au regard du faible taux de construction de blocs d'hygiène et de l'absence d'infrastructures au bénéfice des enfants handicapés. La fermeture de structures communautaires exclue et réduit les chances d'une prise en charge précoce des enfants âgés de 0 à 5 ans surtout ceux vivants en milieu défavorisé.

Tableau 9 : part du communautaire dans les effectifs du préscolaire

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart R-C	Cible 2022
Part du communautaire dans les effectifs du Préscolaire	14,83%	22,6%	13,29%	-9,33%	26,4%

Effacité

En 2018, la part du communautaire dans les effectifs du Préscolaire est de 13,29%, soit un écart négatif de 9,33% par rapport à la prévision et une baisse de 1,54% par rapport à la référence.

Analyse

Le rythme d'évolution de la part du communautaire dans les effectifs ne permet pas d'atteindre la cible de 2022 (26,4%).

Cette situation s'explique par l'instabilité de ce type d'offre caractérisé par l'insuffisance du nombre d'enseignants, le manque de motivation des personnels d'éducation bénévoles, l'absence de plan de carrière de ces personnels, l'insuffisance des ressources financières des communautés, la faiblesse des investissements des collectivités territoriales et l'irrégularité du suivi encadrement rapproché par les services techniques de l'Etat.

Pour atteindre la cible, il s'agira, entre autres, de développer des stratégies de communication, de plaider et de sensibilisation

➤ Composante Gouvernance transparente

En gouvernance transparente, les objectifs et résultats attendus tournent autour (i) de l'amélioration de la gouvernance des structures du DIPE et (ii) l'amélioration du financement du programme. Les performances en 2018 sont développées ci-dessous.

Tableau 10 : Nombre de rencontres organisées avec l'implication des parties prenantes

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart R-C	Cible 2022
Nombre de rencontres organisées avec l'implication des parties prenantes au niveau central	2	2	2	0	2
Nombre de rencontres organisées avec l'implication des parties prenantes au niveau déconcentré	14	14	14	0	14

Source : CMR_PAQUET 2018-2022

EFFICACITE

En 2018, deux (02) rencontres ont été organisées avec l'implication des parties prenantes au niveau central. Concernant cet indicateur, la valeur est la même pour la référence, la prévision et la réalisation. Au niveau déconcentré, quatorze (14) rencontres ont été organisées.

Analyse

Au niveau central comme déconcentré, le nombre de rencontres planifiées (14) étant réalisé en 2017 et en 2018, on peut supposer que les cibles de 2022 seront atteintes. Cela s'explique par la mise en place de comités impliquant les acteurs de la petite enfance, tant au niveau central que déconcentré. L'organisation de la semaine nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits instituée par décret recommandant la mise en place d'un comité national inclusif et la tenue de comité régional de développement (CRD) dans chaque région est en faveur de la réalisation de cet objectif.

Tableau 11 : financement du programme Petite enfance et Éducation préscolaire

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart R-C	Cible 2022
Part du budget du programme petite enfance et éducation préscolaire dans le budget alloué au secteur de l'éducation et de la formation	ND	1,70%	ND	ND	3,88%
Taux d'exécution des ressources allouées au programme petite enfance et éducation préscolaire	ND	50%	100%	50%	100%
Part des collectivités territoriales dans le financement du programme Petite Enfance et Education préscolaire (en milliards)	ND	0,42	ND	ND	0,42

EFFICACITE

En 2018, la part du budget du programme petite enfance et éducation préscolaire dans le budget alloué au secteur de l'éducation et de la formation n'a pas été déterminée comme pour l'année de référence. Il en est de même pour la part des collectivités territoriales dans le financement du programme. Quant au taux d'exécution des ressources allouées au programme, la réalisation est de 100%, soit un écart positif de 50% par rapport à la prévision. Pour ces indicateurs, les valeurs de référence ne sont pas déterminées.

Analyse

Les indicateurs liés au financement n'ont pas été renseignés pour l'année de référence. Aussi, seul le taux d'exécution des ressources a été renseigné pour les réalisations (100%) et il concerne les crédits d'investissement. A ce rythme, la cible est déjà atteinte.

Les données manquantes s'expliquent entre autres, par l'absence d'un mécanisme de collectes des informations relatives aux différentes contributions.

Tableau 12 : % de structures disposant de Comité de Gestion d'école (CGE) fonctionnel

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart R-C	Cible 2022
% de structures disposant de Comité de Gestion d'Ecole (CGE) fonctionnel	90%	93%	88%	-5%	100%

Effacité

En 2018, le Pourcentage de structures disposant de Comité de Gestion d'Ecole (CGE) fonctionnel est de 88%, soit un écart négatif de 5% par rapport à la prévision et de 2% par rapport à la référence.

Analyse

Le pourcentage de CGE fonctionnel connaît une baisse de 2% entre 2017 et 2018. Si cette tendance est maintenue, la cible de 100% risque de ne pas être atteinte. Cette situation est due entre autres à la léthargie des CGE mis en place, au manque de formation des membres, aux nouvelles écoles créées, etc. Par ailleurs, l'avènement des projets financés par la Banque mondiale (BM) et la KOICA en 2019, permettra de développer des stratégies pour améliorer la gestion participative et inclusive des structures préscolaires et DIPE. Ainsi, avec les actions combinées de ces deux grands projets, la cible de 100% en 2022 pourrait être atteinte.

Tableau 13 : pourcentage de structures de la petite enfance et du préscolaire disposant d'une connectivité à l'Internet fiable et stable

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart R-C	Cible 2022
Pourcentage de structures de la petite enfance et du préscolaire disposant d'une connectivité à l'internet fiable et stable	5%	10%	8%	-2%	40%

EFFICACITE

En 2018, le Pourcentage de structures de la petite enfance et du préscolaire disposant d'une connectivité à Internet est de 8% soit un écart négatif de 2% par rapport à la prévision et un gain de 3% sur la référence.

ANALYSE

Avec un rythme annuel de progression de 3% de connectivité, le programme n'atteindra pas la cible de fin de phase en 2022 (40%). Cette situation s'explique par la faiblesse du taux de couverture de l'internet dans certaines zones notamment rurales.

3.3.2. Les résultats du programme enseignement élémentaire

➤ Composante qualité améliorée

Les objectifs et résultats attendus en 2018 pour le programme enseignement élémentaire sont centrés sur (i) l'amélioration des résultats des apprentissages, (ii) le renforcement des compétences des encadreurs et des enseignants dans domaines comme la lecture, l'inclusion (iii) l'amélioration des résultats de fin d'année. Les résultats atteints sont présentés dans les tableaux suivis d'analyses ci-dessous.

Tableau 14 : les taux de flux à l'Élémentaire

Indicateurs	Référence 2016	Cible 2017	Réalisé 2017	Ecart R-C	Cible 2022
Taux de redoublement à l'élémentaire	3,7%	3,30%	3,68%	0,38%	2,62%

Taux de redoublement des garçons	3,8%	3,48%	3,75%	0,27%	2,72%
Taux de redoublement des filles	3,6%	3,15%	3,62%	0,47%	2,53%
Taux d'abandon à l'élémentaire	10,6%	8,79%	10,61%	1,82%	6,07%
Taux d'abandon des garçons	11,2%	9,41%	11,26%	1,85%	6,40%
Taux d'abandon des filles	10,0%	8,23%	10,01%	1,78%	5,76%
Taux de survie à l'élémentaire	65%	67%	60,30%	-6,70%	76%
Taux de survie chez les garçons	57,90%	60,30%	56,30%	-4,00%	72,50%
Taux de survie chez les filles	67,50%	69,30%	64,00%	-5,30%	78,70%

Source : RNSE 2017 et 2018 et CMR PAQUET/DPR/MEN

EFFICACITE

Les taux de flux sont calculés pour l'année n-1. En 2017, le taux de redoublement total à l'Elémentaire est de 3,68%. Comparé à la prévision, on note un écart positif de 0,38%. Mais, par rapport à la référence, un écart négatif de 0,02% est enregistré.

Chez les filles, cet indicateur est de 3,6% en 2017, soit un écart positif de 0,47% par rapport à la prévision et de 0,02% par rapport à la référence.

Quant aux garçons, le taux de redoublement est de 3,75% en 2017 avec un écart positif de 0,27% par rapport à la prévision. Comparé à la référence, ce taux affiche une baisse de 0,05%.

Le taux d'abandon est de 10,61%, soit un écart positif de 1,82% par rapport à la prévision et de 0,01% par rapport à la référence.

Chez les filles, le programme enregistre un taux de 10,01%, soit un écart positif de 1,78% par rapport à la prévision et de 0,01% sur la référence. Quant aux garçons, le taux d'abandon est de 11,26% avec un écart positif de 1,85% par rapport à la prévision et de 0,06% par rapport à la référence.

En 2017, le taux de survie en dernière année de l'enseignement élémentaire est de 60,30%. Il enregistre un écart négatif de 6,7% par rapport à la prévision et de 4,7% par rapport à la référence.

Chez les filles, ce taux est de 64,0% en 2017 avec un écart négatif de 5,3% par rapport à la prévision et 3,5% sur la référence. Quant aux garçons, le taux de survie est de 56,3% en 2017, soit un écart négatif de 4,0% par rapport à la prévision et de 1,6% sur la référence.

ANALYSE

Le taux de redoublement a connu une baisse de 0,02% entre 2016 et 2017. Avec ce léger gain, la cible de 2022 sera difficilement atteinte si la tendance est maintenue. Chez les garçons, la baisse de 0,05% ne permet pas d'envisager l'atteinte de la cible. Il en est de même pour les filles où on note un écart positif de 0,02% entre 2016 et 2017.

Le taux d'abandon, avec un écart positif de 0,01% entre 2016 et 2017, laisse aussi envisager que la cible de 2022 sera difficilement atteinte. La même tendance est observée chez les garçons et chez les filles où on note des écarts positifs avec respectivement 0,06% et 0,01%.

Pour le redoublement et l'abandon, les écarts positifs indiquent des contreperformances.

Le taux de survie enregistre un écart négatif de 4,7% entre 2016 et 2017. Si cette tendance est maintenue, la cible ne sera pas atteinte. Il en est de même pour les garçons et les filles où on note respectivement des écarts négatifs de 1,6% et 3,5%.

Les résultats mitigés des taux de redoublement et d'abandon sont liés, entre autres (i) à la non application de la directive relative à l'élimination des redoublements intra étapes, (ii) au non-respect de la norme pour le pourcentage de redoublement, (iii) aux classes gelées à cause du manque d'enseignants, (iv) aux conditions d'enseignement apprentissage défavorables, (v) au déficit d'enseignants qualifiés, (vi) aux écoles à cycle incomplet, (vii) à l'exode rural, (viii) à l'inadaptation de l'offre d'éducation dans certains endroits, (ix) à la faible couverture des écoles en cantines scolaires (15,3% des écoles).

Quant au taux de survie à la dernière année d'étude, les baisses notées s'expliquent par les taux d'abandons élevés, notamment dans les classes de CI (10,40%), de CE1 (9,34%), de CM1 (19,49%).

Toutefois, cette tendance peut être inversée par les actions visant à améliorer la qualité des enseignements-apprentissages à travers (i) la mise en œuvre du dispositif de soutien des élèves en difficulté en lecture et en mathématiques, (ii) le suivi/encadrement régulier des directeurs d'écoles et des enseignants craie en main, (iii) le renforcement de la formation continue, (iv) les interventions des partenaires dans le renforcement de capacités pédagogiques des enseignants, dans le développement de

pratiques contribuant à l'amélioration de la lecture en premières années d'études, des apprentissages en mathématiques, de l'engagement des parents et des communautés, etc.

Tableau 15 : seuils de maîtrise en lecture et mathématiques

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
% élève ayant atteint le seuil minimum de maîtrise en Lecture au CP	28,6	61,0	41,6	-19,4	63,4
% élève ayant atteint le seuil minimum de maîtrise en Lecture au CE2	21,2	61,2	32	-29,2	63,5
% élève ayant atteint le seuil minimum de maîtrise en mathématiques au CP	51	60,2	49,3	-10,9	62,1
% élève ayant atteint le seuil minimum de maîtrise en mathématiques au CE2	21,6	58,2	33,4	-24,8	61,1

Source : SNERS 2015 et 2017

EFFICACITE

Pour une prévision de 61,0%, le seuil de maîtrise en lecture au CP réalisé en 2018 est de 41,60%, soit un écart négatif de 19,40 points de pourcentage. Comparé à sa valeur de 2017 (28,60%), on note une hausse de 13 points de pourcentage. Au CE2, le pourcentage d'élèves ayant atteint le seuil minimum de maîtrise en lecture est de 32% en 2018 pour une prévision de 61,20%, soit un écart négatif de 29,20 points et une hausse de 10,80 points de pourcentage par rapport à la valeur de 2017 (21,20%).

En mathématiques, le pourcentage d'élèves au CP ayant atteint le seuil de maîtrise s'établit à 49,30% en 2018 pour une prévision de 60,20%, soit un écart négatif de 11,9 points. Comparé à la valeur de 2017 (51%) on note aussi une baisse de 1,70 point.

Au CE2, le pourcentage d'élèves ayant atteint le seuil minimum de maîtrise en mathématiques est 33,40% pour une prévision de 58,20%, soit un écart négatif de 24,80% en 2018 et une hausse de 11,80% par rapport à la valeur de 2017 (21,60%).

ANALYSE

Au CP, le pourcentage d'élèves ayant atteint le seuil minimum de maîtrise en lecture a enregistré un progrès de 13 points de pourcentage entre 2017 et 2018. Si cette tendance est maintenue, la cible de 2022 (63,4%) sera atteinte.

En mathématiques, on note une baisse de 1,7 point de pourcentage durant la même période. À ce rythme, la cible de 2022 (62,1%) risque de ne pas être atteinte.

Au CE2, le pourcentage d'élèves ayant atteint le seuil minimum de maîtrise en lecture a enregistré entre 2017 et 2018, un progrès de 10,8 points de pourcentage. Avec cette évolution, la cible (63,5%) sera atteinte.

En mathématiques, on note aussi durant cette période, une hausse de 11,8 points de pourcentage. Si cette tendance est maintenue, la cible (61,1%) sera atteinte.

Cette situation s'explique par les efforts soutenus dans l'amélioration des pratiques des enseignements-apprentissages à travers des programmes comme le PAQEED, le PAAME, LPT... Par ailleurs, les performances pourraient être améliorées grâce à la mise en œuvre du dispositif de soutien des élèves en difficulté en lecture et en mathématiques et le renforcement des capacités des enseignants de l'élémentaire en didactique de la lecture et des mathématiques, en évaluation et en pédagogie différenciée notamment la remédiation et l'inclusion.

Tableau 16 : Formation des inspecteurs et des enseignants

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Pourcentage d'inspecteurs formés aux techniques d'enseignements-apprentissages de qualité et en adéquation avec les visées du curriculum de l'élémentaire	30%	40%	ND	-	80%

Pourcentage d'enseignants (Directeurs déchargés et maître craie en main) formés aux techniques d'enseignements-apprentissages de qualité et en adéquation avec les visées du curriculum de l'élémentaire	30%	40%	ND	-	80%
--	-----	-----	----	---	-----

EFFICACITE

En 2018, les pourcentages d'inspecteurs et d'enseignants formés aux techniques d'enseignements-apprentissages de qualité et en adéquation avec les visées du curriculum de l'élémentaire n'ont pas été renseignés. Ainsi, les écarts ne pouvaient être calculés.

ANALYSE

Les indicateurs liés à la formation des inspecteurs et des enseignants n'ont pas été renseignés du fait de la grève des Inspecteurs de l'Education et de la Formation. Si cette situation perdure, la cible de 2022 ne sera pas atteinte (80%).

Tableau 17 : Taux d'achèvement (TA) à l'Élémentaire

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
TA du cycle élémentaire	61,2%	62,8%	59,8%	-3,02%	72,7%
TA du cycle élémentaire des garçons	55,0%	56,50%	54,0%	-2,5%	65,4%
TA du cycle élémentaire des filles	67,8%	69,40%	65,9%	-3,5%	80,1%

Source : Rapport des indicateurs de 2018/DPRE/MEN

EFFICACITE

En 2018, le taux d'achèvement du cycle élémentaire est de 59,8% avec un écart négatif de 3,02% par rapport à la prévision et de 1,4% par rapport à la référence.

Chez les filles, pour une prévision de 69,40%, la valeur réalisée est de 65,90% soit un écart négatif de 3,50%. Comparé à la référence (67,80%), on note une baisse de 1,9%. Quant aux garçons, le taux d'achèvement est de 54,0%, pour une prévision de 56,50% soit un écart négatif de 2,50%. Par rapport au taux de 2017 (55,0%), on enregistre une baisse de 1%.

ANALYSE

Le taux d'achèvement a connu une baisse de 1,4% entre 2017 et 2018. Si cette tendance est maintenue, la cible de 2022 ne sera pas atteinte.

Cette régression s'explique, entre autres, par : (i) la non application de la directive relative à l'élimination des redoublements intra étapes, (ii) le nombre important d'écoles à cycle incomplet ne favorisant pas la continuité éducative, (iii) les conditions difficiles d'enseignement apprentissage (effectifs pléthoriques, classes spéciales), (iv) l'inadaptation de l'offre d'éducation dans certaines zones. Toutefois, cette tendance peut être inversée grâce aux efforts consentis par l'Etat et les partenaires pour la réalisation de la politique éducative notamment dans le cadre de (i) l'amélioration des conditions d'enseignement-apprentissage, (ii) du relèvement du niveau de recrutement des enseignants et le renforcement de la formation initiale, (iii) du renforcement de l'encadrement et du dispositif de formation continue axée sur la didactique rénovée des disciplines fondamentales.

Tableau 18 : Taux de réussite au CFEE en 2018

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Taux de réussite au CFEE	56,74%	61,00%	55,51%	-5,49%	71%

EFFICACITE

En 2018, le taux de réussite au CFEE est de 55,51%, pour une prévision de 61,00%, soit un écart négatif de 5,49%. Comparé à la référence, on note une baisse de 1,23%.

ANALYSE

Le taux de réussite au CFEE a connu une baisse de 1,23% entre 2017 et 2018. A ce rythme, la cible de 2022 ne sera pas atteinte. Cette régression s'explique en partie par la persistance des anciennes pratiques d'évaluation des élèves et à la non maîtrise des évaluations introduites par l'APC.

La tendance pourrait être inversée à travers des actions telles que : (i) le suivi/encadrement axé sur la maîtrise des techniques d'évaluation selon l'APC (ii) l'organisation de CFEE blancs à tous les niveaux ; (iii) le renforcement des capacités des enseignants de l'élémentaire en didactique de la lecture et des mathématiques, en évaluation et en pédagogie différenciée notamment la remédiation et l'inclusion (iv) la mise en œuvre du dispositif de soutien des élèves en difficulté en lecture et en mathématiques.

➤ Composante accès équitable

Dans le domaine de l'accès, les objectifs et résultats attendus tournent autour (i) de l'augmentation de l'accès l'élémentaire, (ii) du développement du communautaire et du privé et (iii) le développement du privé et du communautaire mais aussi du bilinguisme.

Les résultats atteints sont présentés dans les tableaux suivis d'analyses ci-dessous.

Tableau 19 : Taux brut d'admission au CI et indice de parité

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Taux brut d'admission global au CI	102,6%	105,2%	102,20%	-2,98%	108,4%
Taux brut d'admission au CI des garçons	96,0%	99,7%	95,80%	-3,90%	104,8%
Taux brut d'admission au CI des filles	109,5%	110,9%	108,90%	-2,00%	112,2%
Indice de parité du TBA au CI	1,14	1,11	1,14	0,03	1,07

EFFICACITE

En 2018, le TBA au CI, est de 102,2% pour une prévision de 105,2%, soit un écart négatif de 2,98% et de 0,40% par rapport à la référence. Chez les filles, pour une prévision de 110,9 % en 2017, le taux de réalisation est de 108,90%, soit un écart négatif de 2,00%. Par rapport à la référence, on note également une baisse de 0,60%. Chez les garçons, le programme enregistre un écart négatif de 3,90% par rapport à la prévision et une baisse 0,2% comparé à la référence.

S'agissant de l'indice de parité, il est de 1,14, soit un écart positif de 0,03 par rapport à la prévision et une stagnation par rapport à la référence.

ANALYSE

Le rythme d'évolution du taux d'admission au CI, avec une baisse de 0,40% entre 2017 et 2018, ne permet pas d'envisager l'atteinte de la cible de 2022 (108,4%). Il en est de même pour les garçons et les filles. L'indice de parité étant constant entre 2017 et 2018, la cible de 2022 (1,07) risque de ne pas être atteinte.

La faiblesse des taux d'admission au CI s'expliquerait notamment par les facteurs socio-culturels de résistance à la scolarisation des enfants dans les régions en retard de scolarisation, l'existence d'un nombre important d'écoles à cycle incomplet ne favorisant pas le recrutement annuel et régulier au CI, le gèle de certaines classes de CI faute d'enseignant ou de local, etc.

Pour corriger cette situation, il s'agira de procéder à un enrôlement massif des enfants, d'adapter et de renforcer la diversification des offres d'éducation, de recruter un nombre suffisant d'enseignants, etc.

Tableau 20 : Taux brut de scolarisation (TBS)

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Taux brut de scolarisation global	86,0%	88,0%	86,40%	-1,6%	94,5%
Taux brut de scolarisation chez les garçons	80,2%	82,3%	80,40%	-1,87%	89,2%
Taux brut de scolarisation chez les filles	92,2%	93,9%	92,60%	-1,31%	99,9%
Indice de parité du TBS	1,15	1,14	1,15	0,01	1,12

Source : Rapport des indicateurs de 2018/DPRE/MEN

EFFICACITE

En 2018, le programme a réalisé un TBS de 86,40% soit un écart négatif de 1,6% par rapport à la prévision et un léger gain de 0,4% par rapport à la référence. Chez les garçons, on note une baisse de 1,87% par rapport à la prévision et un léger gain de 0,20% par rapport à la référence. Chez les filles, une baisse de 1,31% est enregistrée par rapport à la prévision et un léger progrès de 0,40% par rapport à la référence.

L'indice de parité est en faveur des filles avec un écart positif de 0,01 point par rapport à la prévision et une stagnation par rapport à la référence.

ANALYSE

Entre 2017 et 2018 le TBS a connu un bond de 0,40%. Cette hausse devrait être améliorée pour atteindre la cible de 2022 (94,5%). Chez les filles comme chez les garçons on note respectivement des performances de 0,4% et 0,20%. L'indice de parité (1,15) est resté constant entre 2017 et 2018.

A ce rythme, la cible (1,12) de 2022 risque de ne pas être atteinte.

Les progrès du TBS s'expliquent en partie par les efforts consentis dans le renforcement de la diversification de l'offre d'éducation, la résorption des abris provisoires, la mise en place de cantines scolaires, l'appui des partenaires, etc. L'avènement des projets comme le PASEB, le PADES permettront d'améliorer les résultats.

Pour l'indice de parité, les projets et programmes en faveur des filles (SCOFI, PAEF, PAEF-PLUS, ...) et l'amélioration de l'environnement physique des apprentissages expliquent la prédominance des filles dans les effectifs de l'Elémentaire. Au regard de ces résultats, il urge de développer des stratégies pour enrôler et maintenir aussi les garçons.

Tableau 21 : diversification de l'offre

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Part des effectifs du public Franco-Arabe dans les effectifs des écoles élémentaires publiques	3,6%	3,7%	5,20%	1,51%	4,1%
Pourcentage des élèves de l'élémentaire dans l'enseignement privé	16,34%	15,37%	16,90%	1,53%	14,26%
Part des effectifs des écoles publiques d'enseignements bilingues (français-langue nationale) dans les effectifs des écoles élémentaires publiques	0%	3,25%	3,25%	0,00%	ND

Source : *Rapport des indicateurs de 2018/DPRE/MEN*

EFFICACITE

En 2018, la part des effectifs du public Franco-Arabe dans les effectifs des écoles élémentaires publiques est de 5,20%, soit un écart positif de 1,51% par rapport à la prévision et une progression de 1,6% par rapport à la référence.

Pour la part du privé dans les effectifs de l'élémentaire, le pourcentage d'élèves est de 16,90%, soit un écart positif de 1,53% comparé à la prévision et de 0,56% par rapport à la référence. Quant à la part des effectifs des écoles publiques d'enseignements bilingues (français-langue nationale) dans les effectifs des écoles élémentaires publiques, le pourcentage est 3,25%, soit un écart nul par rapport à la prévision et un gain de 3,23% par rapport à la référence.

ANALYSE

La part du franco-arabe a enregistré un gain de 1,6% entre 2017 et 2018. D'ailleurs, elle a dépassé la cible de 2022 (4,1%).

Pour la part du privé, les écarts positifs sont des contreperformances. Ainsi, la légère hausse de 0,56% entre 2017 et 2018 ne permet pas d'envisager l'atteinte de la cible de 2022 (14,26%) dans la mesure où l'objectif visé est de réduire cette part avec l'option politique d'assurer la gratuité de la scolarisation à l'élémentaire.

Quant à la part des effectifs des écoles publiques d'enseignement bilingue (français-langue nationale), même si la cible 2022 n'est pas déterminée, on constate que ce taux connaît une bonne évolution (3,23%) entre 2017 et 2018.

Les résultats obtenus sur le franco-arabe s'expliquent par le renforcement de cette offre d'éducation notamment dans les régions réticentes à l'offre classique.

S'agissant du privé, la hausse des effectifs est liée entre autres à l'instabilité du système éducatif avec les grèves dans le public, l'environnement scolaire des fois plus propice à l'épanouissement et à la sécurité des élèves dans le privé.

Pour les écoles publiques d'enseignement bilingues, le programme Lecture Pour Tous (LPT) développé par le MEN avec l'assistance technique de l'USAID a permis d'atteindre la prévision.

Pour améliorer les résultats, il s'agira entre autres de poursuivre l'extension de la carte des écoles franco-arabes et des écoles publiques d'enseignement bilingue, de développer des cadres de dialogue social pour pacifier l'espace scolaire et d'améliorer le quantum horaire.

Aussi, le développement de stratégies permettant d'obtenir la contribution du secteur privé dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises pourrait aider à l'atteinte de l'objectif de la scolarisation pour tous.

Tableau 22 : Élèves à besoins éducatifs spéciaux

Indicateurs	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	cibles 2022
Pourcentage d'élèves victimes d'intimidation, de châtiement corporel, de harcèlement, de violence, de discrimination et d'abus sexuels	ND	ND	ND	0%
Pourcentage des enfants à besoins éducatifs spéciaux et des enfants vivant dans des conditions/zones défavorisées pris en charge	ND	ND	0,81%	60%

Source :**EFFICACITE**

En 2018, les données sur le pourcentage d'élèves victimes d'intimidation, de châtiement corporel, de harcèlement, de violence, de discrimination et d'abus sexuels n'ont pas été collectées. Aussi, cet indicateur n'a ni de référence, ni de valeur cible.

Pour le pourcentage des enfants à besoins éducatifs spéciaux et des enfants vivant dans des conditions/zones défavorisées pris en charge, il n'y a ni de prévision ni de valeur de référence ce qui ne permet pas d'obtenir des écarts par rapport à la réalisation de 2018. Les performances obtenues (0,81%) concernent les enfants porteurs de handicaps.

ANALYSE

Le manque de données sur les valeurs de référence et la prévision ne permet pas d'apprécier l'évolution des indicateurs. Il en est de même pour les données des indicateurs composites.

Ainsi, le taux de réalisation (0,81%) concernant les élèves porteurs de handicaps ne permet pas d'envisager ou non l'atteinte de la cible de 2022 (60%).

Toutefois, on note l'insuffisance du nombre d'écoles spéciales et l'inadaptation de certaines structures pour enrôler les enfants porteurs de handicaps.

Pour renseigner les indicateurs composites, le dispositif de collecte doit être revu. Aussi, la politique sur l'équité et l'inclusion scolaire doit être poursuivie en vue d'une meilleure prise en charge des élèves porteurs de handicaps.

➤ **Composante gouvernance transparente**

En gouvernance transparente, les objectifs et résultats attendus tournent autour (i) d'une meilleure prise en charge des trois premières années de scolarisation, (ii) la promotion d'un pilotage et d'une coordination basés sur la gestion par les résultats. Les performances en 2018 sont développées ci-dessous.

Tableau 23 : Financement élémentaire

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Taux d'exécution des dépenses d'investissement du programme	97%	98%	83,87%	-14,13%	100%
Taux de réalisation des PAP	0%	0%	0%	0,00%	100%
Part des ressources du Programme élémentaire allouée aux cinq régions prioritaires	ND	ND	ND	ND	ND
Part des partenaires dans le financement du programme	ND	ND	ND	ND	ND

Source : RNSE 2017 et 2018 et CMR PAQUET/DPRE/MEN

En 2018, le taux d'exécution des dépenses d'investissement s'élève à 83,87% pour une cible de 98%, soit un écart négatif de 14,13%. Par rapport à la valeur de 2017 (97%), le taux d'exécution a enregistré une baisse de 13,13%.

Pour les PAP, la valeur de référence, la prévision et la réalisation sont nulles.

S'agissant de la part des ressources du Programme élémentaire allouée aux cinq régions prioritaires et de celle des partenaires dans le financement du programme, il n'y a pas de données.

Le taux d'exécution des dépenses d'investissement du programme a connu une baisse de 13,13% entre 2017 et 2018. A ce rythme, la cible de 2022 ne sera pas atteinte.

Pour les PAP, les données manquantes en 2017 et 2018 ne permettent pas d'apprécier l'évolution par rapport à la prévision.

Il en est de même pour les parts des ressources du Programme élémentaire allouée aux cinq régions prioritaires et celle des partenaires dans le financement du programme où on note un manque de données.

Cette situation s'explique entre autres, par l'absence d'un mécanisme de collectes des informations relatives aux différentes contributions.

Tableau 24 : indicateurs de pilotage sur le système d'information intégré et le dialogue sectoriel

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Niveau de satisfaction de la clientèle de l'éducation par rapport aux performances scolaires et à la qualité des services	50%	55%	ND	ND	100%
Existence d'un cadre de dialogue et de partage sur les performances	1	1	1	0	1
Existence d'un cahier de charges par catégorie d'acteur	0	0	0	0	1
Taux de réalisation des cahiers de charges	0	ND	ND	ND	90%
Existence d'un système intégré d'information	0	0	0	0	1

Efficacité

Le taux de réalisation du niveau de satisfaction de la clientèle de l'éducation par rapport aux performances scolaires et à la qualité des services n'a pas été renseigné en 2018. Ainsi, l'écart ne peut être calculé. Il en est de même pour les cahiers de charges par catégorie d'acteur où on note aussi l'absence de données.

En 2018, les indicateurs relatifs à l'existence d'un système d'information intégré ainsi que l'existence d'un cahier de charges par catégorie d'acteur n'ont pu être renseignés.

Quant au cadre de dialogue et de partage sur les performances, il a fait l'objet de réalisation.

Analyse

Les données manquantes ne permettent pas d'apprécier l'évolution par rapport à l'atteinte de la cible. Cette situation s'explique entre autres, par la nouveauté de certains indicateurs et l'absence d'un mécanisme de collectes des informations. Pour le cadre de dialogue et de partage sur les performances, la cible est atteinte.

Tableau 25 : part des écoles publiques disposant de CGE

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
% d'écoles publiques dont le CGE est mis en place	98,45%	98,90%	96,30%	-2,60%	99,30%
% d'écoles publiques dont le CGE est fonctionnel	97,51%	99,61%	95,21%	-4,40%	99,70%

Efficacité

En 2018, le pourcentage de CGE mis en place est de 96,3 % soit un écart négatif de 2,6 % par rapport à la prévision et de 2,15% par rapport à la référence. S'agissant des CGE fonctionnels, le pourcentage est de 95,21% soit un écart négatif de 4,40% par rapport à la prévision et une baisse de 2,3 % par rapport à la référence.

Analyse :

Le pourcentage de CGE mis en place connaît une baisse de 2,15% entre 2017 et 2018. Si cette tendance est maintenue, la cible de 2022 (99,30%) sera difficilement atteinte. Il en est de même pour les CGE fonctionnels, dont le rythme de progression connaît une baisse de 4,40% entre 2017 et 2018.

La situation sur la mise en place s'explique, entre autres, par l'inexistence de CGE dans les écoles nouvellement créées et la faible implication des élus locaux dans l'implantation des organes de gestion d'école.

Pour le fonctionnement des CGE, la baisse du taux s'explique par la léthargie des organes, l'insuffisance de la formation des membres, le non renouvellement des instances, l'insuffisance de la reddition des comptes dans la gestion et la faible implication des collectivités territoriales dans le fonctionnement des comités de gestion.

Les taux de réalisation peuvent être améliorés grâce aux interventions des partenaires dans la gestion participative et inclusive des écoles et la mise en œuvre du dispositif lié à la stratégie de fonctionnement des CGE et UCGE.

3.3.3. Résultats du programme modernisation des daara

➤ Composante qualité améliorée

Le programme modernisation des Daara dans cette composante « qualité améliorée » concourt à l'atteinte d'objectifs relatifs à (i) l'amélioration des apprentissages à travers l'installation de compétences de base en éducation religieuse, en lecture, mathématique et compétence de vie courante (ii) renforcer les compétences professionnelles des enseignants, formateurs et d'éducateurs des Daara modernes (iii) évaluer le suivi des performances et des acquis pour la satisfaction de la clientèle des Daara. Pour ce faire, en 2018, les résultats attendus sont mesurés et analysés à travers des indicateurs ci-dessous.

Tableau 26 : Indicateurs de qualité du programme modernisation des daara

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Taux de satisfaction de la clientèle de l'éducation/formation	ND	ND	ND		80%
Pourcentage d'enfants des daara préscolaires qui atteignent les compétences minimales requises en Coran, éducation religieuse, pré lecture, logico mathématique	ND	ND	ND		100%
Pourcentage d'apprenants achevant le cycle des daara modernes	ND	ND	ND		95%
Pourcentage d'apprenants ayant mémorisé le programme du Coran et maîtrisé les compétences de base en éducation religieuse, en lecture et en mathématiques ;et en CVC	ND	ND	ND		80%
Pourcentage d'apprenants des daara modernes dont les compétences élargies en modes de vie durables et en STIM ont été renforcées	ND	ND	ND		100%
Pourcentage d'enseignants, de formateurs et d'éducateurs des daara modernes dont des compétences professionnelles sont renforcées pour développer des enseignements-apprentissages de qualité et pertinents	ND	ND	ND		100%
Pourcentage des daara modernes disposant de conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des apprenants;	61,42%	84,78%	60,43%	-24,35%	100%
Coefficient de variation des scores dans les daara modernes;	ND	ND	ND		100%
Existence d'un dispositif de régulation et de pilotage de la qualité des services de l'éducation	ND	ND	ND		oui
Taux de satisfaction des populations par rapport aux réponses et innovations qu'elles trouvent dans les daara modernes	ND	ND	ND		85%

Pour une valeur prévue de 84,78%, en 2018 le pourcentage des daara modernes disposant de conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des apprenants se situe à 60,43%, soit un écart négatif de 24,35 points de pourcentage. Par rapport à la valeur de référence de 61,42% en 2017, on observe une baisse de 0,99 points de pourcentage.

Les autres indicateurs de la qualité ne sont pas mesurés parce qu'ils sont attendus à partir de 2019. Cependant concernant l'indicateur « Pourcentage des daara modernes disposant de conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des apprenants », le réalisé est de 60,43% en 2018. Ce qui signifie qu'il n'y a pas eu d'évolution malgré l'augmentation du nombre de daara. En effet en 2017, 129 daara (99 daara PAQEEB, 10 daara PAMOD, 20 daara préscolaires) étaient fonctionnels contre 139 (99 daara

PAQEEB, 40 daara préscolaires) en 2018. La baisse du pourcentage est provoquée d'une part par la perte des 10 daara testeurs du PAMOD qui n'a pas été compensée par les 20 autres daara préscolaires nouvellement sélectionnés à Dakar et à Saint Louis dans le cadre de l'initiative de l'UNICEF. En outre, la stagnation dans le domaine des constructions des daara du PAMOD et le non fonctionnement des daara du BCI ont fortement contribué à cette contre-performance. Si cette tendance est maintenue, la prévision de 100% en 2022 ne sera pas atteinte.

➤ **Composante accès équitable**

Les objectifs de la composante « accès équitable » visés par ce programme sont centrés sur (i) la prise en compte du genre (ii) l'intégration des enfants vulnérables dans les effectifs, (iii) l'élargissement de la carte scolaire. Pour ce faire, en 2018, les résultats attendus sont mesurés et analysés à travers des indicateurs ci-dessous.

Tableau 27 : Indicateurs d'accès du programme modernisation des daara

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Indice de parité fille / garçon dans les daara modernes	ND	ND	ND		0,5
Pourcentage des enfants vulnérables pris en charge dans les effectifs des daara modernes	ND	ND	ND		60%

Les indicateurs d'accès ci-dessus n'ont pas été renseignés en 2018 et sont positionnés pour la période 2019 à 2022.

Tableau 28 : Nombre total d'enfants de 3 à 13 ans pris en charge dans le cadre de la modernisation des daara

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Nombre total d'enfants de 3 à 13 ans pris en charge dans le cadre de la modernisation des daara	11900	11 001	14 937	3 936	37 447

Efficacité

En 2018, le nombre total d'enfants de 3 à 13 ans pris en charge dans le cadre de la modernisation des daara », se chiffre à 14937 apprenants pendant que la valeur prévue de l'année est de 11 001, soit un écart positif de 3 936. Comparé à sa valeur de référence de 11 900 en 2017, l'écart est positif et est égal à 3037.

Analyse

Il y a un engouement pour les daara modernes qui enregistrent une forte demande. Ce qui a fait grimper les effectifs enrôlés en 2018, qui dépassent nettement les prévisions. Cela est dû au fait que l'offre éducative et les services sont bien appréciés par les communautés. Ce qui fait défaut cependant, c'est les infrastructures qui ne suivent pas, à cause des lenteurs dans les constructions des daara du PAMOD. Il s'y ajoute que les 400 nouveaux daara du PAQEEB sont toujours attendus. Le fait que ces daara n'aient pas été ouverts explique en partie la différence entre la situation de référence et le prévu. Si cette situation ne change pas, la cible de 37 447 fixée en 2022 risque de ne pas être atteinte.

Tableau 29 : Nombre d'enfants de 3 à 5 ans pris en charge dans le cadre de la modernisation des daara

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Nombre d'enfants de 3 à 5 ans pris en charge dans le cadre de la modernisation des daara	1500	3069	2333	-736	10589

Efficacité

Pour une valeur cible de 3 069 en 2018, le nombre d'enfants de 3 à 5 ans pris en charge dans le cadre de la modernisation des daara se chiffre à 2 333 apprenants, soit un écart négatif de 736 apprenants. Toutefois, l'indicateur a connu une amélioration entre 2017 et 2018 passant ainsi de 1 500 à 2 333 apprenants, soit un écart absolu de 833 apprenants.

Analyse

La demande pour les daara préscolaires est très forte dans les 14 régions du Sénégal. Si la référence, le prévu et le réalisé sont faibles, c'est parce seuls 40 daara préscolaires des régions de Dakar (20 daara) et Saint Louis (20 daara) sont concernés par l'initiative de l'UNICEF, dont l'objectif est de développer cette offre. En outre, cette faiblesse s'explique par le fait que les daara du PAMOD, qui prévoient de recruter des apprenants âgés de 5 ans, n'ont pas encore démarré. Il faut ajouter à cela le fait que les daara du PAQEEB ne s'intéressent pas pour le moment au préscolaire.

Tableau 30 : Pourcentage de daara modernes ouverts par rapport au besoin

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Pourcentage de daara modernes ouverts par rapport au besoin	64,67%	27,57%	29,31%	1,74	90%

Effacité

En 2018, le pourcentage de daara modernes ouverts par rapport au besoin est de 29,31%, pour une valeur prévue de l'ordre de 27,57%, soit un écart positif de 1,74 point de pourcentage. Comparé à la valeur de référence (64,67%) en 2017, l'écart est négatif et est de 35,36 points. Si le rythme d'accroissement de cet indicateur est maintenu, la prévision de 90% en 2022 ne sera pas atteinte.

Analyse

La faiblesse des daara ouverts peut être expliquée dans le cadre des projets en cours. En effet, aussi bien avec le PAMOD qu'avec le PAQEEB, il est prévu d'ouvrir des daara modernes. Toutefois, les lenteurs dans les constructions des daara du PAMOD ont rendu cela impossible en 2018. Pour le PAQEEB, il a été envisagé de sélectionner 400 nouveaux daara mais cela n'a pu se réaliser. Par ailleurs, la demande pour les daara modernes est très forte et des centaines de dossiers sont enregistrés au ministère de l'Education nationale. Cela s'explique par le fait que le modèle et le curriculum des daara modernes sont acceptés par les « Borom daara ». Ces derniers acceptent en outre, les différents projets de mise à niveau (PAQEEB) et de modernisation des daara (PAMOD). Dans ce sens il y a eu de nombreux daara ouverts par les privés.

Tableau 31 : Pourcentage d'apprenants fréquentant les daara modernes

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Pourcentage d'apprenants fréquentant les daara modernes	38,17%	28,30%	13,06%	-15,24%	65%

En 2018, le pourcentage d'apprenants fréquentant les daara modernes est estimé à 13,06% pour une valeur cible de 28,30%, soit un écart de 15,24 points. Comparé à la valeur de référence égale à 38,17% en 2017, on note un écart négatif de 25,11. Si ce rythme d'évolution est maintenu, la cible de 65% en 2022 ne sera pas atteinte.

Le faible taux de fréquentation en 2018 est dû au fait que les daara du PAMOD n'ont pas ouvert et les 99 daara du PAQEEB ont connu une baisse des effectifs globalement. Dans les daara, il y a une fluctuation du nombre d'apprenants selon les saisons et les événements religieux. Il s'y ajoute le fait que les « Borom daara » ne maîtrisent pas souvent leurs effectifs faute d'une gestion respectant la norme (absence de liste ou registre fiable). La réalisation de cet indicateur à tant soit peu été favorisée par la réhabilitation des daara traditionnels conformément aux normes et standards de qualité et la prise en compte des daara préscolaires.

➤ Composante Gouvernance transparente

L'axe « gouvernance transparente » concourt à l'atteinte d'objectifs relatifs à (i) la gestion technique du programme par les services déconcentrés et structures fonctionnelles pour une participation inclusive et participative (ii) la gestion financière du programme. Pour ce faire, en 2018, les résultats attendus sont mesurés et analysés à travers des indicateurs ci-dessous.

Pourcentage de CGE fonctionnels

Tableau 32 : Pourcentage de CGE fonctionnels

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Pourcentage de CGE fonctionnels	8,25%	66%	48,52%	-17,48%	100%

Le pourcentage de CGE fonctionnels, en 2018 est de 48,52%, soit un écart négatif de 17,48 points de pourcentage par rapport à la valeur de 66%, prévue pour la même année. Il convient de noter qu'une performance significative de 40,27 points est enregistrée dans le programme modernisation des daara, entre 2017 et 2018.

Le maintien de la tendance observée permettrait d'atteindre avant la fin de la deuxième phase du PAQUET (2018-2022) la cible de 100%. Ces résultats sont obtenus grâce aux actions menées pour la mise en place des CGE dans les daara préscolaires et ceux du PAQEEB. La participation et l'inclusion des communautés et des autres parties prenantes ont facilité la formation des membres des CGE. Par ailleurs, ces résultats seraient beaucoup plus significatifs si tous les daara du PAMOD avaient fonctionnés.

Tableau 33 : Pourcentage des IA ayant réalisé leurs cahiers de charge

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Pourcentage des IA ayant réalisé leurs cahiers de charge	43%	43%	45%	2%	100%

En 2018, le pourcentage des IA ayant réalisé leurs cahiers de charge est de 45%, soit un écart positif de 2 points de pourcentage par rapport à la prévision et à la référence.

Entre 2017 et 2018, le pourcentage des IA ayant réalisé leurs cahiers de charge a connu une progression de 2 points. Ce résultat s'explique entre autres par l'appui technique des partenaires et du PAQEEB. A ce rythme, la cible de 100% en 2022 risque de ne pas être atteinte.

Toutefois, cette tendance peut être inversée par les efforts fournis au niveau déconcentré à travers l'extension de la mise en place des équipes techniques régionales pour la modernisation des daara et la généralisation du PAMOD.

Tableau 34: Volume de ressources financières alloué aux daara dans les 5 régions prioritaires

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Volume de ressources financières alloué aux daara dans les 5 régions prioritaires	ND	ND	335 898 000	ND	ND

Le volume de ressources financières alloué aux daara dans les 5 régions prioritaires non renseigné en 2017 se chiffre à 335 898 000 F CFA en 2018. Aussi, l'écart, la prévision de 2018 et la cible de 2022 ne sont pas déterminés.

L'absence de données de référence et de prévision ne permet pas d'apprécier l'évolution de l'indicateur entre 2017 et 2018. Toutefois, on note une prise en compte des régions dites prioritaires dans l'allocation des ressources basée notamment sur la vulnérabilité et les disparités.

Tableau 35 : Autres indicateurs de la gouvernance du programme modernisation des daara

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
taux d'exécution des dépenses d'investissement du programme	97%	98%	ND		100%
Taux de réalisation des PAP					100%
Niveau de satisfaction des acteurs et usagers pour les performances de gouvernance et de gestion du secteur					85%

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Pourcentage des collectivités territoriales qui assument leurs compétences transférées	ND	ND	ND		100%
Taux d'appropriation de la politique de modernisation des daara et des performances du programme Modernisation des Daara;					90%
Existence d'un système d'information performant					oui

Efficacité

En 2018, l'indicateur sur le taux d'exécution des dépenses d'investissement du programme n'a pas été renseigné. Ainsi l'écart ne peut être calculé.

Quant aux autres indicateurs, seules les cibles de 2022 sont déterminées.

Analyse

L'absence de données ne permet pas d'apprécier l'évolution des indicateurs liés à la gouvernance.

En effet, les indicateurs sur le niveau de satisfaction des acteurs et usagers pour les performances de gouvernance et de gestion du secteur et le taux d'appropriation de la politique de modernisation des daara et des performances du programme Modernisation des Daara nécessitent des études non encore réalisées.

3.3.4. Résultats du programme éducation de base des jeunes et des adultes

➤ Composante qualité améliorée

Le programme EBJA concourt à l'atteinte d'objectifs relatifs à (i) la maîtrise des compétences en lecture, mathématiques, de vie courante, de citoyenneté et d'employabilité (ii) le renforcement des compétences des personnels (enseignants, facilitateurs, volontaires, superviseurs). Pour ce faire, en 2018, les résultats attendus sont mesurés et analysés à travers des indicateurs ci-dessous.

Efficacité

Le tableau ci-dessus présente les indicateurs de qualité pour l'Education de Base des Jeunes et des Adultes (EBJA). Globalement, ces indicateurs se comportent très bien. En effet, pour la majorité d'entre eux, les prévisions pour 2018 sont dépassées. Il faut cependant noter quelques disparités par rapport à certains indicateurs.

Concernant les seuils de maîtrise pour les apprenants des classes d'alphabétisation, le taux réalisé (87,3%) en 2018 est en deçà du pourcentage prévu de 92,0%, soit un écart négatif de - 4,3%.

S'agissant de la référence de 2017, le taux de réalisation de 2018 est en deçà de cette référence qui était de 91,3%. Cette situation peut s'expliquer par le retard noté dans la période d'évaluation (3 à 4 mois après la fin des 9 mois de cours) contrairement en 2017 où l'évaluation a été faite juste à la fin des cours. Concernant ces mêmes seuils de maîtrise dans les modèles alternatifs, les prévisions n'ont pas été atteintes du fait du non démarrage du PALAM2. En effet, les ECB n'ont pas fonctionné au courant de l'année 2018.

Par rapport aux indicateurs de fin de processus, tels que les taux de satisfaction des populations et le pourcentage de structures EBJA disposant de conditions propices à l'épanouissement et à l'amélioration des performances, les enquêtes devant permettre de les suivre et de les renseigner n'ont pas encore été effectuées. Ceci explique les parties grisées du tableau.

Analyse

La cible de 2018 sera atteinte, compte tenu du dispositif de suivi et encadrement mis en place par la DALN et les IA/IEF en rapport avec les collectivités territoriales chargées de la mise en œuvre du programme. Les IA/IEF assurent le suivi de démarrage et rapproché, tandis que les opérateurs font également le suivi permanent et l'évaluation interne. Pour rappel, depuis quelques années le taux de réussite obtenu pour toutes disciplines, au terme des évaluations, tourne autour de 80%.

Par rapport aux modèles alternatifs, le démarrage du PALAM2 permettra d'atteindre les prévisions de 2022. Rappelons dans ce sens, que le PALAM1 a permis de réinsérer 623 apprenants dans le formel.

➤ Composante accès équitable

Le programme EBJA concourt à l'atteinte d'objectifs relatifs à (i) l'enrôlement des apprenants (ii) la couverture des zones favorisées et aux personnes vivant avec un handicap. Pour ce faire, en 2018, les résultats attendus sont mesurés et analysés à travers des indicateurs ci-dessous.

_Source :

Efficacité

Le tableau ci-dessus présente les indicateurs liés à l'accès pour le programme EBJA. Pour la majorité de ces indicateurs, les réalisés sont en deçà des prévisions. Et les écarts sont partout négatifs. L'effectif réellement inscrit dans les CAF en 2018 (18 553 apprenants) est très faible par rapport à la référence de 2017 qui est de 41 038 apprenants, soit un écart négatif de -22 485 apprenants.

Par rapport à la référence de 2017, l'effectif inscrit dans les CAF n'atteint même pas la moitié de cette référence. Cet écart s'explique du fait du cumul du budget 2016-2017 qui a permis d'ouvrir beaucoup de classes pour enrôler davantage d'apprenants. Ainsi, le budget de 2018 n'a pas permis d'atteindre les mêmes performances.

Quant aux modèles alternatifs, la situation est presque identique aux CAF, l'effectif inscrit qui est de 3 065 apprenants en 2018 est très en deçà des prévisions de la même année (59 065 apprenants), soit un écart négatif de -56 000 apprenants. En effet, en 2018, les ECB qui constituent l'une des deux composantes n'ont pas fonctionné, si bien que seules les classes Passerelles, expérimentées à Kédougou et à Tambacounda, ont constitué les effectifs.

Si nous comparons l'effectif inscrit en 2018 (3 065) dans les passerelles, à celui de 2017 (2272), on constate une évolution positive, soit une augmentation de 843 apprenants. Cette situation est due à l'accompagnement financier de l'UNICEF. Il faut rappeler toutefois, qu'en 2016/2017 le projet était en phase expérimentale.

Analyse

Au rythme actuel, compte tenu de la faiblesse du budget alloué à l'EBJA, la cible de 2020 ne saurait être atteinte. Malgré l'existence de la forte demande dans l'alphabétisation et dans les classes passerelles, elle est loin d'être satisfaite. Les résultats obtenus sont dus à l'implication et à la participation des acteurs institutionnels et des acteurs et partenaires surtout à la base, selon le cahier de charge qui définit les rôles et responsabilités des uns et des autres.

➤ Composante Gouvernance transparente

Le programme EBJA concourt à l'atteinte d'objectifs relatifs à (i) la disponibilité d'outils de planification (ii) à la mise en place d'un système d'information, (iii) la gestion efficace et efficiente des ressources. Pour ce faire, en 2018, les résultats attendus sont mesurés et analysés à travers des indicateurs ci-dessous.

Tableau 36 : Indicateurs de gouvernance du programme EBJA

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Taux de satisfaction des usagers pour le mode de gouvernance du système	ND	ND			80%
Existence d'un cadre d'orientation pour une gestion de l'EBJA plus transparente et plus efficace	non	non	oui		oui
Existence d'outils (PLDE, PIL) intégrant l'EBJA	non	non	Non		oui
Existence de document sur l'allocation équitable des ressources de l'EBJA	non	non	oui		oui
Existence d'un système d'information statistique exhaustif et fiable prenant en compte l'ensemble des projets d'alphabétisation et d'écoles communautaires de Base	non	non	oui		oui

Source :

Efficacité

Le tableau ci-dessus présente les indicateurs liés à la gouvernance pour le programme EBJA. Globalement, ce sont des indicateurs qui portent sur l'organisation et le fonctionnement du sous-secteur. Par rapport aux prévisions de 2018, on peut constater qu'elles sont en majorité réalisées. En effet, hormis le taux de satisfaction des usagers sur le mode de gouvernance du système, tous les autres indicateurs sont atteints et les écarts sont nuls. Cette bonne performance s'explique par la qualité de l'organisation du sous-secteur.

Concernant l'existence d'outils PLDE intégrant l'EBJA, le réalisé pour 2018 est nul. Cette mauvaise performance s'explique par un défaut d'implication et d'adhésion des collectivités territoriales. L'implication des collectivités territoriales devrait permettre à terme, de financer le niveau 2 et le niveau 3 pour les CAF. En effet, jusqu'à présent, les fonds alloués à l'EBJA ne permettent que la mise en œuvre d'une formation initiale.

Analyse

Dans la gouvernance, les références de 2017 et les prévisions pour 2018 sont très en deçà des réalisés de 2018. Cette situation décèle en filigrane une sous-estimation des potentialités du sous-secteur. En effet, les indicateurs portant sur l'efficacité de la gouvernance doivent être préférés à ceux portant sur l'organisation et le fonctionnement.

RESULTATS DE L'EDUCATION DE NIVEAU PRIMAIRE

L'objectif de scolarisation primaire universelle à l'horizon 2030 se matérialise dans le nouveau PAQUET par l'élargissement du primaire classique avec le développement et la valorisation d'offres alternatives telles que les (Ecole Communautaire de Base, écoles passerelles) et les Daara qui offrent une éducation de niveau primaire. Ainsi les résultats atteints en considérant toutes les formes d'éducation de niveau primaire sont présentées dans les lignes suivantes.

Tableau 37 : Bilan technique de l'éducation de niveau primaire

Programme	2017	Réalisé 2018	Cible 2018	Ecart / cible	Ecart / référence	Cible 2022
ELEMENTAIRE						
TBA	102,60%	102,20%	105,20%	-3,00%	-0,40%	108,4%
Taux d'abandon	10,61%			0,00%	-10,61%	6,07%
Taux d'achèvement	61,20%	59,80%	62,80%	-3,00%	-1,40%	72,7%
Nombre d'enseignants (préscolaire + primaire)		2 949	2 356	593	ND	5876
Effectifs élémentaire		2 142 227	1 901 875	240 352	ND	2 210 087
Besoins en construction salle de classe		341	1574	-1 233	ND	3 237
EBJA (ECB, classe passerelles)						
Taux d'abandon (ECB)	9%	12,20%	8%	4,20%	3,20%	ND
Effectifs niveau primaire enrôlés dans les modèles alternatifs	2 272	3 065	14 578	-11 513	793	47 153
Recrutement encadreurs		ND	212			264
Besoins en construction		ND	177			220
Besoins en réhabilitation		99	41			ND
DAARA						
Pourcentage des daara modernes disposant de conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des apprenants	61,41%	60,43%	84,78%	-24,35%	-0,98%	ND
Effectifs niveau primaire modernisation des Daara	10 400	12 604	11 140	1 464	2 204	
Recrutement encadreurs		ND	84			388
Besoins en construction		16	73			334
Réhabilitation		41	99			409
Effectif de niveau primaire		2 157 896	2 480 184	322 288		2 320 256

Source : réalisé RAP programme, cible : modèle de simulation

Au niveau de l'élémentaire formelle, le TBA est de 102,2% en 2018 inférieur à la cible de 105,2% soit un écart négatif de 2,98%. Comparé à la référence de 2017 (102,6), on note également un écart négatif de 0,40%.

Le taux d'abandon est de 10,61% en 2017. Comparé à la valeur ciblée, on perçoit une contreperformance de 1,82%. De même comparé à la référence de 2016 qui est 10,60%, on note une légère dégradation de 0,01%. Concernant le taux d'achèvement, la réalisation de 2018 est de 59,8% pour une prévision de 62,8% soit un écart négatif de 3,02%. Confronté à la valeur de référence de 2017 (61,2%), on note une dégradation de 1,4%.

Malgré une tendance générale de baisse des indicateurs, le recrutement d'enseignants est satisfaisant, car il est de 2 949 et est supérieur de 593 à la cible de 2018 fixée à 2 356. Cela a permis de faire scolariser dans le primaire 2 142 227 supérieur aux prévisions de 1 901 875. Cela témoigne de l'effort du gouvernement de faire de l'élémentaire une priorité. Par ailleurs, concernant les besoins en construction de salles de classes la cible de 1 574 n'a pas été atteinte, seul 341 salles de classe ont été réalisées.

Dans le programme EBJA, la cible du taux d'abandon fixée à 8% n'a pas été atteinte dans les structures ECB. Le réalisé de 2018 est de 12,2% et constitue une contreperformance comparée à la référence 2017 de 9%. Le Nombre d'apprenants enrôlés dans les modèles alternatifs (ECB) est de 3 065 très en deçà de la cible de 14 578. Comparé à la référence de 2017 (2 272), on note une légère amélioration de 793 apprenants.

Concernant les recrutements d'encadreurs et les constructions les données sur la réalisation de 2018 ne sont pas disponibles pour des cibles respectives de 212 et 177. Par contre 41 réhabilitations ont été faites pour une cible de 99. Si les tendances observées ne sont pas corrigées par des stratégies innovantes les cibles de 2022 ne seront pas atteintes.

Pour la modernisation des Daara, le Pourcentage des daara modernes disposant de conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des apprenants est de 60,43% pour une cible de 84,78% soit un écart négatif de 24,35%. Comparé à la référence de 2017 (61,41%) on note une diminution de 0,99%.

Les données sur le recrutement d'encadreurs ne sont pas disponibles et les prévisions sont de 84. Pour les besoins en construction, 16 ont été réalisées inférieures à la cible de 73. 41 salles de classe ont été réhabilitées pour une cible de 99. Les effectifs dans le cadre de la modernisation des Daara sont de 12 604 en 2018 et dépassent la prévision de 11 140 soit un écart de 1 464.

Comparé à la référence de 2017 (10 400), on note également une amélioration de 2 204.

La combinaison de ces trois modèles de niveau primaire a permis de scolariser un total de 2 157 896 pour une population scolarisable de 6 -11 ans de 2 480 184 soit un total de 322 288 hors du système de niveau primaire contre une prévision 620 775. Ainsi le pourcentage d'enfant hors écoles est estimé à 12,9%. Les résultats en termes de prises en charge des enfants hors école ont été atteints pour l'année 2018. Malgré ces résultats satisfaisants, des classes sont toujours gelées à cause du manque d'enseignants et du déficit d'enseignants qualifiés, certains programmes comme le PALAM2 n'ont pas fonctionné et les données sur les effectifs des modèles alternatifs sont issues des classes Passerelles et les recrutements et les constructions ne sont pas à la hauteur des prévisions.

Bilan financier de l'éducation de niveau primaire

Les dépenses liquidées en 2018 sont estimées à 47 027 250 011 (hors dépenses de personnel) avec un taux de liquidation de 90,3%. Dans le programme EBJA, qui coiffe les ECB et les daara, les dépenses liquidées sont estimées à 1 842 671 051 (hors dépenses de personnel) avec un taux de liquidation de 98,58%. L'éducation de niveau primaire a été financée (hors personnelle) à hauteur de 48 869 921 062.

Par ailleurs, les prévisions (hors dépenses de personnel) dans le modèle de simulation en terme financier pour la réalisation des résultats attendus en 2018 sont de 116 449 000 000 pour l'élémentaire, 16 217 000 000 pour l'EBJA et 15 320 000 000 pour les Daara soit un cumul de 147 986 000 000.

Les prévisions en termes de financement de l'éducation de niveau primaire n'ont pas été atteintes avec un gap de 99 116 078 900.

3.3.5. Résultats du programme enseignement moyen général

➤ Composante qualité améliorée

Les objectifs et résultats attendus en 2018 pour le programme enseignement moyen sont centrés sur (i) l'amélioration des performances scolaires (ii) la promotion des disciplines scientifiques, (iii) le renforcement des compétences des encadreurs et des enseignants dans la prise en charge des élèves en difficultés ou vulnérables. Les résultats atteints sont présentés dans les tableaux suivis d'analyses ci-dessous.

Tableau 38 : Taux d'achèvement au cycle moyen général

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
TA du cycle moyen général des garçons	34,00%	33,6%	33,1%	-0,54%	32,9%
TA du cycle moyen général des filles	39,10%	40,1%	39,4%	-0,68%	39,7%
TA global du cycle moyen général	36,50%	36,8%	36,20%	-0,60%	36,3%

Effacité

En 2018, le taux d'achèvement qui s'établit à 36,20%, est en dessous de la valeur cible (36,80%), soit un écart de 0,60 point en pourcentage. Par rapport à la valeur de 2017, qui est de 36,50%, on remarque aussi un écart négatif de 0,30 point de pourcentage. Ce taux, en 2018, est meilleur chez les filles (39,40%) que chez les garçons (33,10%).

Analyse

Il a connu entre 2017 et 2018 une légère baisse de 0,30 point de pourcentage, en passant de 36,50% à 36,20%. Au regard de cette tendance, l'objectif de 2022 (36,30%) pourra être atteint.

Ce faible achèvement s'explique par les entrées tardives, le redoublement élevé, entre autres.

Il y a donc lieu de revoir les pratiques pédagogiques, d'accorder plus d'attention aux élèves en difficulté d'apprentissage et surtout de poursuivre l'amélioration des conditions d'enseignement/ apprentissage au niveau de tous les collèges. Il y a aussi lieu d'encourager et de poursuivre les efforts de renforcement de capacités sur le dialogue de gestion et la contractualisation menés à travers les projets ADEM et PAEBCA dans les Dakar et Ziguinchor où les taux sont significatifs.

Taux de redoublement dans l'enseignement moyen général

Tableau 39 : Taux de redoublement dans l'enseignement moyen général

Indicateurs de résultats	Référence 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017	Écart R-P	Cibles 2022
Taux de redoublement au moyen Total	19,14%	17,84%	17,60%	-0,24%	15,03%
Taux de redoublement au moyen : filles	18,86%	17,62%	17,20%	-0,42%	14,86%
Taux de redoublement au moyen : garçons	19,44%	18,09%	17,90%	-0,19%	15,24%

En 2017, le taux de redoublement réalisé est de 17,60% et est nettement en-dessous de la valeur cible de l'année qui est de 17,84%, soit un écart négatif de 0,24 point de pourcentage qui traduit une amélioration de cet indicateur. Ce résultat de 2017 est également en-dessous de celui de 2016 (19,14%), avec un écart négatif de 1,54 point en pourcentage. Ce taux est légèrement meilleur chez les filles (17,20%) que chez les garçons (17,90%). Au niveau de ces deux cibles les valeurs réalisées en 2017 sont nettement inférieures aux cibles de l'année.

Entre 2016 et 2017, ce taux a connu une baisse de 1,54 point de pourcentage en passant de 19,14% à 17,60%. À ce rythme, la valeur à atteindre en 2022 qui est de 15,03%, peut être atteinte. La valeur de 2017 indique malgré tout une déperdition scolaire assez importante, qui peut s'expliquer par l'inefficacité des stratégies d'enseignement/apprentissage et la non prise en compte, de façon efficace, des apprenants en difficulté d'apprentissage. Il y a donc lieu d'accélérer le déroulement des plans de formation des enseignants à la prise en charge de la difficulté scolaire et à la systématisation de la remédiation.

Taux d'abandon dans l'enseignement moyen général

Tableau 40 : Taux d'abandon dans l'enseignement moyen général

Indicateurs de résultats	Référence 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017	Écart R-P	Cibles 2022
Taux d'abandon au moyen Total	11,75%	10,59%	10,40%	-0,19%	8,06%
Taux d'abandon au moyen Filles	11,30%	10,27%	10,10%	-0,17%	7,79%
Taux d'abandon au moyen Garçons	12,24%	10,95%	10,60%	-0,35%	8,39%

Effacité

En 2017, le taux d'abandon dans l'enseignement moyen général est de 10,40% et est légèrement en-dessous de la cible de l'année qui est de 10,59%, soit un écart négatif de 0,19 point de pourcentage, traduisant un progrès. Comparé à sa valeur de 2016 (11,75%), on remarque aussi une baisse de 1,35 point de pourcentage. Ce taux est moins élevé chez les filles (10,10%) que chez les garçons (10,60%).

Analyse

Il a connu, entre 2016 et 2017, une baisse de 1,35 point de pourcentage en passant de 11,75% à 10,40%. A ce rythme l'objectif de 2022 qui est de 8,06% pourra être atteint. Cette baisse peut s'expliquer par les

effets des politiques de sensibilisation pour la scolarisation et le maintien, surtout des filles, dans le cycle moyen particulièrement dans les régions en retard de scolarisation. Malgré cette baisse, ce taux en 2017 (10,40%) reste significatif. Il y a donc lieu d'accentuer les politiques de sensibilisation évoquées plus haut et de diversifier les stratégies de lutte contre les obstacles à la scolarisation des enfants aptes à fréquenter le cycle moyen.

Taux de promotion dans l'enseignement moyen général

Tableau 41 : Taux de promotion dans l'enseignement moyen général

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Taux de promotion Total	69,11%	71,57%	72,10%	0,53%	76,90%
Taux de promotion Filles	69,85%	72,11%	72,60%	0,49%	77,36%
Taux de promotion Garçons	68,32%	70,96%	71,40%	0,44%	76,37%

Efficacité

Le Taux de promotion (TP) de 2017 qui s'établit à 72,10% en 2018, est légèrement supérieur à la valeur cible de la même année (71,57%), soit un écart positif de 0,53 point de pourcentage. Il est également au-dessus de la valeur de 2016 qui est de 69,11%. Il est légèrement plus élevé chez les filles (72,60%) que chez les garçons (71,40%).

Analyse

Le Taux de promotion est passé de 69,11% en 2017 à 72,10% en 2018, soit un bond de près trois points de pourcentage. A ce rythme, la valeur prévue en 2022 (76,90%) pourra être atteinte. Cette hausse s'explique par les effets des progressions harmonisées et des évaluations à épreuves standardisées qui sont en passe d'être systématisées dans toutes les académies. Elle peut aussi s'expliquer par les effets des sessions de renforcement de capacités des enseignants à la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage, particulièrement dans les mathématiques et les sciences, à travers le PAQEED, le PAEBCA et ADEM/DAKAR.

Taux de survie en troisième

Tableau 42 : Taux de survie en troisième

Indicateurs de résultats	Référence 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017	Écart R-P	Cibles 2022
Taux de survie global en troisième	63,2%	65,3%	70,4%	5,1%	77,0%
Taux de survie des filles en troisième	65,6%	67,8%	73,0%	5,2%	78,2%
Taux de survie des garçons en troisième	60,3%	62,7%	67,70%	5,0%	75,0%

Efficacité

En 2017, le taux de survie en troisième est de 70,40% pour une valeur cible de 65,30%, soit un écart positif de 5,1%. Il est plus élevé chez les filles (73,0%) que chez les garçons (67,70%). Au niveau de ces deux groupes, les valeurs réalisées en 2017 sont nettement au-dessus des cibles de l'année.

Analyse

Entre 2016 et 2017, ce taux a connu une hausse de 5,1 points de pourcentage en passant de 63,20% à 70,40%. A ce rythme, l'objectif de 2022, (77,0%) peut être réalisé. La hausse est consécutive au renforcement de capacité des enseignants, à la prise en charge des élèves en difficulté, à la systématisation de la remédiation, à la mise en œuvre de cours de soutien et à la systématisation des progressions harmonisées et des évaluations à épreuves standardisées.

Taux de réussite au Brevet de Fin d'études moyens (BFEM)

Tableau 43 : Taux de réussite au BFEM

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Taux de réussite au BFEM Total	45,11%	47,10%	52,11%	5,01%	55%
Taux de réussite au brevet de fin d'études moyennes (BFEM) Filles	48,33%	49,70%	49,29%	-0,41%	55,00%
Taux de réussite au brevet de fin d'études moyennes (BFEM) Garçons	42,45%	47,10%	55,63%	8,53%	55,00%

Efficacité

En 2018, le taux de réussite au BFEM est de 52,11%. Il est nettement au-dessus de la cible de l'année qui est de 47,10%, soit un écart positif de 5,01 points en pourcentage. Il est aussi nettement au-dessus de la valeur réalisée en 2017 qui est de 45,11%, soit un écart positif de 7 points en pourcentage.

Analyse

Il a connu une hausse de 7 points de pourcentage entre 2017 et 2018, en passant de 45,11% à 52,11%. Si cette tendance haussière est maintenue, la cible de 2022 qui est de 53,0% pourra être atteinte et même dépassée.

Cette hausse du taux de réussite au BFEM, qui fait suite à une baisse enregistrée entre 2016 et 2017, est à mettre en rapport avec la systématisation, au niveau de certaines académies, des progressions harmonisées et des évaluations à épreuves standardisées, surtout dans les classes de troisième.

Une coordination renforcée dans la planification et le suivi de la mise en œuvre des progressions harmonisées et des évaluations à épreuves standardisées organisées par les IA et les IEF pourraient aider à la consolidation des résultats engrangés.

➤ Composante Accès équitable

Dans le domaine de l'accès, les objectifs et résultats attendus tournent autour (i) de l'augmentation de l'accès au moyen, (ii) le développement de l'enseignement privé.

Les résultats atteints sont présentés dans les tableaux suivis d'analyses ci-dessous.

Taux de transition (TT) du cycle élémentaire au cycle moyen général

Tableau 44 : Taux de transition du cycle élémentaire au cycle secondaire général

Indicateurs de résultats	Référence 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017	Écart R-P	Cibles 2022
TT global du cycle élémentaire au cycle moyen général	66,38%	70,47%	68,20%	-2%	78,64%
TT des filles du cycle élémentaire au cycle moyen général	65,38%	69,61%	66,70%	-3%	78,07%
TT des garçons du cycle élémentaire au cycle moyen général	67,53%	71,45%	69,90%	-2%	79,30%

Efficacité

Ce taux réalisé en 2017 (68,20%) est légèrement en-dessous de la valeur de 2016 % (66,38%), soit un écart négatif 1,82 point en pourcentage. Il est plus important chez les garçons (69,90%) que chez les filles (66,70%). Au niveau de ces deux groupes, les valeurs de 2017 sont en-dessous des valeurs cibles et au-dessus de celles de 2016.

Analyse

Entre 2016 et 2017, ce taux a connu une hausse de 1,82 point de pourcentage, en passant de 66,38% à 68,20%. Au regard de cette tendance, l'objectif de 2022 (78,64%) pourrait difficilement être atteint.

Cette hausse peut être liée à la volonté de promouvoir l'accès par la diversification de l'offre et la création de collèges de proximité, entre autres. Toutefois, dans certaines académies, on note des taux de transition largement en dessous de la valeur nationale.

Il y a donc lieu, pour ces académies, d'accentuer les stratégies de promotion de la qualité des enseignements/apprentissage, afin de booster la transition des apprenants vers la classe de sixième.

Taux brut de scolarisation (TBS) de l'enseignement moyen général

Tableau 45 : Taux brut de scolarisation de l'enseignement moyen général

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
TBS Total	50,6%	49,3%	49,5%	0,2%	50,8%
TBS Filles	54,3%	53,2%	53,3%	0,1%	60,4%
TBS Garçons	47,0%	45,5%	45,9%	0,4%	55,5%

En 2018, ce taux brut de scolarisation s'établit à 49,50%. Comparé à la valeur cible de l'année (45,51%), on remarque un écart positif de 3,99 points en pourcentage. Par rapport à la valeur réalisée en 2017, (51,20%), l'écart est négatif de 1,7 point en pourcentage. Ce taux, en 2018, est plus élevé, chez les filles (53,30%) que chez les garçons (45,90%). Pour les filles, le résultat réalisé en 2018 est au-dessus de la valeur cible de l'année, alors que pour les garçons, il est en-dessous.

Entre 2017 et 2018, ce taux a connu une baisse de 1,7 point de pourcentage en passant de 51,20% à 49,50%. En dépit de cette baisse, l'objectif en 2022 (50,8%) pourra être atteint. Par ailleurs, une analyse diachronique des valeurs du TBS montre qu'en réalité une évolution est notée sur la période allant de 2010 (45,0%) à 2017 (50,6%). La baisse du TBS s'explique en partie par les ajustements effectués au niveau des données démographiques, par une technique de lissage.

Toutefois, dans certaines académies, on observe des taux bruts de scolarisation largement en dessous de la valeur nationale.

Ces dernières académies doivent donc continuer à bénéficier d'une attention particulière pour y poursuivre l'enrôlement des enfants dans le cycle moyen. Cette attention doit se traduire en termes de diversification des offres d'éducation, de mobilisation des communautés autour l'école, d'allocation d'enseignants en nombre suffisant et dotation d'intrants pédagogiques de qualité.

Part des effectifs du privé dans les effectifs du Moyen général

Tableau 46 : part des effectifs inscrits dans le privé dans les effectifs du Moyen général

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Part du privé dans les effectifs	16,50%	16,02%	17,32%	1,3%	17,34%

En 2018, la part du privé dans les effectifs du moyen est de 17,3%. Elle est légèrement au-dessus de la valeur cible (16,02%), avec un écart positif de 1,28 point en pourcentage. Par rapport à la valeur réalisée en 2017 (15,68%), l'écart est aussi positif de 1,62 point en pourcentage.

Entre 2017 et 2018, cette part a connu une légère hausse de 1,62 point de pourcentage en passant de 15,68% à 17,3%. Le résultat de 2018 permet de voir que le Privé a connu une nette évolution qui dépasse la prévision de l'année (16,02%). Ce résultat peut s'expliquer par la forte demande surtout dans les banlieues des grandes villes comme Dakar.

➤ Composante Gouvernance transparente

En gouvernance transparente, les objectifs et résultats attendus tournent autour (i) une utilisation rationnelle des professeurs notamment dans les disciplines scientifiques (ii) une implication accrue des communautés dans la gestion des collèges, (iii) l'institution du dialogue de gestion des collèges. Les performances en 2018 sont développées ci-dessous.

Taux d'exécution des dépenses d'investissement du programme

Tableau 47 : Taux d'exécution des dépenses d'investissement du programme EMG

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Taux d'exécution des dépenses d'investissement du programme	87,53%	100%	86,06%	-13,94%	100%

Efficacité

Le taux d'exécution des dépenses d'investissement du programme enseignement moyen général est de 86,06% en 2018, soit un écart négatif de 13,94 point par rapport à la cible de 100% de l'année. Par rapport à sa valeur de 2017 (87,53%), une baisse de 1,47 point est enregistrée.

Analyse

Entre 2017 et 2018, ce taux est passé de 87,53% à 86,06%, soit un écart négatif de 1,47 point de pourcentage. La valeur réalisée en 2018 est nettement en-dessous de la cible de l'année (100%). Cette tendance baissière ne favorise pas l'atteinte de l'objectif visé en 2022 (100%). La baisse de ce taux peut être due aux lenteurs et lourdeurs dans les procédures de passation des marchés.

➤ Taux d'utilisation des Professeurs du moyen général

Tableau 48 : Taux d'utilisation des Professeurs du moyen général

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Taux d'utilisation des enseignants du Moyen général	80,02%	90%	84,58%	-5,82%	90%

Effacité

En 2018, le taux d'utilisation des professeurs est de 84,58% et est en-dessous de la valeur de cible de l'année qui est de 90%. L'écart est donc négatif de 5,82 points de pourcentage. Par rapport à la valeur de 2017 (80,02%), on note une hausse de 4,56 points de pourcentage.

Analyse :

Ce taux a connu, entre 2017 et 2018, une hausse de 4,56 points de pourcentage, en passant de 80,02% à 84,58%. A ce rythme, la valeur attendue en 2022 qui est de 90%, pourra être atteinte. Cette hausse est le fruit des efforts soutenus en matière de rationalisation de la gestion du personnel, notamment la gestion des affectations et du mouvement du personnel par une application nommée MIRADOR.

3.3.6. Résultats du programme enseignement secondaire général

➤ Composante Qualité améliorée

Le programme Enseignement secondaire général concourt à l'atteinte d'objectifs relatifs à (i) l'efficacité interne du cycle secondaire (ii) la réussite des élèves à travers des enseignements apprentissages de qualité (iii) au maintien des élèves. Pour ce faire, en 2018, les résultats attendus sont mesurés et analysés à travers des indicateurs ci-dessous.

➤ Taux de redoublement dans l'enseignement secondaire général

Tableau 49 : Taux de redoublement dans l'enseignement secondaire général

Indicateurs de résultats	Référence 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017	Écart R-P	Cibles 2022
Taux de redoublement au moyen Total	20,5%	20,6%	21,6%	1%	17,5%
Taux de redoublement au moyen : filles	20,0%	20,6%	21,4%	0,8%	17,3%
Taux de redoublement au moyen : garçons	21,0%	20,5%	21,9%	1,4%	17,6%

Effacité

Le taux de redoublement au Secondaire général se situe à 21,6% en 2017, nettement au-dessus de la valeur cible (20,6%), soit un écart de 1 point de pourcentage. Ce taux est aussi au-dessus de la valeur réalisé en 2016 (20,5%). Il est plus élevé chez les garçons (21,9%) que chez les filles (21,4%).

Analyse

Entre 2016 et 2017 le taux de redoublement est passé de 20,5% à 21,6%, soit une hausse de 1,1 point de pourcentage. À ce rythme, la valeur prévue en 2022 (17,5%) ne sera pas atteinte. Cette hausse de ce taux qui traduit une déperdition scolaire et donc une perte de ressources, peut s'expliquer par l'inefficacité des pratiques pédagogiques et l'insuffisance de la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage. Il y a donc lieu de renforcer les capacités des enseignants en matière de prise en charge de la difficulté scolaire, de systématiser les progressions harmonisées, les évaluations à épreuves standardisées et la remédiation.

➤ Taux d'achèvement du cycle secondaire général

Tableau 50 : Taux d'achèvement du cycle secondaire général

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
TA du cycle secondaire général Total	26,4%	23,8%	27,0%	3,8%	23,6%
TA du cycle secondaire général : filles	27,0%	23,9%	27,0%	3,1%	22,2%
TA du cycle secondaire général : garçons	25,7%	23,7%	27,0%	3,3%	25,0%

Effacité

Le taux d'achèvement en 2018 s'élève à 27,0%, il est au-dessus de la valeur cible de l'année (23,8%), soit un écart de 3,2 points de pourcentage. La valeur de 2018 qui est la même chez les filles comme chez les garçons, est aussi au-dessus de celle réalisée en 2017 (26,4%).

Analyse

De 26,4% en 2017, ce taux est passé à 27% en 2018 soit une légère hausse de 0,6 point de pourcentage. Il faut remarquer que la valeur cible de 2022 (23,6%) est déjà dépassée. La hausse de ce taux traduit les efforts faits pour promouvoir la fréquentation du cycle secondaire. Ces efforts s'expriment en termes d'ouverture de classes de seconde et de création de lycées de proximité. Ces efforts doivent d'ailleurs être accentués au regard du niveau de ce taux (27%), qui indique qu'un grand nombre d'enfants en âge de fréquenter ce cycle n'y sont pas.

Taux de réussite au bac général

Tableau 51 : Taux de réussite au bac général

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Taux de réussite au Bac général	31,6%	40%	35,2%	-5,00%	43,3%

Efficacité

Le Taux de réussite au Bac général est de 35,2% en 2018. Il est en-dessous de la valeur cible de l'année (40%), soit un écart de 4,8 points de pourcentage. Il est par contre au-dessus de la valeur de 2017 (31,6%).

Analyse

Entre 2017 et 2018 le taux de réussite au bac général est passé de 31,6% à 35,2% soit un écart positif de 3,6 points de pourcentage. À ce rythme la valeur ciblée en 2022, (43,3%) sera atteinte. La hausse de ce taux est à mettre en rapport avec les stratégies déployées pour exécuter les programmes de façon harmonisée et pour soutenir les élèves en difficulté particulièrement dans les mathématiques et les sciences. Il est aussi à mettre en rapport avec l'amélioration des conditions d'enseignement apprentissages par la mise à disposition des élèves de ressources numériques pédagogiques.

Taux de survie classe de terminale

Tableau 52 : Taux de réussite en classe de terminale

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Taux de survie en classe de terminale	75,9%	77,0%	90%	13%	81,8%

Efficacité

Le taux de survie en classe de terminale au Secondaire général en 2018 s'élève à 90%. Comparé à la valeur cible de 2018 (77,0%), on enregistre un écart positif de 13 points de pourcentage. Ce taux réalisé en 2018 est aussi plus élevé que celui réalisé en 2017 (75,9%).

Analyse

Le taux de survie est passé de 75,9% en 2017 à 90% en 2018, soit un écart positif de 14,1 points de pourcentage. Il est à remarquer que la valeur ciblée en 2022 est déjà dépassée. Cette hausse est le résultat des stratégies d'encadrement et d'accompagnement des élèves allant dans le sens de réduire les abandons et les redoublements.

➤ Composante Accès équitable

Le programme EBJA concourt à l'atteinte d'objectifs relatifs à (i) l'accueil des sortants du cycle fondamental (ii) l'élargissement de l'accès dans les séries scientifiques. Pour ce faire, en 2018, les résultats attendus sont mesurés et analysés à travers des indicateurs ci-dessous.

Tableau 53 : Taux de transition du cycle moyen général au cycle secondaire général

Indicateurs de résultats	Référence 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017	Écart R-P	Cibles 2022
Taux de transition global du cycle moyen général au cycle secondaire général	59,2%	60,0%	59,3%	-0,7%	63,8%
Taux de transition garçon du cycle moyen général au cycle secondaire général	60,76%	61,4%	61,0%	-0,4%	64,7%

Taux de transition fille du cycle moyen général au cycle secondaire général	57,8%	58,6%	57,8%	-0,8%	63,0%
---	-------	-------	-------	-------	-------

Le taux de transition du cycle moyen au cycle secondaire en 2017, est de 59,30% et est légèrement en-dessous de la cible de l'année qui est de 60%, soit un écart négatif de 0,7 point de pourcentage. La valeur de 2017 est aussi légèrement en-dessous de celle de 2016 (59,2%). Ce taux est plus élevé chez les garçons (61%) que chez les filles (57,8%).

Entre 2016 et 2017, le taux de transition cycle moyen général cycle secondaire général est passé de 59,2% à 59,3%, soit une légère hausse de 0,01 point de pourcentage. Le niveau de ce taux indique qu'environ 40% des élèves ne transitent pas vers le secondaire général. Il y a donc lieu, d'accentuer les stratégies de prise en charge des élèves en difficulté dans les apprentissages et d'identifier et de faire sauter les goulots qui bloquent le passage des élèves vers le secondaire général.

Taux brut de scolarisation (TBS) du secondaire général

Tableau 54 : Taux brut de scolarisation du secondaire général

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
TBS global au secondaire	33,6%	32,2%	33,8%	1,6%	29,9%
TBS des garçons au secondaire	33,5%	31,3%	33,1%	1,8%	27,8%
TBS des filles au secondaire	33,7%	33,1%	34,6%	1,5%	32,1%
Indice de parité du TBS	1,01	1,06	1,05	-0,01	1,16

Efficacité

En 2018, ce taux est de 33,8%. Il est au-dessus de la cible de l'année à 32,2%, soit un écart positif de 1,6 point de pourcentage. La valeur affichée en 2018 dépasse aussi celle 2017 (33,6%). Chez les filles comme chez les garçons les valeurs atteintes, en 2018, sont nettement au-dessus des valeurs prévues et l'indice de parité (1,05) est nettement en faveur des filles.

Analyse

De 33,6% en 2017, le TBS du secondaire général est passé à 33,8% en 2018, soit un écart positif de 0,2 point de pourcentage. Il est déjà au-dessus de la valeur ciblée en 2022. Ce progrès peut s'expliquer par les importants efforts réalisés par l'État et ses partenaires pour élargir l'accès et maintenir les élèves, notamment les filles, à l'école. Ces efforts s'expriment en termes d'ouverture de classes de seconde et de création de lycée de proximité, voire de lycée franco-arabes pour répondre à la diversité de la demande.

Part des nouveaux inscrits en seconde scientifiques dans les nouveaux inscrits en seconde

Tableau 55 : Part des nouveaux inscrits en 2nd scientifique dans les nouveaux inscrits en seconde

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Part des nouveaux inscrits en seconde scientifique dans les effectifs des nouveaux inscrits en seconde	27,6%	30,8%	27,3%	-3%	37,1%
Part des nouvelles inscrites filles en seconde scientifique dans les effectifs des nouvelles inscrites filles en seconde	25,4%	28,7%	25,6%	-3%	35,8%
Part des nouveaux inscrits garçons en seconde scientifique dans les effectifs des nouveaux inscrits garçons en seconde	29,9%	33,0%	29,2%	-4%	38,6%

La part des nouveaux inscrits en seconde scientifique est de 27,3% en 2018, soit 3,5 points de pourcentage en moins par rapport à la valeur prévue (30,8%). Il est aussi légèrement en-dessous du résultat de 2017 (27,6%). Il est plus élevé chez les garçons (29,2%) que chez les filles (25,6%).

Entre 2017 et 2018, la part des nouveaux inscrits en seconde scientifique dans les effectifs inscrits en seconde est passé de 27,6% à 27,3% soit un léger recul de 0,03 point de pourcentage. À ce rythme la valeur visée en 2022, qui est de 37,1% ne sera pas atteinte. Il y a donc lieu d'accentuer les stratégies de

promotion de la fréquentation des séries scientifiques par l'élimination des obstacles institutionnels, la révision des pratiques pédagogiques en mathématiques et dans les sciences, la sensibilisation permanente des acteurs surtout les enseignants et les élèves et enfin un soutien effectif de tous les élèves en difficulté dans les apprentissages.

Part des élèves inscrits dans les séries scientifiques dans les effectifs du secondaire

Tableau 56 : Part des élèves inscrits dans les séries scientifiques dans les effectifs du secondaire

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Pourcentage des élèves inscrits dans les filières et séries scientifiques dans les effectifs du secondaire général	23,9%	25,8%	22,9%	-2,90%	31,9%

Efficacité

La part des effectifs des séries scientifiques dans les effectifs du Secondaire général est de 22,9% en 2018. Elle est en-dessous de la valeur prévue de l'année (25,8%), soit un écart de 2,9 points de pourcentage. Elle est aussi en-dessous de la valeur de base de 2017 (23,9%).

Analyse

De 23,9% en 2017, la part des effectifs des séries scientifiques dans les effectifs du Secondaire général est passée à 22,9% en 2018, soit une baisse de 01 point de pourcentage. Si cette tendance se maintient, la valeur ciblée en 2022 ne sera pas atteinte. Pour rester dans le sillage de la politique de promotion de la fréquentation des séries scientifiques, il y a lieu d'accentuer les stratégies en accordant plus d'attention à la difficulté scolaire particulièrement en mathématiques et en sciences, en poursuivant la formation des enseignants à la prise en charge des élèves en difficulté dans les apprentissages par la rénovation des pratiques pédagogiques et enfin en supprimant les obstacles institutionnels à la fréquentation des séries scientifiques.

Part des effectifs du privé dans les effectifs du secondaire général

Tableau 57 : Part des effectifs du privé dans les effectifs du secondaire général

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Part des effectifs du privé dans les effectifs du secondaire général	30,00%	26,90%	30,80%	3,90%	27,90%
Part des effectifs filles du privé dans les effectifs filles du secondaire général	30,80%	28,00%	31,10%	3,10%	28,40%
Part des effectifs garçons du privé dans les effectifs garçons du secondaire général	29,20%	26,70%	30,60%	3,90%	27,30%

Efficacité

En 2018, la part des effectifs du Privé dans ceux du Secondaire général est de 30,80% et est supérieure à la valeur prévue cette même année (26,9%), soit un écart de 3,9 points de pourcentage. Elle est aussi légèrement supérieure à celle de l'année de référence 2017 qui est de 30,0%. Cette part est plus importante chez les filles (31,10%) que chez les garçons (30,6%).

Analyse

Entre 2017 et 2018, la part des effectifs du privé dans les effectifs du Secondaire général est passée de 30,00% à 30,80%, soit une légère hausse de 0,80%. Si cette tendance se maintient la valeur prévue en 2022 ne sera pas atteinte. Le niveau de cette part peut être mis en rapport avec la forte demande d'éducation particulièrement dans les banlieues des grandes villes comme Dakar. Il y a donc lieu de poursuivre la politique d'élargissement de l'offre publique d'éducation par l'ouverture de classes de seconde et la création de lycées de proximité.

Tableau 58 : Part des effectifs du communautaire dans les effectifs du secondaire général

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
--------------------------	----------------	------------	--------------	-----------	-------------

Part du communautaire dans les effectifs du secondaire général	0,9%	0,6%	0,28%	-0,3%	0,4%
Part des effectifs filles dans les effectifs filles du secondaire général	0,8%	0,5%	0,27%	-0,2%	0,3%
Part du communautaire dans les effectifs. Garçons	1,0%	0,7%	0,30%	-0,4%	0,4%

Effacité

La part du communautaire dans les effectifs du secondaire général en 2018 est de 0,28% avec un écart de -0,3% par rapport à la valeur prévue de 2018. Elle est en-dessous de la valeur réalisée en 2017 (0,9%). Nous notons également que le taux des garçons (0,30%) est légèrement plus élevé que celui des filles (0,27%).

Analyse

De 0,9% en 2017, la part des effectifs du Communautaire dans ceux du Secondaire général est passée à 0,28% en 2018, soit une baisse de 0,62 point de pourcentage. À ce rythme, la valeur attendue en 2022 (0,4%) sera atteinte. La baisse de cette part peut s'expliquer par les efforts faits pour augmenter l'offre publique d'éducation et pour maintenir les élèves et leur permettre d'achever le cycle secondaire général.

➤ Composante Gouvernance transparente

Le programme EBJA concourt à l'atteinte d'objectifs relatifs à (i) la gestion financière des ressources allouées au programme. Pour ce faire, en 2018, les résultats attendus sont mesurés et analysés à travers des indicateurs ci-dessous.

Tableau 59 : Taux d'exécution des dépenses d'investissement du programme

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Écart R-P	Cibles 2022
Taux d'exécution des dépenses d'investissement du programme	64,12%	100%	90,67%	-9,43%	100%

En 2018, le taux d'exécution des dépenses d'investissement du programme d'enseignement secondaire général est de 90,67% pour une valeur cible de 100%, soit un écart négatif de 9,43 points de pourcentage. Comparé à sa valeur de 2017 (81,8%) une progression significative de 26,55 point est notée.

Entre 2017 et 2018, le taux d'exécution des dépenses d'investissement du programme Enseignement secondaire général est passé de 64,12% à 90,67%, soit un bond de 26,55 points de pourcentage. À ce rythme, la valeur prévue en 2022 pourra être atteinte. Mais pour cela il faudra poursuivre l'élimination des lenteurs et lourdeurs dans les procédures de passation des marchés.

3.3.7. Résultats du programme pilotage, gestion et coordination administrative

Ce programme vise à améliorer la gouvernance du sous-secteur en renforçant la qualification des personnels et leur productivité ainsi que l'efficacité et l'efficience dans les dépenses publiques. Il est assuré par les différents sous programmes que sont : (i) la Gestion des Ressources Humaines (GRH), (ii) la Formation et la Communication (DFC), (iii) la Gestion des Ressources financières (DAGE), (iv) la Gestion des Ressources matérielles (DCS et DEqS), (v) la Coordination et le pilotage du système (DPRE).

Les résultats atteints sont présentés dans les tableaux ci-dessous pour faire l'objet d'analyse.

3.3.7.1. Gestion des ressources humaines :

Tableau 60 : qualification du personnel enseignant

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Écart (réalisé 2018-cible 2018)	Cible 2022
taux de qualification des personnels enseignants du MEN	10%	26%	73%	47%	90%
taux d'utilisation des personnels	89%	100%	92%	-8%	100%

Effacité et Analyse

En 2018, la politique de gestion des ressources humaines du Ministère de l'Éducation nationale s'analyse principalement à partir des éléments qui suivent : le recrutement d'enseignants qualifiés, l'utilisation des ressources humaines, la mutation des personnels enseignants, l'amélioration de la

gestion de la carrière des agents, la motivation des personnels et les mécanismes de la promotion sociale et l'apaisement du champ social.

Pour une cible de 26%, en 2018, le taux de qualification des personnels enseignants du MEN, s'établit à 73%, soit une amélioration de 47%. Les actions de renforcement des capacités du personnel enseignant déroulées dans les différents niveaux (voir les programmes) justifient ce progrès.

S'agissant du taux d'utilisation des personnels, la valeur réalisée en 2018 s'estime à 92%, alors que la valeur cible de 100%, soit un écart de 8%. Comparé à la valeur de base de 2017, un progrès est accompli passant de 89% à 92%. Les options de rationaliser l'utilisation du personnel et la réduction des mouvements de grève ont beaucoup contribué au relèvement de ce taux.

3.3.7.2. La Gestion des Ressources financières :

Tableau 61 : ressource financière

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart (réalisé 2018-cible 2018)	Cible 2022
Part des dépenses des ménages (inscriptions) dans le financement de l'éducation et la formation	10%	11%	7,90%	-3,10%	15%
Part du privé dans le financement de l'éducation et la formation	2%	3%	ND	ND	5%
Volume de ressources exécutées au niveau déconcentré en milliards	250,621	350,515	ND	ND	ND
Part du budget de fonctionnement du MEN allouée aux régions à partir des critères d'équité définis	10%	28%	17%	-11%	100%
Taux d'exécution budgétaire du MEN	80%	90%	94,49%	+4,49%	100%
Taux d'exécution budgétaire du programme Pilotage ministériel et Coordination administrative du MEN	ND	80%	87,41%	07,41	100%

Sources : DPPD 2018-2022

Taux d'exécution budgétaire du MEN :

En 2018, la prévision de 90% du taux d'exécution a été dépassée de loin par la réalisation qui se chiffre à 94,49%, soit un écart positif de 4,49 points de pourcentage. Cela est dû en partie à la réalisation des dépenses de fonctionnement qui contraste à celle des dépenses en capital. En effet le taux d'exécution des dépenses en capital exécutées par l'Etat s'élève à 84,99% contre 66,24% des transferts en capital. Ceci ramène le taux d'exécution global des dépenses en capital à 78,70%.

Taux d'exécution budgétaire du programme Pilotage ministériel et Coordination administrative :

Cet indicateur est réalisé avec un taux de 87,41% contre les 80% de prévisions en 2018, soit un écart positif de 7,41 points en pourcentage. En revanche, l'indicateur connaît une avancée significative grâce à l'exécution importante sur toutes les natures de dépenses sauf au niveau des dépenses d'investissement où le taux d'exécution se chiffre à 78,73% alors que la prévision est de 100%.

Part du budget de fonctionnement du MEN allouée aux régions à partir des critères d'équité définis : La part du budget de l'Education allouée au fonctionnement passe de 10% en 2017 à 17% en 2018, soit une augmentation significative de 7 points de pourcentage. Toutefois, la prévision de 28% n'est pas atteinte en 2018 avec un écart négatif de 11 points. Tandis que l'ambition du sous-secteur est de porter la part du budget de fonctionnement du MEN allouée aux régions à 100% à partir des critères d'équité définis.

La Part des dépenses des ménages (inscriptions) dans le financement de l'éducation et la formation est de 7,90%, soit un écart de -3,10% par rapport à la valeur cible (11%). Toutefois, il est important de signaler la marge d'erreur liée à l'in-exhaustivité dans la collecte de cet indicateur.

Dans l'ensemble, à part le budget de fonctionnement qui est revu à la baisse à un moment, les indicateurs liés à la gestion budgétaire et financière suivent une progression linéaire par rapport à la cible de fin de phase et à la référence de 2017. Cela s'explique du fait que les programmes se sont faits rigueur sur eux-mêmes en assurant le suivi de l'exécution des dépenses en capital car les taux d'exécution et d'allocation des budgets de fonctionnement pour les dépenses de personnels, de biens et services et de transferts courants sont pratiquement les mêmes et se rapprochent à la cible de 100%.

3.3.7.3. Gestion des ressources matérielles :

Tableau 62 : Gestion des ressources matérielles

Indicateurs de résultats	Réf en	Prévu en	Réalisé en	Ecart(b)- (a)	Cible
	2017	2018(a)	2018(b)		2022
Nombre de marchés d'équipements exécutés dans les délais	27	57	57	0	0
Taux d'exécution financière	97.5%	100%	100%	0%	0%
Taux d'exécution du PTA de la DEqS	100%	100%	100%	0%	0%
% de missions de suivi supervision des programmes d'équipements scolaires	96%	100%	50%	-50%	100%
Pourcentage de responsables de programme et de gestionnaires du système ayant bénéficié de renforcement de capacités	10%	28%	ND	ND	100%
Existence d'un Réseau d'infrastructure internet sécurisé et fonctionnel dans toutes les structures du niveau central et du niveau déconcentré	ND	1	0	-1	1

Pour 2018, la valeur cible de l'indicateur « nombre de marchés exécutés » est atteinte, 57 marchés ont été réalisés conformément aux prévisions, d'où l'écart nul enregistré.

Pour ce qui est du taux d'exécution financière du budget alloué en 2018, la performance 100% est atteinte. Comparé à la valeur de 2017, (97,5%), cet indicateur connaît un bond important de 2,5 points de pourcentage.

S'agissant du taux d'exécution du PTA de la DEqS, il s'établit à 100% en 2018. Cette performance est réalisée en raison de l'amélioration du dispositif interne de suivi des ressources et des activités.

Le suivi-évaluation qui occupe une part importante dans la mise en œuvre des programmes d'équipement, les missions prévues sont réalisées à 50% en 2018 contre 96% en 2017. Cette contre-performance s'explique par les ponctions du MEFP.

En 2018, l'indicateur sur l'Existence d'un Réseau d'infrastructure internet sécurisé et fonctionnel dans toutes les structures du niveau central et du niveau déconcentré n'est pas atteint.

A la fin de 2018, tous les marchés inscrits au Plan de passation des marchés (PPM) n'ont pas été réalisés sur le plan de l'exécution financière, faute de crédit, même si, en termes d'exécution technique, on peut noter une efficacité dans la gestion des procédures de passation de marché réalisées à 100%.

Sur un budget total de 1 649 840 000 FCFA alloué au titre de la gestion 2018, un montant de 1 500 000 000 FCFA a fait l'objet de liquidation des marchés de 2017 soit un taux de plus de 90%. Le gap de (164 869 000) et le budget de 2019 ont été utilisés pour liquider tous les marchés de 2018, soit un taux d'exécution financière total de 97,5%. On note ainsi un écart de 2.5% par rapport à la cible de 100%. Cette performance notée en 2018 s'explique par un suivi permanent des dossiers d'appels d'offres et une sensibilisation des titulaires des marchés sous peine d'application stricte du code des marchés.

Pour faire face à l'insuffisance de crédits, la DEqS comptait en vain sur la LFR pour disposer des crédits nécessaires pour exécuter les marchés non liquidés. Ce problème est devenu un cycle vicieux car chaque année la DEqS est obligée d'utiliser le budget de l'année N pour payer les marchés de N-1, d'où l'insuffisance des crédits de l'année N nécessitant toujours la demande de crédits additionnels. Pour mettre un terme à ce cycle vicieux la DEqS n'a pas lancé de marchés en 2019. Il en résulte qu'aucun PPM n'est élaboré pour 2019.

Le suivi des équipements sur le terrain a connu des contre-performances passant de 96% en 2017 à 50% en 2018, soit une baisse de 46 point en pourcentage. Cette chute des missions de suivi et de supervision des équipements s'explique par les ponctions effectuées par le Ministère de l'économie, des finances et du plan en 2018.

Cependant le budget alloué à cette action est très insuffisant pour faire le suivi supervision des équipements livrés sur sites. Ainsi la DEqS se trouve dans l'impossibilité de faire le suivi supervision de la mise à disposition et contrôle de conformité des livraisons sur sites.

Au niveau du sous-secteur MEN, il est attendu en 2018 dans le cadre du programme gouvernance, la mesure de l'indicateur sur l'Existence d'un Réseau d'infrastructure internet sécurisé et fonctionnel dans

toutes les structures du niveau central et du niveau déconcentré. Toutefois, si les efforts sont faits avec la réalisation de sphères ministérielles sécurisées et disposant d'un réseau d'internet fonctionnel, il y a des efforts à poursuivre le réseautage et plus de sécurisé dans le système. De même le niveau déconcentré, il y a lieu de doubler les réalisations en terme d'accès à l'internet fonctionnel et d'assurer le réseautage sécurisé.

3.3.7.4. Communication :

Tableau 63 : les résultats dans la communication en 2018

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévue en 2018	Réalisé en 2018	Ecart	Cible* 2020
Disponibilité du plan de communication du PAQUET/EF	0	01	00	-01	1
01 plan de communication du PAMOD	01	01	01	00	1
01 Plan d'action du PAQEEB	01	01	1	0	1
01 Plan de communication des manuels scolaire	01	01	00	-01	1
01 TDR de recrutement de consultant pour ADEM/DAKAR	01	01	01	00	01
01 cérémonie de lancement des ressources numériques pour tous	0	01	01	00	01
01 Signature de convention de partenariat avec la presse en ligne SENEWEB	0	01	00	-01	01
01 Missions au niveau national de collecte d'information sur les réalisations du PAQEEB et le degré de satisfaction des acteurs directs	0	01	00	-01	01
01 Participation à la FIDAK	0	01	01	01	01
01 Atelier d'écriture du Synopsis du film sur les bonnes pratiques du PAQEEB	0	01	01	00	01
01 Production d'un film documentaire sur la capitalisation des bonnes pratiques du PAQEEB	0	01	01	00	01
01 Renforcement des capacités des chargés de communication du niveau déconcentré	0	01	01	00	01
01 Cérémonie de remise des diplômes des élèves-maîtres des CRFPE	0	01	01	00	01

En 2018, pour une prévision de réaliser le plan de communication du PAQUET, les résultats révèlent la non atteinte de l'indicateur.

Par contre, pour les indicateurs suivants : (i) plan de communication du PAMOD, (ii) plan d'action du PAQEEB et (iii) Plan de communication des manuels scolaire, le sous-secteur a pu réaliser tous les objectifs fixés.

Analyse des résultats :

Les quatre objectifs clés ci-après sont fixés à la communication dans le PAQUET-EF secteur éducation 2018/2030 :

- élaborer de manière participative la politique et le plan triennal de la communication,
- mobiliser tous les acteurs autour de l'école dans une vision holistique, intégrée et diversifiée de l'Éducation et de la Formation, vulgariser les orientations et les résultats du plan sectoriel et améliorer la communication interne et externe.

Néanmoins, il faut souligner que le volet communication demeure encore lacunaire. La non disponibilité d'un plan stratégique de communication et le déficit de partage de la politique sectorielle au niveau central comme déconcentré ne permettent pas d'améliorer la visibilité et la promotion du PAQUET.

3.3.7.5. Coordination et pilotage du MEN

Tableau 64 : indicateurs de pilotage du MEN relatifs au Système d'information

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Prévue en 2018	Réalisé en 2018	Ecart	Cible* 2020
Existence d'un système intégré d'information (SI)	0	1	0	-1	1

La Direction de la planification et de la réforme de l'éducation (DPRE) en charge de la production des statistiques scolaires met en œuvre un processus chaque année afin de répondre aux attentes en termes de livrables à savoir l'annuaire national, le rapport d'indicateurs et le stat flash.

Ce processus passe essentiellement par les 8 étapes que sont :

- Identification des besoins d'information
- Révision des questionnaires ;
- Reproduction des questionnaires et transmission au niveau des écoles et établissements ;
- Formation et collecte des données ;
- Saisie et stockage des données ;
- Traitement de données et calcul indicateurs.
- Production d'annuaires statistiques et de rapports
- Dissémination de l'information (via des rapports, site internet, et d'autres moyens de communication).

Ce processus s'inscrit dans la mise en place d'un SIGE avec un dispositif à deux niveaux : central et déconcentré.

En effet, le SIGE s'entend comme un ensemble de méthodes, procédures, de stockage, de traitement et de diffusion de l'information (statistiques classiques et financière) qui peut aider à la prise de décision, au pilotage, à la gestion, au suivi et évaluation et utilités à des finalités pour le système ou autres choses. Dans le cadre de ce processus, le SIMEN est utilisé comme un instrument pour assurer la fonction informatique de conception des plateformes, de stockage des bases de données et de diffusion des produits.

Certes, le processus et la volonté politique sont réels, mais l'indicateur relatif à l'Existence d'un système intégré d'information (SI) n'est pas réalisé au niveau ministériel en 2018, soit un écart de -1point.

3.4. Résultats des programmes du MEFPA

3.4.1. Programme « développement des offres de formation professionnelle et technique »

➤ Composante Qualité améliorée

Objectifs : Assurer l'achèvement et la qualification effective d'au moins 90% des effectifs, ainsi que l'appui à l'insertion de tous les sortants et sortantes.

Résultat attendus : Les formés ont acquis des compétences répondant aux besoins du marché du travail.

Indicateurs :

Tableau 65 : Indicateurs de qualité du programme développement des offres de formation professionnelle et technique

Indicateurs	Référence (2017)	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart cible	Ecart référence
Taux de réussite aux examens professionnels (CAP, BEP, BP, BT, BTS)	50,84%	78%	48,77%	-29,23%	-2,07%
Taux de réussite au Baccalauréat technique	46,96%	50%	55,52%	5,52%	8,56%
Pourcentage de programmes écrits ou révisés selon l'APC effectivement implantés	ND	86%	ND	NA	NA
Pourcentage de formateurs et formatrices ayant un diplôme pédagogique	63%	65%	67,74%	2,74%	4,74%
Pourcentage de sortants accompagnés dans le parcours d'insertion	36%	40%	ND	NA	NA

Source : DPPD MFPAA 2018-2020 / RAP MFPAA 2017

Tableau 66 : Taux de réussite aux examens professionnels

Diplôme	Référence 2017			Réalisé 2018			Ecart référence		
	Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F
CAP	58,80%	54,17%	71,66%	54,13%	47,35%	60,22%	- 4,67%	- 6,82 %	- 11,44 %
BEP	43,92%	44,56%	41,46%	45,96%	45,51%	47,67%	2,04%	0,95	6,21
BP	72,36%	69,33%	75%	72,34%	73,27%	71,64%	- 0,02%	3,94	- 3,36
BT	44,06%	43,90%	44,38%	40,12%	40,18%	40,02%	- 3,94%	- 3,72	- 4,36

BTS	44,71%	49,37%	40,33%	42,64%	45,33%	39,41%	- 2,07 %	- 4,04	- 0,92
-----	---------------	--------	--------	---------------	--------	--------	-----------------	--------	--------

Taux de réussite aux examens professionnels (CAP, BP, BEP, BP, BT, BTS) :

Efficacité :

Le taux de réussite global de 48,77% en 2018 est en deçà de la cible de (78%) soit un écart de -29,23. Comparé à l'année de référence 2017 (50,84%), il a baissé de 2,07. On note une progression du taux de réussite au BEP de 43,92% en 2017 à 45,96% en 2018, soit un écart positif de 2,04 points de pourcentage.

Par ailleurs le CAP a connu une chute de 4,67 points de pourcentage passant de 58,80% en 2017 à 54,13% en 2018.

En 2018, la parité est en faveur des filles : CAP (1,27) et BEP (1,05), contrairement au BTS, l'indice de parité est en faveur des garçons (0,87).

En 2018, le taux de réussite au Baccalauréat technique (55,52%) est en deçà de la cible (65%) soit un écart négatif de 9,48 points de pourcentage. Cependant, une performance de + 8,96 points de pourcentage est notée par rapport à la réalisation de 2017.

En 2018, le Pourcentage de formateurs et formatrices ayant un diplôme pédagogique (67,74%) a dépassé la cible (65%) de 2,74 points de pourcentage. Comparé à la référence de 2017 (63%) on note une évolution 4,74 points de pourcentage

Analyse de l'efficacité :

Les résultats enregistrés aux examens professionnels et au baccalauréat technique pourraient s'expliquer par :

- Le déficit d'équipement de certains établissements de formation professionnelle qui fait que les enseignements-apprentissages ne se déroulent pas souvent dans les conditions exigées ;
- Le non-respect des programmes de formation et des quantum horaires par certains établissements ;
- Le déficit de formateurs dans certaines disciplines en cours d'année pour certaines structures de formation, ce qui entraîne un retard (dysfonctionnement) dans le déroulement des enseignements-apprentissages ;

Le déficit de formation de certains formateurs qui influe sur le niveau des apprenants ;

L'amélioration du pourcentage de formateurs et formatrices ayant un diplôme pédagogique pourrait s'expliquer par le nombre important de cohortes enrôlées sorties cette année. De plus, les accords signés entre l'Etat et les syndicats dans le but d'offrir une formation pédagogique aux formateurs ont été respectés.

Concernant l'élaboration de programmes écrits ou révisés selon l'APC effectivement implantés et les sortants accompagnés dans le parcours d'insertion, les données ne sont pas disponibles. La mise en place du dispositif de collecte de données n'est pas encore achevée. Seuls, les établissements publics situés dans la zone de concentration bénéficient d'un appui pour le suivi à l'insertion des apprenants.

➤ Composante Accès équitable

Objectif : Accueillir, sur un pied d'égalité, 15% des filles et garçons sortants du cycle fondamental et 8% des bacheliers de l'enseignement général dans la formation professionnelle et technique initiale ainsi que 100 000 travailleurs dans la formation continue.

Résultat attendu : L'accès équitable à la FPT pour les sortants du cycle fondamental, les bacheliers et les travailleurs est accru.

Indicateurs :

Tableau 67 : Indicateurs d'accès du programme développement des offres de formation professionnelle et technique

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart cible	Ecart référence
Pourcentage des sortantes et des sortants issus du cycle fondamental inscrit dans la formation professionnelle	ND	5,2%	9%	3,8%	NA
Pourcentage des sortantes et des sortants du cycle fondamental inscrits dans l'enseignement technique	2,05%	2,9%	1,54%	-1,36%	-0,51
Nombre de travailleurs et travailleuses des entreprises bénéficiant de formation continue	23 712	37863	19305	-18558	- 4 407

Source : DPPD MFPAA 2018-2020 / RAP MFPAA 2017

En 2018, le pourcentage des sortantes et des sortants issus du cycle fondamental dans la formation professionnelle est de 9,00%, soit un écart de 3,8% par rapport à la cible de 5,20%. Par ailleurs, pour le pourcentage des sortantes et des sortants issus du cycle fondamental dans l'enseignement technique (1,54%), la cible (2,9%) n'est pas atteinte soit un écart de -1,36. On constate par rapport à la référence (2,05%) de 2017, une baisse de -0,51.

Concernant le nombre de travailleurs et travailleuses des entreprises bénéficiant de formation continue, la réalisation (19305) de 2018 est en deçà de la cible (37 863) soit un écart négatif de 18558. Par rapport à la référence (23 712) de 2017, on note une baisse de 4 407.

La performance réalisée par rapport au pourcentage des sortantes et des sortants issus du cycle fondamental dans la formation professionnelle peut s'expliquer par les efforts consentis dans la mise en place de centres de formation de proximité mais aussi dans l'implantation de nouveaux programmes. A cela, s'ajoute l'application de la circulaire de 2017 relative à l'élargissement de l'accès au niveau des établissements de FPT.

Par ailleurs, la non atteinte de la cible liée au pourcentage des sortantes et des sortants du cycle fondamental inscrits dans l'enseignement technique peut être due au retard enregistré dans les constructions des lycées de Kolda, Tambacounda, Fatick et Sandiara. En plus, les capacités d'accueil des lycées existants sont très limitées.

Dans le cadre de la formation continue, la contre-performance peut s'expliquer d'une part, par la ponction de 1,7 milliards sur le compte de dépôt de l'ONFP et d'autre part par le non versement par l'Etat des ressources prévues dans le cadre du contrat de performance (CDP) de l'office. Cette situation a eu comme conséquence le ralentissement du processus de mise en œuvre des opérations de formation, fautes de moyens financiers suffisants pour prendre en charge les frais d'intervention des opérateurs.

➤ Composante Gouvernance transparente

Objectif : Renforcer l'autonomie et le développement de partenariat public-privé de 25% des établissements publics de Formation professionnelle et technique.

Résultat attendu : Le pilotage des établissements de FPT est amélioré.

Indicateurs :

Tableau 68 : Indicateurs de pilotage du programme développement des offres de formation professionnelle et technique

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart cible	Ecart référence
Pourcentage d'établissements de FPT ayant un Conseil d'Administration (CA) ou un Conseil d'Etablissement (CE) fonctionnel	ND	60%	ND	NA	NA
Pourcentage d'établissements publics signataires d'un contrat de performance	ND	3,7%	ND	NA	NA

Source : DPPD MFPAA 2018-2020 / RAP MFPAA 2017

Les données ne sont pas disponibles du fait de la non disponibilité de l'annuaire statistique.

3.4.2. Résultats du programme « développement de l'apprentissage »

➤ Composante qualité améliorée

Objectif : Donner une formation de qualité aux apprentis enrôlés dans l'apprentissage et aux maîtres d'apprentissage.

Résultat attendu : Les apprentis (es) et maîtres d'apprentissage ont acquis des compétences nécessaires à l'exercice de leur métier.

Indicateurs

Tableau 69 : Indicateurs de qualité du programme développement de l'apprentissage

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart cible	Ecart référence
Pourcentage d'apprentis candidats à la VAE certifiés	ND	85%	78,35%	- 6,65	NA
Nombre de programmes écrits et où révisés selon l'APC implantés dans l'apprentissage	0	5	1	- 2	+ 1

Source : DPPD MFPAA 2018-2020 / RAP MFPAA 2017

Pourcentage d'apprentis candidats à la VAE certifiés / : Nombre de programmes écrits et ou révisés selon l'APC implantés dans l'apprentissage

Le taux de réussite aux certifications de la VAE est de 78,35% en 2018 pour une cible de 85% soit un écart de - 6,65 points de pourcentage.

Le Nombre de programmes écrits et ou révisés selon l'APC implantés en 2018 dans l'apprentissage est en deçà de la cible soit un écart négatif de 2. Comparé à l'année de référence 2017, il est noté une performance de 1 point de pourcentage.

Les difficultés notées dans le processus formation accompagnement entre autres, la disponibilité tardive des fonds destinés à organiser les certifications et le long délai entre la fin de la formation et la période de certification explique en partie les résultats de la VAE.

La baisse notée du nombre programmes écrits et ou révisés selon l'APC implantés dans l'apprentissage pourrait être expliquée par le fait que la formulation du projet pour l'Employabilité des Jeunes par l'Apprentissage non formel PEJAR (dont l'écriture de 4 programmes a été prévu) n'est pas terminée.

➤ Composante Accès équitable

Objectif : Former 15000 nouveaux apprentis, mettre à niveau 50% d'ateliers d'apprentissage sélectionnés et mettre en place 08 Maisons de l'Outil (MO) fonctionnelles.

Résultats attendus : L'accès équitable à une formation par apprentissage accru, les ateliers pilotes de formation par apprentissage sont mis à niveau et huit (08) MO sont fonctionnelles.

Indicateurs

Tableau 70 : Indicateurs d'accès programme développement de l'apprentissage

Indicateurs	Référenc e 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart cible	Ecart référenc e
Nombre de nouveaux apprentis (es) formés	1 268	4786,4	3 094	-1692,4	1826
Nombre de nouvelles MO mises en place	ND	1	0	- 1	NA
Nombre de professionnels utilisant la banque à outil	600	2 500	1 100	- 1 400	500
Nombre de MO réhabilitées	2	3	4	+ 1	2
Nombre de MO équipées	2	3	1	-2	-1
Pourcentage de jeunes (G et F) issus du cycle fondamental enrôlé(e)s dans l'apprentissage	ND	5%	ND	NA	NA
Pourcentage d'ateliers pilotes équipés selon les standards du MFPAA	ND	35%	ND	NA	NA
Pourcentage d'ateliers pilotes réhabilités ou construits	ND	35%	ND	NA	NA
Pourcentage d'ateliers pilotes qui tiennent une comptabilité respectant les normes standards du MFPAA	ND	35%	ND	NA	NA
Nombre de jeunes accompagnés à l'auto-emploi et à l'obtention d'un emploi salarié	ND	200	ND	NA	NA

Source : DPPD MFPAA 2018-2020 / RAP MFPAA 2017

Efficacité

En 2018, le nombre total d'apprentis formés est de 3 094 pour une cible de 4786,4 soit un écart négatif de 1692,4. Par rapport à la référence de 2017 (1268), l'écart est de + 1826.

Concernant le nombre de nouvelles MO mises en place, aucune MO n'a été réalisée pour une cible d'une (01) MO en 2018.

Le nombre de professionnels utilisant la banque à outil est de 1 100, inférieur à la cible fixée à 2500. Par ailleurs, on note une progression de 500 comparé à la référence de 2017 (600).

Le nombre de MO réhabilitées en 2018 est de 04 et dépasse la cible et la référence respectivement de 01 et de 02. Par ailleurs, une seule (01) MO est équipée pour une cible de 03. Par rapport à la référence de 02, on constate une baisse de 1.

Concernant les autres indicateurs, les données n'ont pas été collectées.

Analyse

En ce qui concerne la mise en place de nouvelles maisons de l'outil, l'objectif n'est pas atteint du fait de l'introduction de nouvelles dispositions relatives à la réalisation au préalable d'une étude d'opportunité. A cela, s'ajoutent l'indisponibilité du foncier et l'insuffisance des ressources financières. S'agissant de l'équipement des maisons d'outils, cinq n'ont pas été équipées en raison de contraintes budgétaires en 2018.

En ce qui concerne le nombre de professionnels utilisant la banque d'outils, la faiblesse du résultat est liée aux faibles plateaux techniques dont certains ne répondent pas encore de manière adéquate aux besoins des professionnels.

Le déficit relatif au nombre de MO équipées, est dû essentiellement aux difficultés de mobilisation du budget d'investissement.

➤ **Composante Gouvernance transparente**

Objectif : Renforcer le dispositif institutionnel et organisationnel de l'apprentissage.

Résultat attendu : Le dispositif institutionnel et organisationnel de l'apprentissage est renforcé.

Indicateurs :

Tableau 71 : Indicateurs de gouvernance du programme développement de l'apprentissage

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart cible	Ecart référence
Taux d'exécution des plans d'actions des CRA	ND	100%	ND	NA	NA

Source : DPPD MFPAA 2018-2020 / RAP MFPAA 2017

Les données relatives au taux d'exécution des plans d'actions des CRA n'ont pas été collectées du fait que l'annuaire 2018 n'est pas disponible.

3.4.3. Programme « pilotage, gestion et coordination administrative » du MFPAA

➤ **Composante Qualité améliorée**

Objectif : Accroître les performances des services du MFPAA.

Résultat attendu : Les capacités institutionnelles de la FPTAA sont renforcées.

Indicateurs :

Taux d'exécution du plan de passation de marché

Tableau 72 : Taux d'exécution du plan de passation de marché

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart cible	Ecart référence
Taux d'exécution du plan de passation de marché	ND	100%	53,17%	- 46,83	NA

Source : DPPD MFPAA 2018-2020 / RAP MFPAA 2017

En 2018, le taux d'exécution du plan de passation de marché est de 53,17% contre une prévision de 100%, soit un écart négatif de 46,83.

Sur 299 marchés prévus dans le Plan de Passation de Marché (PPM), en 2018, les marchés attribués sont au nombre de 171 dont 11 en appels d'offres ouverts nationaux, 159 en demande de renseignement de prix et 1 en appel d'offre restreint.

L'écart entre le réalisé et la cible, en 2018, du taux d'exécution du PPM pourrait s'expliquer d'une part par les difficultés auxquelles font face les différentes entités bénéficiant des CFCE dans l'élaboration de leurs dossiers de marchés d'une part et d'autre part par le sous-effectif et le manque de qualification du personnel impliqué dans le processus de passation des marchés. Egalement, il y'a les ponctions subies par certaines entités sur leur crédit de fonctionnement et/ou leur budget consolidé d'investissement (BCI).

Taux d'exécution du plan de renforcement de capacités

Tableau 73 : Taux d'exécution du plan de renforcement de capacités

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart cible	Ecart référence
Taux d'exécution du plan de renforcement de capacités	20,37%	30%	27,65%	- 2,35	+ 7,28

Source : DPPD MFPAA 2018-2020 / RAP MFPAA 2017

En 2018, pour une prévision de 30%, le taux d'exécution du plan de renforcement s'établit à 27,65%, soit un écart de -2,35%. Cet indicateur passe de 20,37% en 2017 à 27,65 %, soit une augmentation de 7,28 points de pourcentage.

L'intervention du projet SEN028 qui tirait à sa fin, a impacté sur l'évolution du taux d'exécution du plan de renforcement des capacités. De même, le non financement de la contrepartie Etat et la contribution d'un seul bailleur en l'occurrence le Luxembourg dans la contrepartie des partenaires techniques et financiers ont causé la limite dans l'exécution des activités prévues. A cela s'ajoute l'absence du RCIAPDE qui a terminé sa mission cette année.

Taux de couverture des besoins en RH

Tableau 74 : Taux de couverture des besoins en RH

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart cible	Ecart référence
Taux de couverture des besoins en RH	80%	85%	87,89%	27,89%	7,89%

Source : DPPD MFPAA 2018-2020 / RAP MFPAA 2017

Efficacité

En 2018, le taux de couverture des besoins en personnel a fortement évolué, avec une performance de 27,89 points de pourcentage par rapport à la cible de 60%. Entre 2017 et 2018, ce taux a évolué passant de 80% à 87,89%, soit une performance de 7,89 points de pourcentage

Analyse

Cette performance réalisée sur l'indicateur « *taux de couverture des besoins en RH* » s'explique principalement par le recrutement de 95 formateurs et 130 nouveaux vacataires.

Autres indicateurs de qualité du programme pilotage

Tableau 75 : Autres indicateurs du programme pilotage du MFPAA

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart cible	Ecart référence
Taux d'exécution financière du MFPAA	71%	100%	87%	-13	+16
Taux d'exécution du plan de travail annuel du MFPAA	ND	60%	ND	NA	NA

Source : DPPD MFPAA 2018-2020 / RAP MFPAA 2017

Efficacité :

En 2018, Le taux d'exécution financière (87%) est en deçà de la cible (100%) soit un écart négatif de 13 points de pourcentages. Comparé à la valeur de référence (71%), il a connu une progression de 16 points de pourcentages. Les données relatives à l'exécution du PTA n'ont pas été collectées.

Analyse

C'est pourquoi de même que les indicateurs « *Taux d'exécution du PTA du MFPAA* » et « *Taux de couverture des besoins en ressources financières* » la prévision est de 100% en 2018. Il est attendu du sous-secteur de faire un bond de 29% pour atteindre la cible du taux d'exécution financière. Cependant, le réalisé de cette année est non déterminé ce qui entrave une appréciation des résultats enregistrés dans ces indicateurs.

➤ Composante Accès équitable

Objectif : Promouvoir la FPTA.

Résultat attendu : Le plan de communication est opérationnel.

Indicateurs :

Taux d'exécution du plan de communication

Tableau 76 : Taux d'exécution du plan de communication

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart cible	Ecart référence
Taux d'exécution du plan de communication	40%	50%	21,74%	-28,26	-18,26

Source : DPPD MFPAA 2018-2020 / RAP MFPAA 2017

Pour une cible de 50%, le taux d'exécution global du plan de communication, est de 21,74% en 2018 soit un écart négatif de 28,26 points de pourcentage. Par rapport à sa valeur de référence en 2017 (40%), une baisse de 18,26 points est enregistrée.

Ce faible niveau d'exécution s'expliquerait par la non disponibilité d'un budget pour sa mise en œuvre et la non-exécution des activités de communication dans le PTA du projet FPEC.

Tableau 77 : Taux d'exécution du plan d'institutionnalisation du genre

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart cible	Ecart référence
Taux d'exécution du plan d'institutionnalisation du genre	ND	50%	15%	- 35%	NA

Source : DPPD MFPAA 2018-2020 / RAP MFPAA 2017

Le taux d'exécution du plan d'institutionnalisation du genre est de 15 % très en deçà de la cible de 50% fixée en 2018 soit un écart de -35 points de pourcentage.

Cette contreperformance s'explique en partie par l'insuffisance de budget pour réaliser toutes les activités planifiées sur l'ensemble du territoire.

➤ Composante Gouvernance transparente

Objectif : Assurer un pilotage de la FPTA orienté vers les résultats.

Résultats attendus : Le pilotage interne de la FPTA est amélioré et les cadres de concertation public/privé de la FPTA sont fonctionnels.

Indicateurs

Tableau 78 : Indicateurs de gouvernance du programme pilotage du MFPAA

Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart cible	Ecart référence
Pourcentage de départements disposant de plan de développement de FPTA		60%	49%	-11	NA
Pourcentage de structures du niveau central et déconcentré de la FPTA disposant d'une cartographie des risques	22,30%	30%	25,17%	- 4,83	+ 2,87
Pourcentage de structures de la FPTAA ayant subi une vérification administrative et financière	37,41%	63%	40,28%	- 22,72	+ 2,87
Pourcentage d'organes de partenariat (CNCFPT, CPP, CPC) fonctionnels	50%	100%	50%	- 50	0

Source : DPPD MFPAA 2018-2020 / RAP MFPAA 2017

L'objectif de 60% en 2018 pour le Pourcentage de départements disposant de plans de développement de la FPTA n'a pas été atteint. L'écart entre la cible est de - 22,72 points de pourcentage alors que l'écart entre la référence est de + 2,87points de pourcentage.

Le pourcentage de structures du niveau central et déconcentré de la FPTA disposant d'une cartographie des risques, est de 25,17% en 2018 comparé à une cible de 30%, soit un écart de -4,83 points de pourcentage et de 2,87 par rapport à la référence.

Le pourcentage de structures de la FPTAA ayant subi une vérification administrative et financière est de 40,28% comparé à une cible de 63%, soit un écart de -22,72 points de pourcentage et de 2,87 comparé à la référence.

Le pourcentage d'organes de partenariat (CNCFPT, CPP, CPC) fonctionnels est de 50% en 2018 comparé à une cible de 100%, soit un écart de -50 comparé à la cible et de 0 par rapport à la référence.

L'objectif relatif au pourcentage de départements disposant de plan de développement de FPTA en 2018 n'a pas atteint du fait que ces difficultés ont été rencontrées lors de l'élaboration des PDDFPT :

- L'activité a pris plus de temps que prévu car exécutée sur le budget consolidé d'investissement ;
- La faiblesse du nombre de participants ;

- La difficulté à mobiliser des acteurs, du fait que certains de ces acteurs venaient des localités enclavées ;
- La non appropriation de la FPT par les acteurs locaux malgré le fait que la FPT soit une compétence transférée.

La contre-performance relative au pourcentage de structures du niveau central et déconcentré de la FPTA disposant d'une cartographie des risques par rapport à la cible pourrait s'expliquer en partie par la non réalisation des CDP des trois lycées techniques pilotes. Cela a ainsi impacté sur la non atteinte de l'objectif visé d'où un écart de - 4,83 points de pourcentage.

Concernant le pourcentage de structures de la FPTAA ayant subi une vérification administrative et financière, la non atteinte de l'objectif peut s'expliquer par : la faiblesse du budget affecté aux missions de vérification et de suivi ; l'instabilité du personnel de l'Inspection interne, le déficit en termes de ressources humaines eu égard aux nouvelles missions de cartographie et d'audit basé sur les risques qui viennent s'ajouter aux missions régaliennes de l'Inspection interne, le déficit de motivation et de plan de carrière pour les Assistants de vérification faisant peser ainsi un risque majeur sur l'Inspection et l'absence de directives provenant de la hiérarchie pour assurer le suivi des recommandations, suite aux dépôts des rapports d'inspection.

Pourcentage d'organes de partenariat (CNCFPT, CPP, CPC) fonctionnels : En 2018, le taux est de 50% car seules deux rencontres de la CPP et de la CPC ont été organisées. Toutefois, la CNCFPT ne s'est pas réunie durant cette année.

3.5. Résultats des programmes du MESRI

3.5.1. Résultats du programme éducation supérieure

➤ Composante qualité améliorée

❖ Accès

La population étudiante est passée de **174 674²** en 2017 à **190 145** en 2018, ce qui donne un ratio de **1209** étudiants pour 100 000 habitants. Bien qu'en progression, ce ratio reste encore en deçà de la cible **1414** et de la norme internationale 2000 étudiants pour 100 000 habitants. L'amélioration de ce ratio est fortement tributaire de facteurs externes au MESRI comme le nombre de candidats au bac, le taux de réussite au bac, le taux brut de scolarisation (TBS) dans le cycle secondaire.

La population étudiante est ainsi répartie : 36% des étudiants sont en 1^{ère} année, 21% en 2^{ème} année, 18% en licence, 9% en master 1 et 2 et 6% en doctorat (figure 1). Le flux des primo-entrants est majoritairement alimenté par les nouveaux bacheliers qui présentent des profils généralement littéraires (tableau 5).

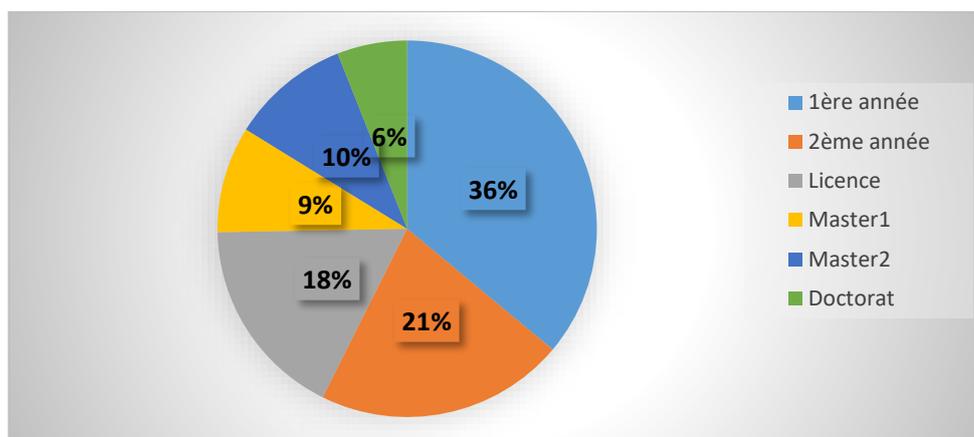


Figure 1 : Répartition des étudiants par niveau d'étude en 2018

² Donnée réajustée suite à la production de l'annuaire statistique de 2016. Néanmoins, elle reste toujours provisoire

Tableau 79 : Bacheliers 2018 par Série

Séries	Admis au BAC 2018
Littéraire	43 074
Scientifique	10 276
Technique	1787
Total	55 137 (soit 35%)

Source : Office du BAC

Tableau 80 : Orientation des bacheliers 2018

	Bacheliers	Bacheliers inscrits sur CAMPUSEN	Bacheliers orientés par CAMPSUSEN	Bacheliers orientés dans le public	Bacheliers orientés dans le privé
Effectifs	55 137	53 102	47 732	33 228	14 504

Source : Campusen

Construction :

❖ Dans les Universités et Ecole

Les travaux d'extension des universités sont terminés à l'UCAD, à l'UGB et à l'UADB ; elles sont non achevées pour l'UASZ, l'UT (70%) et l'EPT (gros œuvres terminés, seconds œuvres réalisés à hauteur de 20%). Huit ENO ont été livrés ou prêts à l'être. De même, à la cité du savoir, la Médiathèque, le centre de mutualisation et de partage (CMP) et la Maison de la science sont bien avancés (taux d'exécution 95%).

Par contre, les travaux de construction des nouvelles universités ont connu un retard important. Pour l'UAM, le taux d'exécution physique est passé de 37,5% en 2017 à 47% en 2018 ; tandis que l'USSEIN est à un taux d'exécution nul ; le marché a été cassé puis relancé ce qui suppose le réaménagement du calendrier d'exécution.

Les antennes délocalisées de Kolda (UASZ) et de Guéoul (UGB) connaissent un retard sévère.

Pour la construction des laboratoires, beaucoup de retards sont notés, liés à l'insuffisance de crédits. Le gros œuvre est terminé à l'UCAD, l'UGB et l'UASZ et tandis qu'à l'EPT, à l'UADB et à l'UT le gros œuvre varie entre 35 et 50% de niveau d'exécution.

Les contreperformances notées dans le domaine de la construction sont liées à des raisons budgétaires, à la défaillance des entreprises, à la qualité des dossiers de projets, à des défaillances techniques dans le suivi, etc.

❖ Dans les ISEP

L'ISEP de Thiès est achevé et est en attente d'être livré ; la réception est attendue en 2019.

Cependant, un retard important est noté dans la construction des ISEP de Richard Toll et Bignona où on en est à la sélection du maître d'œuvre. A l'ISEP de MATAM, les travaux n'ont pas démarré. Notons cependant que les travaux pour la réhabilitation et l'aménagement du siège sont réalisés à 100%.

Les retards constatés à Bignona et Richard Toll sont à imputer à une maîtrise non encore efficiente des procédures de l'AFD et l'indisponibilité d'une équipe dédiée chargée de l'exécution financière au niveau de la DAGE. Pour ce qui est des ISEP de Matam et, en partie, de Diamniadio, la célérité dans les procédures nationales et la sincérité dans les allocations budgétaires sont mises en cause.

Tableau 81 : Construction/Réhabilitation de bâtiments dans les EES publics

Etablissements	Nombre	Description
UGB	0	En 2018 aucune construction n'a été démarrée ni réceptionnée. Toutefois certains travaux entamés avant 2018 ont été réceptionnés en 2017 et d'autres sont toujours en cours.
UASZ	15	- 1 bâtiment pédagogique avec 2 salles de TP, 3 salles de TD, 8 bureaux, 2 salles des enseignants, 2 salles de réunion ; - amphi de 750 places, avec 1 salle de 200 places et 2 salles de 100 places ; - réhabilitation bâtiment UFR 2S (2 salles de 50 places et 1 salle de 150 places)

Etablissements	Nombre	Description
		<ul style="list-style-type: none"> - un amphi de 150 places (travaux à l'arrêt depuis 2016) ; - extension de l'UASZ (2 blocs d'UFR et 1 bloc CRI) : travaux à l'arrêt ; - cité des enseignants (terminée et occupée, mais non réceptionnée) ; - Construction du mur de clôture de l'UASZ (terminée) ; - Construction de 10 laboratoires (travaux à l'arrêt) ; - Restaurant des étudiants (travaux à l'arrêt) ; - Incubateur (terminée et réceptionnée)
UADB	1 amphi, 10 salles de TD, 4salles informatiques, 2salles de TP, 2salles spécialisées	<p>Le Bloc PGFSUP comprend un amphi de 500 places et des salles de TD et TP et des bureaux (1amphi, 10 salles de TD, 4salles informatiques, 2salles de TP),</p> <p>Les deux salles spécialisées sont des salles réhabilitées par des partenaires : une salle de visioconférence réhabilitée par DPworld,</p> <p>Une salle entreprenariat réhabilitée par le PESERE</p>
EPT	5	<ul style="list-style-type: none"> - Un Bloc Administratif regroupant les 04 départements, le Service de la Scolarité, l'Imprimerie, et certains bureaux de professeurs, - Un Centre de Productivité et de développement industriel, - Une Nouvelle Résidence de 200 pour les élèves - La Construction de 08 laboratoires - La Réhabilitation des salles de classe grâce à l'inscription pédagogique des étudiants
UVS		<p>Equipement informatique tranche ferme pour 5 ENO : 1 019 041 655 FCFA;</p> <p>Domotique tranche ferme pour 5 ENO : 173 720 725 FCFA;</p> <p>Mobilier ENO Kolda : 74 499 000 FCFA;</p> <p>Coût construction ENO Kolda : 351 929 555 FCFA</p> <p>ENO Mermoz fini non encore livré, coût 272 millions</p>
UCAD		Les travaux d'extension sont terminés. Concernant les laboratoires, les grosses œuvres sont terminées et les secondes œuvres réalisés à 45% notamment à FST
UT		50% des grosses œuvres pour les labos ; 70% pour les travaux d'extension

Source : RAP_MESRI 2018

Tableau 82 : Etat de réalisation des ISEP de Matam, Bignona, Richard Toll et Diamniadio hors construction, en 2018

ACTIVITES	PREVU	REALISE					OBSERVATIONS
			ISEP Diamniadio	ISEP Matam	ISEP Richard Toll	ISEP Bignona	
Elaboration des curricula	Oui	Entièrement réalisé pour Diamniadio et Bignona; à finir pour Richard Toll et Matam	Oui	Non	Non	oui	Les difficultés sont liées à la non disponibilité des ressources financières pour Matam et du retard de l'ANO pour Richard Toll
Recrutement personnels de l'unité de mise en œuvre	Oui	Effectif à Diamniadio et à Bignona, en cours à Richard Toll et Matam	Oui	Non	Non	oui	
Equipements	Oui	Matériels roulant en cours d'acquisition à Diamniadio, Bignona et Richard Toll	Non	Non	Non	Non	Non réalisé à Matam, raisons avancées contraintes budgétaires
		meubles et équipements de bureau acquis à Diamniadio					
			Oui	non	non	oui	
Locaux fonctionnels	Oui	Acquis à Matam et Bignona	Oui	oui	-	oui	Richard toll et Bignona ?

Les plans stratégiques des établissements ont pris fin en 2016 et les nouveaux sont en cours d'élaboration ; ce qui, ainsi, rend difficile le ciblage des taux de réussite et de promotion.

Concernant les taux de promotion et de réussite, l'état actuel des délibérations ne permet pas de faire une analyse. En effet, le dérèglement du calendrier universitaire, en cours de correction d'ailleurs, fait que la plupart des résultats sont en phase de validation dans les facultés et UFR. On peut relever, toutefois, que pour les Ecoles et Instituts, les taux de réussite restent élevés (99,13% à l'EPT et 100% à l'ISEP de Thiès).

Assurance qualité

Assurance qualité dans les établissements publics

Accréditation de programmes

Pour l'année 2018, ont été enregistrés 197 programmes candidats à l'accréditation de l'ANAQ-Sup, avec un pic au niveau de l'UCAD, 154 programmes soumis, soit 78 % du global, et le nombre restant de programmes, 22 %, soumis par quatre (4) autres universités (UGB, UADB, UASZ et UT).

Partant de ce qui précède, seuls 51 programmes sur 197, soit le quart (1/4), ont franchi l'étape de l'auto-évaluation, car ayant déposé un rapport d'auto-évaluation recevable. Cette étape constitue ainsi un filtre limitant pour l'achèvement des procédures d'accréditation.

Au terme de l'année 2018, 30 programmes ont achevé la procédure d'accréditation, soit 15 % du nombre de programmes candidats.

Toutefois, 23 programmes sur 30 ont été accrédités, soit un pourcentage de réussite de 77 %, ce qui traduit un score assez satisfaisant.

En somme, vu le nombre important de programmes devant être soumis à l'accréditation dans les délais, comme l'indique le Décret n°2015-582, du 11 mai 2015, relatif à la reconnaissance, au classement et à l'équivalence des diplômes de l'enseignement supérieur. L'article 6 dudit décret stipule que :« Les écoles et établissements de formation de l'Enseignement supérieur déjà reconnus et classés par la Fonction publique, bénéficient, à compter de la date d'entrée en vigueur du présent décret, d'un délai de trois ans pour solliciter leur habilitation auprès du ministre chargé de l'Enseignement supérieur et demander l'accréditation de leurs diplômes à l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-sup). »

C'est dire qu'à compter du mois de mai 2018, les établissements qui ne se seraient pas conformes au décret, seront sous le coup de la loi. D'où l'urgence de voir comment accompagner les établissements dans cet optique.

Evaluation institutionnelle en vue de l'habilitation

Pour les établissements d'enseignement supérieur (EES), notamment les universités, seule l'UADB est évaluée avec un avis favorable à délivrer les diplômes de Licence et de Master, en 2018.

Assurance qualité dans le Privé

Accréditation de programmes

Au niveau des EES privés, pour l'année 2018, 70 programmes candidats à l'accréditation de l'ANAQ-Sup ont été enregistrés, contre 117 candidats pour l'année 2017, soit une tendance à la baisse de 47 EPES.

Considérant le nombre de programmes candidats, 31 programmes sur 70, un peu moins de la moitié, ont franchi l'étape de l'auto-évaluation, car ayant déposé un rapport d'auto-évaluation recevable.

Au terme de l'année 2018, 7 programmes ont achevé la procédure d'accréditation, soit le dixième (1/10) du nombre de programmes candidats. Toutefois, les 5 programmes sur 7, ayant achevé la procédure d'accréditation, ont été accrédités.

Au regard de ce qui précède, tenant compte aussi de l'échéance de mai 2018, fixée dans le décret n°2015-582, du 11 mai 2015, avant laquelle tous les diplômes de l'enseignement supérieur devraient être accrédités, il serait aussi opportun de trouver les meilleures stratégies d'accélération du processus.

Evaluation institutionnelle pour l'habilitation de diplômes dans le Privé

Pour l'année 2018, 38 EPES sont candidats à l'habilitation à délivrer des diplômes du LMD, contre 84 EPES en 2017. Cette baisse du nombre de candidats s'explique par le fait qu'une partie des EPES (24 en 2017), a déjà obtenu l'habilitation, dont la durée de validité est de 10 ans.

Sur les 38 candidats, 10 ont totalement achevé la procédure, et 7 ont obtenu l'habilitation.

Efficacité externe

Le suivi de l'efficacité externe reste encore difficile car les données nationales (ANSD) ne prennent pas encore en charge le suivi des diplômés du Supérieur. Toutefois, sur demande du MESRI, l'ANSD promet dans ses "enquêtes emplois" de prendre en charge cette préoccupation. Au niveau des écoles comme l'EPT, des instituts comme l'ISEP de Thiès et des Universités comme l'UASZ (dans le cadre du CDP), des dispositifs organisationnels chargés des questions de stage, de relation avec le milieu de l'entreprise, de formations duales, d'insertion professionnelle, de suivi des alumni, existent même s'ils sont à améliorer.

Par contre, dans les universités publiques, ce dispositif est encore naissant et faiblement opérationnel. Il faut souligner qu'à ce niveau, les établissements privés sont mieux organisés en développant des dispositifs de relation de stage et d'insertion avec les entreprises.

Tableau 83 : Efficacité externe dans les EES publics

	Insertion par les entreprises			Stages professionnels		Travail en alternance		Auto-emploi		Poursuite des études		Aucune activité	
	%	Effectif	Observations	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
UVS	15%	62 (M1) + 73 (L3)	(Total de 889 Répondants L3 et M1)	28%	122 (M1) + 123 (L3) = 245	-	-	-	-	44%	395	-	-
EPT						100	45						
ISEP Thiès	0,3814	45		0,0508	6			0,0763	9	0,2458	29	0,2458	29

Source : RAP_MESRI 2018

Ce tableau ne renseigne que partiellement pour les établissements UVS, EPT et ISEP Thiès ; les autres établissements n'ont pas fourni de données sur ce thème. Il illustre à suffisance, la faiblesse du dispositif d'accompagnement et de suivi sur les questions relatives aux stages, à l'insertion, aux relations avec les entreprises.

Tableau 84: résultats incubateurs EES et PSEJ

Structures	Nombre d'étudiants formés	Nombre de projets incubés	Nombre d'entreprises créées	Nombre d'emplois créés
PSE J	2453	298	106	1936
UADB	48	12	07 START UP à l'issu des 3 éditions du MAENUC	
UGB	2200	50		

Source : RAP_MESRI 2018

Figure 2 : insertion professionnelle par filière au PSE J

INSERTION PROFESSIONNELLE PAR FILIERE



Source : PSE J

CENTRES D'EXCELLENCE : le projet des centres d'excellence africains (CEA), financé par la Banque mondiale dans quelques pays africains dont le Sénégal, vise à soutenir des filières d'enseignement spécialisées dans les domaines de la Science, de la Technologie, de l'Ingénierie et des Mathématiques (STIM) mais aussi de l'agriculture et de la santé.

Au Sénégal, deux centres d'excellence ont déjà vu le jour ; il s'agit du Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (CEA-SAMEF), et du Centre d'Excellence Africain en Mathématiques, Informatique et Technologies de l'Information et de la Communication (CEAMITIC).

En 2018, deux nouveaux centres d'excellence ont été créés : un sur l'environnement et la santé, et un autre sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Services à la communauté

Tableau 85 : activités de service à la communauté en 2018 dans les EES

EES	Activités	observations
UADB	Organisation de journées de consultations médicales gratuites	Populations consultées, Médicaments distribués
	Campagne de sensibilisation sur la lutte contre le paludisme et les IST (distribution de MILDA, investissement humain)	populations sont sensibilisées, de nouveaux comportements émergents
	Intervention des étudiants et enseignants de SDD au grand Magal de Touba	populations et pèlerins sont sensibilisés
	Organisation de journées de consultations juridiques gratuites	Populations conseillées
	Encadrement des lycéens par les étudiants dans les matières scientifiques	Niveau scientifique des élèves renforcé
	Organisation de cours particuliers	capacités des élèves renforcées
	Prélèvement et analyse des eaux de Touba avant-pendant et après le Magal	dispositif sanitaire du Grand Magal de Touba amélioré
	Travaux statistiques sur le Magal (statistiques de la santé des pèlerins)	dispositif sanitaire du Grand Magal de Touba amélioré

EES	Activités	observations
	Intervention des étudiants, PER et PATS dans le grand Magal de Touba (TIC)	communication améliorée
	Organisation des JPO	procédures d'orientation mieux connues
	Séances d'information et mise à disposition de supports informationnels	orientation des bacheliers plus facile
	Aide à l'intégration et à la socialisation des nouveaux étudiants	Nouveaux bacheliers orientés
	Accompagnement des bacheliers à réaliser leur inscription sur Campusen	Conditions améliorées
	Organisation d'actions d'aide aux étudiants en situation de handicap	conditions d'étude des handicapés améliorées
	Contribution à l'organisation de la fête du 4 avril	organisation de la fête de l'indépendance mieux réussie
	Recrutement de techniciens de surfaces et jardiniers	Evènements réussis
	Don d'habits, de denrées alimentaires et produits divers	Nouveaux bacheliers intégrés
	Organisation des journées de reboisement	cadre de vie amélioré
EPT	L'installation de kits solaires	- l'éclairage de 13 concessions dans le village de Mbendj dans le département de Saint-Louis - l'éclairage de 50 concessions dans le village de Diendieme à 70 km de Ziguinchor - l'éclairage, la ventilation et le froid d'une case de santé de Diendieme - l'éclairage et la ventilation d'une école de 3 classes et le bureau du directeur de l'école de Diendieme.
	Pompe manuelle double effet pour puits et forage	
	four de régénération des huiles utilisant comme combustible les boues des stations d'épuration séchées	
	Conception et réalisation d'une unité de production d'air chaud utilisant les résidus solides comme combustibles (déchets agricoles et autres) : application à la boulangerie.	
UCAD	UCAD Rurale	l'UCAD rurale a mis en place des plateformes scientifiques, technologiques et de développement local à Niakhène et organise régulièrement des activités citoyennes.
UVS	participation de l'UVS dans l'élaboration du guide national sur le service à la communauté (SAC)	
	appel à projets sur le service à la communauté financé par la BAD (2 500 000 FCFA) avec comme lauréats 5 groupes d'étudiants répartis sur 5 ENO : Kolda, Thiès, Guédiawaye, Keur Massar et Kaolack);	
	Introduction du service à la communauté (SAC) dans les curricula comme EC	
	Don de sang de l'Amicale du personnel sur l'étendue du territoire national	objectif de 500 poches de sang atteint

Source : RAP_MESRI 2018

La mission « service à la communauté » est à la phase d'appropriation par les institutions universitaires et les autres établissements d'enseignement supérieur. Des expériences diverses sont menées mais varient fortement selon le domaine, l'intensité, la régularité. Des efforts sont en train d'être faits dans l'institutionnalisation du service à la communauté (SAC). Quatre approches semblent se dessiner :

- approche de valorisation des résultats de la recherche ;

- approche de valorisation du partenariat avec les « Intervention Pour le Développement (IPD) » ;
- approche de valorisation de la participation dans les mouvements associatifs ;
- approche de valorisation des méthodes d'apprentissage actif.

3.5.2. Résultats du programme recherche et innovation

Analyse des résultats du programme recherche et innovation

Les résultats atteints (tableau 11) montrent les efforts consentis pour promouvoir la recherche et l'innovation au Sénégal. Mais l'absence de cibles déterminées avant la conduite des activités et aussi l'absence de données pour certains indicateurs des années antérieures empêchent une bonne analyse des résultats selon le format préconisé du RAP. Bien que la plupart des indicateurs soient bien renseignés, certains ne le sont que partiellement.

En effet, en 2018, un ensemble d'initiatives a été entrepris par les différents acteurs du programme pour contribuer au renforcement de la recherche et de l'innovation.

En ce qui concerne le cadre légal et réglementaire de la recherche et de l'innovation, sur les six (6) textes régissant la recherche (organisation des laboratoires de recherche, collège national des écoles doctorales, doctorat, FNRI, ISTA, CNERIST) en cours de validation en 2017, trois (3) ont été validés et devaient faire l'objet de partage avec les acteurs, mais la non disponibilité de ressources n'a pas permis d'organiser l'atelier de partage prévu à cet effet.

Aussi, des efforts ont été consentis pour renforcer tant sur plan quantitatif que qualitatif le personnel de recherche, notamment les chercheurs. Le Manuel de Frascati (manuel de référence pour la mesure de la R&D) intègre les étudiants en master II et doctorants dans les effectifs de chercheurs. Ainsi, en 2018, le nombre de chercheurs (enseignants chercheurs, chercheurs, doctorants et master 2 recherche) dans les universités du Sénégal est de 22 185. Ces derniers sont répartis comme suit : 56, 63% chercheurs en master II ; 33,18% pour les doctorants ; 9,98% pour les enseignants chercheurs et 0,21% pour les chercheurs. Il est aussi important de relever le nombre de vacataires qui est de 3 451 en 2018. Parmi les vacataires, il y a des enseignants-chercheurs, des chercheurs permanents, des professionnels mais surtout de titulaires de doctorat qui sont dans des équipes de recherche (pas encore recrutés) mais qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques de chercheurs. De plus, une hausse des effectifs de chercheurs de niveau master II et doctorants est observée de 2017 à 2018. Le nombre de chercheurs de niveau master II passe de 10 824 en 2017 à 12 564 soit un écart positif de 1 740 au moment où celui des doctorants passe de 6 013 en 2017 à 7 361 en 2018 soit un écart positif de 1 348 ; ces augmentations enregistrées, combinées au recrutement d'enseignants-chercheurs opéré dans les différentes universités, justifient la hausse de la densité de chercheurs qui passe de 956 chercheurs par million d'habitants (personnes physiques) en 2017 à 1411 en 2018.

En outre, le nombre de techniciens de laboratoires enregistré en 2018 est de 17 compte non tenu de ceux de l'UASZ et de l'UCAD (nombre pas encore disponible). Ce nombre de techniciens est supérieur ou égale à celui des laboratoires de ces universités (6 laboratoires à l'UT, 2 laboratoires à l'UADB et 3 laboratoires à l'EPT). Autrement dit, il y a au moins un technicien par laboratoire (2 techniciens par laboratoire à l'UT, 1 technicien par laboratoire à l'UADB et à l'EPT). Mais ce nombre de techniciens rapporté au nombre de chercheurs révèle des disparités selon les structures et la nécessité d'accorder une importance particulière à cette catégorie de personnel de recherche en renforçant leurs effectifs. Par exemple, le ratio de techniciens par enseignants chercheurs est de 1/15 à l'EPT, 1/25 à l'UT et 1/44 à l'UADB. L'UCAD renferme à son sein 179 laboratoires mais la non disponibilité du nombre de techniciens de laboratoire qui s'y trouvent ne permet pas d'apprécier le ratio « nombre de techniciens/enseignants chercheurs ».

En ce qui concerne la promotion des Chercheurs et Enseignants-chercheurs du Sénégal en 2018, le taux de réussite est le même qu'en 2017, soit 85,93% selon les résultats du Comité consultatif interafricain (CCI 2018). Ce taux tient compte du nombre de candidats dont les dossiers de candidature n'ont pas été examinés du fait qu'ils sont, soit irrecevables, soit non parvenus.

En 2018 sur 255 candidatures des universités publiques (144 de l'UCAD), 10 n'ont pas été examinées dont 5 de l'UCAD (l'UADB est la seule à n'avoir pas de dossier non examiné). Ce qui porte à 245 le nombre de dossiers des universités publiques examinés. Parmi ces derniers, 219 ont été reçus et 26 ajournés dont 17 à l'UCAD. Parmi les ajournés de l'UCAD, la majorité (11) étaient candidats au titre de Professeur titulaire.

De plus sur les candidatures examinées, une diminution du taux de réussite entre 2017 et 2018 est notée à l'UADB et à l'UCAD, passant respectivement de 100% à 91,66% et de 91,59% à 84,83%. Sinon pour les autres universités ce taux enregistre une hausse notamment à l'UASZ passant de 75% à 88,89%.

Tableau 86 : Résultats du Comité consultatif interafricain (CCI) 2018

Institutions	2017			2018				
	Nombre de candidats	Nombre d'inscrits	Taux de réussite	Nombre de candidats	Non examinés	Examinés	Nombre d'inscrits	Taux de réussite
ISRA	11	9	81,82%	9	0	9	9	100,00%
ITA	1	1	100,00%	2	1	1	1	50,00%
UADB	9	9	100,00%	12	1	11	11	91,66%
UCAD	107	98	91,59%	145	5	140	123	84,83%
UT	24	18	75,00%	35	2	33	29	82,86%
UASZ	20	15	75,00%	27	1	26	24	88,89%
UGB	25	21	84,00%	36	1	35	32	88,89%
CESAG	2	0	0,00%	1	0	1	1	100,00%
EISMV				1	0	1	1	100,00%
ESMT				2	1	1	1	50,00%

Source : CAMES

Concernant les activités de valorisation des résultats de la recherche, d'innovation et de promotion de la propriété intellectuelle, les performances suivantes ont été réalisées en 2018 : 12 brevets (UCAD et EPT) et 7 197 publications scientifiques (sans tenir compte des publications de l'UGB et l'UASZ non encore disponibles). Le nombre de thèses (doctorat) soutenus, a augmenté considérablement (quasi le double) de 2017 à 2018, passant de 158 à 297 soit une augmentation de 149. Cette augmentation traduit aussi bien l'effort d'encadrement des enseignants-chercheurs et la volonté des doctorants de mener à bien leurs projets de recherche dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, pour promouvoir la propriété intellectuelle dans les universités publiques, deux activités de formation et de sensibilisation sur la propriété intellectuelle ont pu se tenir en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI). En effet, avec l'OAPI un séminaire national de formation sur « la valorisation des résultats de la recherche » destiné aux enseignants chercheurs et chercheurs du Sénégal s'est tenu avec 25 bénéficiaires. L'OMPI, quant à elle, a organisé, en collaboration avec la Direction de l'innovation, de la valorisation de la propriété intellectuelle et du transfert technologique (DIVPITT), une conférence destinée aux enseignants chercheurs et chercheurs et animée par le Pr Francis GURRY, DG de l'OMPI en présence du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), Pr Mary Teuw NIANE. Cette activité a enregistré la présence de 75 participants.

En 2018, il était prévu, d'élaborer la stratégie nationale d'innovation et de valorisation des résultats de la recherche de façon participative et inclusive ; l'appel d'offre pour le recrutement d'un consultant, lancé à cet effet n'a pas été concluant.

Aussi, avec l'avènement des incubateurs et du Programme Sénégalais d'Entreprenariat des Jeunes (PSE/J), en 2018, 2248 étudiants ont été encadrés dans les incubateurs des universités publiques et 2453 dans l'incubateur du PSE/J. Dans les universités publiques, 120 projets ont été incubés et 19 entreprises créées. Sur la période 2016-2018, le PSE-J a accompagné 298 entreprises dans sa couveuse et permis la création de 1936 emplois. Pour accompagner cette dynamique, un atelier d'échanges sur une stratégie nationale de promotion des incubateurs d'entreprises et d'accompagnement des startups a été organisé par la DIVPITT. Des recommandations pertinentes relatives aux types de partenariats, les mécanismes de financement et le cadre (institutionnel et réglementaire) des incubateurs et startups ont été formulées. Sur le plan de la valorisation des résultats de la recherche et du transfert technologique, les CRE, interfaces entre les populations et la recherche-développement, permettent, entre autres, la diffusion, la vulgarisation des résultats de la recherche, du savoir et du savoir-faire, la promotion, le développement de la culture scientifique et le transfert de technologies innovantes. Ils sont installés à l'échelle de la région, du département, de la commune et du village selon les besoins spécifiques de la localité. En 2018, pour l'élargissement de la carte des CRE, il était prévu l'installation de 7 CRE (Goudomp, Samine, Koungheul, Tambacounda, Bakel, Kidira et Goudiry). Avec le retard accusé dans le démarrage des

travaux à cause des ponctions budgétaires, seul le CRE de Koki a été inauguré en 2018 ; les autres sont en phase de finalisation. Vingt-quatre (24) CRE sont actuellement installés et fonctionnels et ont permis à 27 156 usagers de bénéficier des activités d'encadrement.

Le projet de R&D sur le palmier à huile a connu une année particulière marquée par une non disponibilité du budget de projet jusqu'au mois d'octobre 2018. Les activités sur les parcelles de palmiers à huile se sont limitées à l'entretien des palmiers, au maraichage par les femmes, à la distribution du matériel et à la réhabilitation de quelques sites.

L'année 2018 a été marquée par le lancement du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de la Promotion de la Culture Scientifique (SNPCS) et la tenue de plusieurs activités de promotion de culture scientifique organisées à la fois par la Direction de la promotion de la culture scientifique - DPCS (09 manifestations) et les universités (42 manifestations au moins). Ces manifestations ont impliqué plusieurs associations de culture scientifique et retenu l'attention d'un public de tout âge et de tout genre. Ce fut l'occasion de mettre en œuvre le concept dit des « Mercredis de la Science » dont l'objectif majeur est de provoquer au sein du grand public un intérêt pour les sciences et la recherche scientifique, susciter des vocations chez les jeunes et réveiller des talents de créativité.

En ce qui concerne le financement de la recherche, il n'y a pas eu d'édition en 2018, aussi bien du FIRST que du PAPES. 2018 a été consacrée à l'évaluation des projets soumis à l'édition de 2017 qui a enregistré, quatre-vingt-cinq (85) dossiers. De ces projets, cinquante (50) ont été proposés pour le financement par les évaluateurs à la commission de sélection. Treize (13) ont été retenus, correspondant à un montant de deux cent cinquante-quatre millions deux cent cinquante-trois mille cent cinquante (254 253 150) FCFA. Toutefois, il n'y a pas eu de décaissement en 2018 pour ces projets et pour d'autres qui sont en attente.

En outre, pour diversifier et renforcer le financement de la recherche, le Sénégal, à travers, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a marqué son adhésion à des initiatives partenariales, notamment entre l'Europe et l'Afrique. Ainsi, dans le cadre du projet ERA-Net Cofund devenu l'initiative « Leap Agri » (Long term European African Partnership for food security in Africa), 27 projets ont été sélectionnés pour être financés, six (06) de ces projets impliquent des chercheurs sénégalais. La contribution du Sénégal permet ainsi de participer au financement de 04 projets, les 02 autres seront pris en charge totalement par le top up de l'UE et l'AFD. Le budget total alloué aux 27 projets s'élève à 22,7 millions d'euros.

Ce partenariat de co-financement Leap-Agri, qui est une première pour le Sénégal, a permis au MESRI de :

- organiser des groupes de chercheurs en équipes pluridisciplinaires de plusieurs institutions, travaillant sur des projets de développement dans des domaines prioritaires ;
- aider les chercheurs du Sénégal à nouer des partenariats au niveau national, régional et international ;
- acquérir des ressources additionnelles de financement de la recherche.

Une autre initiative allant dans le même sens est le Projet Science Granting Council Initiative (SGCI), l'Initiative des Organismes Subventionnaires de la Recherche Scientifique (IOSRS) qui a permis le financement de deux projets de recherches impliquant des chercheurs sénégalais et burkinabés dans les domaines de l'agriculture et la santé. Le montant du financement est de 24.750.000 FCFA pour le projet Santé et de 26.147 200 FCFA pour celui de l'agriculture. Le démarrage effectif de la mise en œuvre de tous les projets s'est fait au mois de septembre 2018.

De plus, une lettre demandant l'adhésion du Sénégal au Leap4FNSSA a été adressée au MESRI qui a répondu favorablement. Leap4FNSSA est le Programme de soutien à la mise en œuvre du partenariat de recherche et d'innovation à long terme UE-UA pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable. L'objectif général de Leap4FNSSA est d'établir une structure durable, ou "plateforme", pour la mise en œuvre efficace et cohérente du partenariat de recherche et d'innovation UA-UE. Sur le plan du développement de plateformes de recherche, le projet de mise en place de la plateforme de Génétique moléculaire est resté à l'état, des actions notables n'ont pas été enregistrées en 2018. Pour rappel, l'objectif principal du projet est d'acquérir une plateforme de génétique moléculaire dans la « Cité du Savoir » dans le cadre d'un multi-partenariat, notamment, avec le génopole et l'Université d'Evry. Cette plateforme sera installée au sein de l'Institut des Sciences et Techniques Avancées (ISTA). L'ISTA, en plus d'abriter en son sein, le Centre National de Calcul Scientifique dont la procédure d'acquisition est complètement bouclée, mettra en place des formations de master dans des domaines

scientifiques stratégiques. D'ailleurs, en 2018, des ateliers de production des curricula et d'échanges sur les programmes de formation et de recherche de l'ISTA et de validation internationale des programmes de formation et de recherche de l'ISTA se sont tenus. De plus, du matériel a été acquis en 2018 pour la plateforme de biotechnologie végétale qui sera installé à l'ISTA.

Pour le développement de la plateforme Télémedecine /Télé-enseignement dans les ENO, le MESRI a acquis 05 unités de télécommunication pour les ENO en cours de finalisation. Celle destinée à Kolda est installée et des tests techniques de téléconsultation ont été effectués.

Concernant la mise en place d'un cadre de suivi et évaluation du programme recherche et innovation, le comité technique chargé d'élaborer le catalogue des indicateurs a ébauché le draft final du catalogue à la suite d'une réunion de partage de la première version présidée par monsieur le MESRI au mois d'avril 2018. L'atelier de finalisation du catalogue des indicateurs n'a pu être tenu.

3.5.3. Programme œuvres sociales universitaires

Analyse des résultats du programme œuvres sociales

En 2018, le Sénégal compte deux nouveaux établissements publics chargés des œuvres sociales universitaires (CROUS de Bambey et CROUS de Thiès), qui viennent s'ajouter aux trois existants antérieurement (COUD, CROUS de Saint-Louis et CROUS de Ziguinchor).

Ces établissements ont une capacité d'accueil de 16 103 lits en 2018, les taux d'hébergement sont très variables, ils sont compris entre 43% (CROUS Saint-Louis) et 12,27% (COUD).

En 2018, ces établissements ont exécuté un budget de **42 235 045 743 f CFA**, ils ont engagé au titre des subventions et autres transferts de l'Etat un montant de **28 985 989 442 f CFA**.

Le climat social dans les campus sociaux est resté calme jusque vers la fin de l'année ou une grève partie de l'UGB, aggravée par la mort d'un étudiant, suite à un retard de paiement des bourses, s'est propagée dans les autres campus. Elle a fortement perturbé les enseignements surtout à l'UGB où certaines UFR ont préféré invalider l'année.

Les établissements publics chargés des œuvres sociales universitaires assurent la gestion des crédits affectés aux œuvres sociales, l'accueil, l'hébergement, la restauration, la couverture médicale des étudiants, le transport ainsi que l'animation du campus social.

□ COUD

Hébergement

Le COUD a disposé de 9 710 lits en 2018 contre 8865 en 2017 soit une progression de 645 lits. Ce qui lui a permis d'atteindre un taux d'hébergement de 12,27%. Ce taux devrait s'améliorer les années à venir avec la finalisation du programme de construction de bâtiments d'hébergement aujourd'hui totalement exécutés.

Médico-social

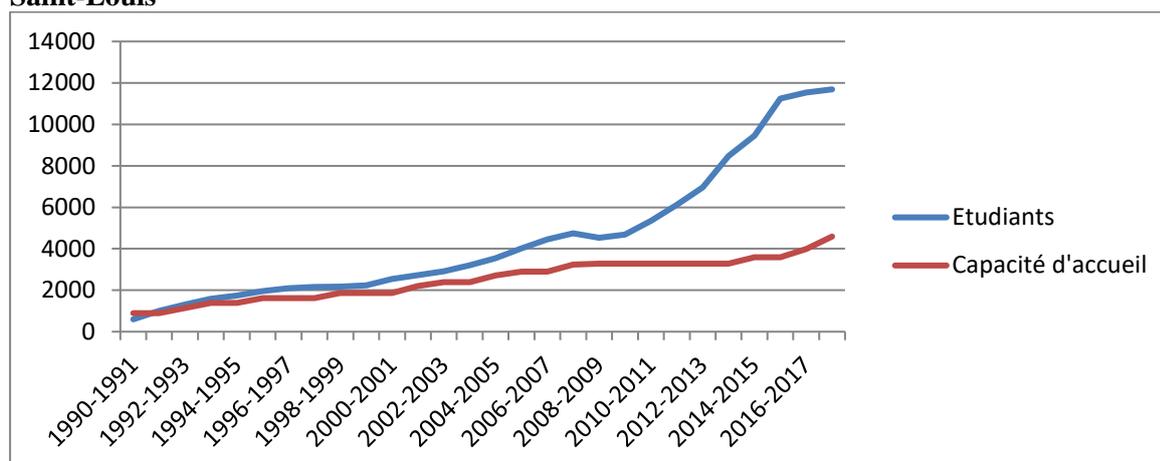
Les services médicaux du COUD ont été fréquentés en 2018 par 102 029 étudiants, 94 828 ont été référés, et un montant de 366 905 781 FCFA a servi au remboursement de frais médicaux. Ce montant important pose le besoin du relèvement du plateau technique au niveau du service médical.

En 2018, face au réel problème d'hébergement auquel sont confrontés les étudiants et le retard de la livraison des résidences en construction pour 2000 lits, la direction du CROUS a initié sur la proposition des délégués, l'installation de lits superposés au niveau des débarras et salles d'études (campus I et campus II) permettant d'obtenir ainsi 602 (282 + 320) lits supplémentaires.

Durant l'année académique 2018, l'UGB compte 11690 étudiants inscrits dont 10 450 bénéficiaires des œuvres sociales et 43% d'étudiants logés.

NB : Hormis les attributaires de lits, un recensement fait en 2018 montre que 5 600 étudiants sont sous hébergés par leur camarade.

Graphique 1 : évolution de la population estudiantine et de la capacité d'accueil du CROUS de Saint-Louis



Sur ce graphique montrant l'évolution du nombre d'étudiants et la capacité d'accueil du campus de l'UGB, nous notons qu'aussitôt après son ouverture, la capacité d'accueil commençait à faire défaut (inadéquation entre offre et demande de logement). Le phénomène n'a cessé d'évoluer pour atteindre son paroxysme actuellement.

Médico-social

La politique de la « disponibilité du médicament » mise en place a fort diminué le remboursement des frais médicaux des étudiants.

Les prises en charge médicales (recours extérieurs) 1167 pèsent lourd sur les dépenses de santé avec au premier rang : l'ophtalmologie (288), les examens de laboratoire (209), les examens radiologiques et échographiques (114). D'où la nécessité de relever le plateau médical par l'acquisition de ces matériels et la formation du personnel.

Restauration

Le taux de fréquentation des restaurants universitaires connaît une nette augmentation due à la montée en puissance de l'institution ces dernières années, toutefois les « journées sans tickets » (jst) - souvent décrétées par les étudiants et liées souvent à des retards de paiement des bourses constituent un réel problème. En 2018, 86 jours de « journées sans tickets » ont été décrétés.

□ Crous Ziguinchor

Hébergement

Le campus social de l'Université Assane SECK de Ziguinchor a cinq pavillons (A, B, C, D et E).

Les pavillons A, B et C ont chacun 48 chambres dont 96 lits par pavillon. Ce qui fait un total de 288 lits pour les 3 pavillons A, B et C.

Les pavillons D et E comptent 208 lits. Au total, le CROUS de Ziguinchor compte 248 chambres correspondant à 496 lits. La capacité d'accueil est insuffisante par rapport à la population bénéficiaire qui est égale à la population estudiantine.

Restauration

Le campus social de Ziguinchor dispose d'un seul restaurant d'une capacité de 450 places. Pour améliorer ses performances, le CROUS de Ziguinchor a construit une extension qui servira de salle de service pour les étudiants. D'où l'augmentation du nombre de couverts servis au restaurant en 2018.

Service médico-social

Le service médico-social fonctionne sur la base d'une mutualisation entre le Rectorat et le CROUS. En 2018, ce service a référencé vers les structures sanitaires de la ville 489 étudiants. Les principales causes du référencement sont liées à des consultations à la vision, des analyses de laboratoires ou de l'imagerie médicale. Ce nombre a connu une légère hausse en passant à 620. Ce qui représente 131 référencements supplémentaires entre 2017 et 2018 liés à l'augmentation du nombre d'étudiants et de la forte demande

des étudiants. Le remboursement des frais médicaux est appliqué timidement en 2018 contrairement à 2017.

Animation culturelle et sportive

Le campus social dispose d'un terrain de football et d'un terrain de basket et handball mais il ne dispose pas de foyer récréatif et culturel pour la prise en compte des préoccupations des étudiants. Ces manquements sont liés essentiellement à la faiblesse des moyens financiers.

❑ Crous de Bambej :

Hébergement : La capacité d'hébergement sur les quatre (04) campus sociaux s'élève à 575 lits pour un effectif total 4.100 étudiants soit un pourcentage de 14.02%.

Au niveau des recettes, il faut noter un taux de recouvrement des loyers de 54.97%. Ce taux s'explique par le fait que le CROUS a démarré ses activités au mois de mars 2018.

Restauration : En moyenne, 1554 plats ont été servis par repas et par jour soit un total cumulé par jour de 4 662 plats.

Au niveau des recettes, il faut noter un taux de recouvrement de 36.87% pour les tickets repas (déjeuner et dîner) et 40.51% pour les tickets petit déjeuner. Ces taux s'expliquent par le démarrage des activités du CROUS en mars 2018.

S'agissant des dépenses, les frais de restauration représentent 58.47% des dépenses de fonctionnement exécutées par le CROUS de Bambej.

Service médico-social

Une satisfaction totale a été enregistrée au niveau du fonctionnement du service médical des étudiants. Ce qui s'est traduit par le faible nombre d'étudiants référé au niveau des structures hospitalières (213 étudiants soit 5.2% de l'effectif total des étudiants).

❑ Crous de Thiès :

Hébergement

Le CROUS de Thiès compte 782 lits et héberge 20% des étudiants.

Restauration

Service médico-social

Le taux de fréquentation des structures sanitaires du CROUS Thiès est de 49,4% ; une bonne partie est référée si on tient compte du montant des remboursements des frais médicaux qui s'élevait à 4 276 342 FCFA.

Dialogue social :

L'année 2018 est caractérisée par la consolidation du dispositif du dialogue social dans les EES, huit établissements (universités et ISEP) sur huit ciblés disposent d'un mécanisme de dialogue social fonctionnel, 4 sur 8 disposent d'un comité de dialogue social et 2 sur 8 disposent d'un médiateur.

La qualité du climat social s'est considérablement améliorée dans les espaces universitaires. Cette situation découle du fait que la plupart des établissements publics d'enseignement supérieur ont exécuté, par arrêté rectoral, la Décision n°4 du Conseil présidentiel, notamment la Directive n°3 qui instruit le MESRI de « veiller à l'installation de comités de dialogue social et de mécanismes de médiation dans les établissements publics d'enseignement supérieur ». La phase finale d'installation du Comité sectoriel est enclenchée, le projet d'arrêté ayant été rédigé.

Malgré ce dispositif, des facteurs exogènes aux établissements ont entraîné une perturbation en 2018, masquant ainsi les efforts réalisés dans ce sens

3.5.4. Résultats du programme pilotage, gestion et coordination administrative

Analyse des résultats du programme gouvernance et pilotage

L'Education et la Formation sont financées par différents bailleurs que sont : l'Etat, les ménages, le secteur privé, les Collectivités territoriales et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Pour le Sous-secteur de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'information sur le financement des ménages pour le RAP 2018 est partiellement disponible à travers les droits d'inscription

payés par les ménages aux établissements publics et les frais de scolarité généralement supportés par les ménages pour les établissements privés.

La contribution des PTF est retracée sous forme de prêts finançant des projets ou des activités exécutées par des structures du MESRI, ou sous forme de dons comme c'est le cas avec le projet de l'ISEP à Diamniadio. Pour cette dernière situation, la prévision et l'exécution sont plus difficiles à suivre du fait de l'absence de traces dans le budget.

La contribution des collectivités territoriales reste, à l'état actuel, assez difficile à suivre bien que réelle ; en effet, des bourses d'études, des logements pour étudiants, entre autres contributions, sont notées çà et là. A relever aussi la mise à disposition de locaux dans le cadre du déploiement des CRE, de terrains pour la construction d'ENO, d'ISEP, etc.

Compte tenu de la situation ci-dessus décrite, l'analyse portera sur les ressources allouées en Loi de Finances Initiale et celles collectées par les établissements publics auprès des ménages en 2018.

3.6. Résultats de la gouvernance sectorielle

Le programme pilotage, gestion administrative du secteur vise une bonne gouvernance pour impacter significativement sur les performances des programmes pédagogiques.

En 2018, dans le cadre de ce programme, il est attendu entre autre résultat « une gestion du système est plus transparente, plus efficace et plus efficiente au bénéfice de la clientèle du secteur ». Dans le cadre de la reddition des comptes, les performances sont mesurées à travers les indicateurs relatifs aux « nombre de revues sectorielles » et « nombre de revues régionales organisées /an ».

Indicateurs de résultats	Référence 2017	Cible 2018	Réalisé 2018	Ecart (réalisé 2018-cible 2018)	Cible 2022
Taux de satisfaction des acteurs et usagers pour les performances de gouvernance et de gestion du secteur	0%	80%	ND	ND	95%
Existence d'un comité interministériel d'orientation et de concertation intégré dans le GNPEFF devenu plus fonctionnel, dont les TDR révisés sont approuvés par arrêté interministériel	0	1	0	-1	1
Nombre de rapports des rencontres de coordination et pilotage du secteur	0	2	0	-2	2
Nombre de revues sectorielles	1	1	1	0	1
Nombre de revues régionales organisées /an	14	14	14	0	14
financement des collectivités territoriales en % du budget du secteur	3,6%	4,2%	ND	ND	4,8%
part des dépenses d'éducation du secteur en % du PIB	5,30%	5,80%	5,96%	0,20%	7,00%
part des dépenses publiques d'éducation sur budget du Gouvernement HSD	24,69%	26,70%	28,98%	2,30%	28,40%
Part du budget de fonctionnement du secteur alloué à partir des critères d'équité définis	ND	50%	ND	ND	100%

3.6.1. La revue sectorielle

Pour une prévision d'une revue annuelle de performance, le secteur de l'éducation et de la formation a organisé le bilan de la mise en œuvre de son programme en 2018 et validé la programmation des activités de 2019.

La revue constitue un moment, pour le secteur de rendre compte de l'utilisation de ses ressources allouées, du déroulement des activités et tirer des leçons. Elle repose sur une responsabilisation et une imputabilité plus accrues des acteurs à la base, avec une obligation de rendre compte. Elle constitue un cadre majeur de partage et de dialogue politique, technique, social et surtout de prise de décision.

A la suite de la revue, un aide-mémoire est produit conjointement par les partenaires techniques et financiers et le secteur, dans lequel sont formulées des recommandations fortes pour permettre de corriger les dysfonctionnements constatés.

Elle s'inscrit dans la préparation de la Revue annuelle du Document de Politique Economique et Sociale (DPES) qui est le Plan Sénégal Émergent (PSE) à travers le PAP II. En amont de la revue sectorielle, les revues régionales, pré- revues sont tenues :

3.6.2. Les revues régionales

Tout comme la revue sectorielle, le secteur s'est engagé d'organiser des revues régionales correspondantes au nombre de région administrative. L'examen du tableau montre que le taux de réalisation de cet indicateur est de l'ordre de 100%, soit un total 14.

Les revues régionales sont lancées dans la première année de mise en œuvre du PAQUET-EF. La première édition est inscrite dans une logique de bassins qui est un regroupement de régions limitrophes partageant des problèmes similaires et des spécificités.

La deuxième édition est une approche régionale de responsabilisation et d'imputabilité plus accrues du niveau local (déconcentration / décentralisation).

En 2018, quatorze revues régionales sont organisées sur l'ensemble du pays et sont inscrites dans l'optique de reddition de comptes et d'une démarche inclusive et participative impliquant tous les acteurs et partenaires de l'éducation de la localité. Elles sont des engagements entre le Gouvernement du Sénégal et les partenaires techniques et financiers. Elles constituent un cadre de dialogue politique, social et technique à la base où la parole est donnée aux acteurs de la base, notamment aux communautés. Instrument du cycle de bilan- programmation en adéquation avec la planification décentralisée, elles participent au renforcement du contrôle citoyen dans la gestion du système à la base.

Elles sont présidées par les Gouverneurs, avec la participation des différents acteurs à la base. Chaque rencontre est sanctionnée par un rapport qui est un intrant pour la revue annuelle. Ce cadre a été l'occasion de partager, les rapports annuels et le plan de travail annuel des régions.

3.6.3. Coordination

En 2018, il est prévu de produire deux rapports de rencontres de coordination et pilotage du secteur afin de mesurer la fonctionnalité du GNPEF et du CDS, structures assurant la fonction de dialogue politique et social à tous les niveaux.

Au niveau central, le Groupe national des partenaires de l'Education et de la Formation (GNPEF), dont l'actuel Président en exercice est Monsieur le Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, se réunit à chaque fois que de besoin à travers ses instances que sont la plénière, le Comité Directeur, les tables de concertations, soit pour donner des orientations sur des questions sectorielles ou valider des documents.

La plénière s'est réunie deux fois, la première les 16 et 17 mai 2018 pour la validation du plan stratégique et du plan d'action du PAQUET et la deuxième le 20 juillet 2018 pour valider la Lettre de Politique générale sectorielle (LPGS) et le Comité Directeur 5 fois pour donner des orientations sur certains dossiers sectoriels ou valider des documents.

Les tables de concertations à savoir le Groupe thématique l'Education – Formation, les Organisations de la société civile, les Associations des élus locaux se sont réunies chacune, en « session ordinaire » avec les pré-revues et chaque fois que de besoin pour se prononcer sur les questions touchant le secteur. Le comité interministériel, qui est une recommandation de l'évaluation externe indépendante du PAQUET, n'est pas encore mis en place.

Au niveau déconcentré/décentralisé, la déclinaison du GNPEF n'est pas encore effective faute de moyens financiers pour la mise en œuvre du plan d'action qui est déjà élaboré. Cependant, les parties prenantes devant constituer les démembrements de ce GNPEF se réunissent chaque fois que de besoin notamment à l'occasion des revues régionales.

Par ailleurs, les différentes rencontres du CDS du GNPEF ont fait l'examen des points suivants : la requête de Financement pour la préparation du Programme d'appui au Développement de l'Education au Sénégal (PADES) ; le rapport du processus d'examen de la qualité des prérequis ; l'aide-mémoire de l'instruction du Programme d'appui au Développement de l'Éducation au Sénégal ; la visite de travail de Mme ALBRIGHT, Directrice générale du Partenariat mondial pour l'Éducation (PME) et son équipe (10 juillet 2018); la restitution des conclusions et des résultats préliminaires de l'évaluation indépendante (27 juillet 2018) ; le partage des documents de politique et de planification sectorielle mis à jour (13 août 2018); la validation du Programme d'Appui au Développement de l'Education au Sénégal (PADES) le 16 novembre 2018.

Part du budget des collectivités territoriales alloué à l'éducation et la formation

Pour cet indicateur sur la part du budget des collectivités territoriales alloué au secteur ; le réalisé n'est pas déterminé mais l'information pourrait être donnée par le MEFP. La collecte des données au niveau des collectivités n'est pas réalisée pour déterminer le taux de réalisation.

% de collectivités territoriales prenant effectivement en charge les compétences qui leur sont dévolues dans le plan local de développement des différents niveaux du sous-secteur

Cet indicateur concernant la prise en charge effective des compétences dans le plan local de développement des différents niveaux des sous- secteurs est non déterminé du fait de l'installation tardive des Plans de développement des sous- secteurs. Il s'y ajoute l'enquête qui doit se faire sur l'état actuel de prise en charge de ces compétences dans les plans locaux.

Existence de rapports financiers des fonds alloués à l'éducation et la formation par les collectivités territoriales

Pour les rapports financiers des fonds alloués au secteur, ils sont fournis par MEFP chaque année. D'où un réalisé égal à la cible avec un écart de 0.

3.6.4. Comptes régionaux :

Pour une prévision de financement des collectivités territoriales en % du budget du secteur de de 4,2% en 2018, le taux de réalisation de cet indicateur n'a pu être renseigné. Le dispositif de suivi de l'indicateur intégré dans le cadre de l'élaboration des comptes nationaux s'est heurté par un manque de financement pour assurer la collecte des dépenses d'éducation selon les objets économiques et dont les financements.

Certes, lors de la quatrième revue annuelle du Programme d'Amélioration de la Qualité de l'Equité et de la Transparence (PAQUET), avait été formulées entre autres recommandations « d'organiser une collecte des données sur les contributions financières des Collectivités territoriales », mais en 2018, la DPRE n'a mis en place qu'un mécanisme de collecte systématique et durable des dépenses d'éducation de l'ensemble des trois ordres des collectivités territoriales.

Cette collecte de données permettra de mesurer la contribution des collectivités territoriales au développement du secteur éducatif à travers les ressources propres et les transferts (FDD, FECL).

Pour les comptes régionaux, des équipes techniques régionales sont mises en place et formées pour la collecte des informations financières. Suite aux rencontres préparatoires entre la DPRE et les collectivités territoriales :

des termes de référence, une note de cadrage, une feuille de route et des outils de collecte sont élaborés. un atelier de cadrage de l'activité est organisé avec les représentants des collectivités territoriales : l'Union des Associations des Elus locaux (UAEL).

Cependant, le financement de l'activité de collecte, qui devrait être assuré par le budget du PAQEEB n'a pas pu être mobilisé, compte tenu à la fois du contexte de mise à jour du PAQUET et de la fin du projet PAQEEB en 2018. Le budget 2019 du PAQEEB-FA prendrait en charge le financement de l'activité de collecte de données financières des collectivités territoriales.

3.6.5. Difficultés

Non disponibilité de financement pour la prise en charge de cette activité « collecte des données sur les contributions financières des Collectivités locales ».

➤ Taux de satisfaction des acteurs et usagers pour les performances de gouvernance et de gestion du secteur

Les résultats engrangés à travers la transformation des ressources en activités portent à répondre aux besoins de la demande (clientèle). Ainsi, au moyen terme, la mise en œuvre des activités liées à la gouvernance sectorielle devrait se mesurer par le taux de satisfaction des clients. En 2018, pour une cible de 80%, la réalisation attendue n'est pas collectée pour absence d'une enquête de satisfaction.

➤ Financement du secteur en % du PIB et sur Budget du Gouvernement hors service de la dette :

Pour une cible de 5,8% en 2018, la valeur réalisée par le secteur est de 5,96%, soit une augmentation de 0,2%.

Les dépenses d'éducation sont un des indicateur clés de performances, en ce sens que les ressources constituent un intrant important pour améliorer les résultats scolaires à travers le financement des

activités planifiées. Par rapport à la cible de 2022, on espère pouvoir l'atteindre au regard du rythme observé en 2018.

S'agissant de l'indicateur relative à la « part des dépenses publiques d'éducation sur budget du Gouvernement HSD », il passe de 24,69% en 2017 à 28,98%, soit une augmentation significative. Par rapport à la valeur cible de 2018 (26,7%), l'indicateur dépasse de 2,3%. Ceci est un immense effort pour l'Etat qui consacre une part importante de son budget à l'éducation et formation. Ce secteur est inscrit dans l'axe 2 du cadre de référence pour le développement (PSE).

4. ANALYSE DE LA PROGRAMMATION ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES

4.3. Financement de l'éducation en 2018

L'analyse du financement de l'Education portera sur les ressources allouées par les différents acteurs, l'allocation budgétaire globale et intra sectorielle de l'Etat en termes de fonctionnement et d'investissement.

L'Education et la Formation est financé par différents bailleurs que sont : l'Etat, les ménages, le secteur privé, les Collectivités Locales et les Partenaires et Techniques et Financiers.

L'information sur le financement des ménages, du secteur privé et des Collectivités Locales n'étant pas disponible, l'analyse va se limiter aux ressources (internes et externes) de la Loi de Finances.

L'allocation du budget global sera analysée selon les programmes et les différentes catégories de dépenses. Le taux d'exécution budgétaire de la dépense se calcule sur la base d'engagement par rapport aux crédits alloués pour le budget général.

Il est important aussi de noter que l'analyse de l'exécution budgétaire ne porte que sur les ressources internes (catégories de dépenses 3, 4, 5 et 6) en dehors dépenses de Personnel.

Allocation du Budget par Programme

Tableau 87 : Allocation du budget par Programme

Programmes	Crédits LFI	Actes modificatifs	Crédits ouverts	Taux d'allocation
	A	B	C=A+B	
Education préscolaire	1 910 968 186	20 842 682	1 860 942 209	97,4%
Enseignement élémentaire	53 836 905 560	-1 776 223 937	52 041 546 006	96,7%
Enseignement moyen général	21 655 410 454	-214 381 042	21 351 025 137	98,6%
Enseignement secondaire général	13 278 200 200	234 655 986	13 512 856 186	101,8%
Education de base des jeunes et adultes analphabètes	1 831 397 000	37 831 145	1 869 228 145	102,1%
Pilotage, gestion et coordination administrative	6 376 423 600	185 241 313	6 741 673 464	105,7%
Total général	98 889 305 000	-1 512 033 853	97 377 271 147	98,5%

Source : SIGFIP

La structure de l'information par programme est présentée à titre indicatif dans la mesure où l'exécution par programme n'est pas encore effective vu que les données par programme n'ont pas été saisies dans le Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP). Néanmoins, Le MEN, étant parmi les cinq ministères pilote, a subi un test en double commande sur les programmes Elémentaire, Moyen et Pilotage. Les données ont été estimées à l'aide des prorata établis dans le DPPD 2018-2020.

Ainsi, l'allocation de crédits par programme est de 1 910 968 186 FCFA au Préscolaire, 53 836 905 560 FCFA à l'Elémentaire, 21 655 410 454 FCFA au Moyen général, 13 278 200 200 FCFA au Secondaire général, 1 831 397 000 FCFA à l'Education de base des jeunes et adultes (EBJA) et 6 376 423 600 FCFA au Pilotage ministériel et coordination administrative.

Les actes modificatifs sur le report d'un montant de 2 204 617 630 FCFA n'ont pas pu compenser la baisse des virements et des dotations en Loi de Finance Rectificative (LFR) d'un montant de 3 716 651 483 FCFA ; ce qui a entraîné un taux d'allocation de 98,5%.

Allocation du Budget global par Nature de dépenses

Tableau 88 : Allocation du budget global par Catégorie de dépenses hors Personnel

Titre de dépenses	Crédits LFI	Actes modificatifs	Crédits ouverts	Taux d'allocation
	A	B	C=A+B	D = C/A*100
Personnel				
Acquisitions de biens et services	74 809 822 000	-396 072 631	74 413 749 369	99,5%
Transferts courants	7 819 905 000	-1 500 000 000	6 319 905 000	80,8%
Investissement exécutés par l'Etat	9 952 745 000	1 106 038 778	11 058 783 778	111,1%
Transferts en capital	6 306 833 000	-722 000 000	5 584 833 000	88,6%
Total général	98 889 305 000	-1 512 033 853	97 377 271 147	98,5%

Sources : SIGFIP

Analyse :

L'allocation du budget global par nature économique hors personnel s'est faite suivant des lignes de crédits selon la nature de la dépense. Ainsi, pour les acquisitions de biens et services est de 74 809 822 000 FCFA pendant que les transferts courants se chiffrent à 7 819 905 000 FCFA. Par ailleurs, les investissements exécutés par l'Etat sont à la hauteur de 9 952 745 000 FCFA et les transferts en capital de 6 306 833 000 FCFA pour

Les crédits pour les acquisitions de biens et services d'un montant de 74 809 822 000 de FCFA sont ainsi répartis :

63 426 869 000 FCFA pour la rémunération des corps émergents ;

3 124 539 000 FCFA pour les indemnités liées aux examens du CFEE et du BFEM (déplacements, surveillance, correction et supervision) ;

8 258 414 000 FCFA pour le fonctionnement des structures du niveau central (directions et services centraux) et du niveau déconcentré (IA, IEF, CRFPE, IME, CAOSP, Lycées, CEM, BST, etc.).

Les crédits ouverts s'élèvent à 97 377 271 147 FCFA suite à un report global de crédit de 2 204 617 630 FCFA sur les investissements, des virements de crédits en moins d'un montant de 1 015 727 047 FCFA et 2 700 924 436 FCFA en moins lors de la Loi de finances rectificative. Par conséquent, le taux d'allocation est de 98,5%.

Les dépenses de personnels sont jugées non pertinentes dans les analyses car leurs taux d'engagement et d'exécution restent presque égaux à 100%.

Allocation budgétaire des crédits des corps émergents

Tableau 89 : Allocation budgétaire des crédits des corps émergents

Corps émergents	Crédits LFI	Actes modificatifs	Crédits ouverts	Taux d'allocation
	A	B	C = A+B	D = C/A*100
Maîtres Contractuels	33 465 746 000	-659 799 667	32 805 946 333	98,03%
Prime scolaire	4 846 400 000	725 985 030	5 572 385 030	114,98%
Professeurs Contractuels	24 976 123 000	-864 755 500	24 111 367 500	96,54%
Professeurs Vacataires	138 600 000	-10 000 000	128 600 000	92,78%
Total général	63 426 869 000	-808 570 137	62 618 298 863	98,73%

Les crédits ouverts des corps émergents passent de 63 426 869 000 FCFA à 62 618 298 863 FCFA au 31 décembre 2018 du fait d'un virement de crédits négatif d'un montant de 808 570 137 FCFA ; ce qui fait que les crédits ouverts ont un taux d'allocation de 98,73%.

Cette situation s'explique essentiellement par le niveau élevé des mises en solde des contractuels de l'Education. Les contractuels mis en solde sont de 9 500 pour le MEN et 500 pour le MFPAA, soit un total de 10 000. L'augmentation des mises en solde diminue les besoins de crédits de paiements des corps émergents.

4.4. Situation d'exécution budgétaire en 2018

Tableau 90 : Situation d'exécution du budgétaire par Programme

Programmes	Crédits ouverts	Crédits engagés	Crédits liquidés	Taux d'engagement	Taux de liquidation	Disponible
	A	C	D	$F = C/A*100$	$G = D/A*100$	$I = A-C$
1. Education préscolaire	1 860 942 209	1 829 064 789	1 813 268 576	98,29%	97,44%	31 877 420
2. Enseignement Élémentaire	52 041 546 006	48 414 994 451	47 027 250 011	93,03%	90,36%	3 611 303 006
3. Enseignement Moyen général	21 351 025 137	20 764 896 955	20 065 133 828	97,25%	93,98%	569 641 568
4. Enseignement secondaire général	13 512 856 186	13 247 110 617	12 831 815 244	98,03%	94,96%	265 745 568
5. Education de base des jeunes et adultes	1 869 228 145	1 861 002 956	1 842 671 051	99,56%	98,58%	7 725 223
6. Pilotage ministériel et coordination administrative	6 741 673 464	5 892 700 588	5 699 312 037	87,41%	84,54%	843 135 875
Total général	97 377 271 147	92 009 770 356	89 279 450 747	94,49%	91,68%	5 329 428 661

Source : SIGFIP

Au niveau de l'exécution budgétaire par programme, nous avons les taux d'engagement suivants : 98,29% pour le Préscolaire, 93,03% pour l'Elémentaire, 97,52% pour le Moyen général, 98,03% pour le Secondaire général, 99,56% pour l'EBJA et 87,41% pour le Pilotage et la coordination.

Ce faible taux d'exécution du programme pilotage dans la période est provoqué entre autres par les lenteurs sur les procédures administratives de certains marchés d'équipement mais aussi par les crédits réservés très en deçà des crédits ouverts.

Tableau 91 : Situation d'exécution budgétaire par Catégorie de dépenses

Titre de dépenses	Crédits ouverts	Crédits engagés	Crédits liquidés	Taux d'engagement	Taux de liquidation	Disponible
	A	C	D	$F = C/A*100$	$G = D/A*100$	$I = A-C$
Dépenses de fonctionnement hors personnel hors transferts	74 413 749 369	73 401 814 965	72 641 603 285	98,64%	97,62%	73 408 862 431
Dépenses de transferts courants	6 319 905 000	5 510 229 300	5 510 229 300	87,19%	87,19%	5 510 229 300
Investissement	11 058 783 778	9 398 309 591	7 428 201 662	84,99%	67,17%	9 429 334 255
Transferts en capital	5 584 833 000	3 699 416 500	3 699 416 500	66,24%	66,24%	3 699 416 500
Total général	97 377 271 147	92 009 770 356	89 279 450 747	94,49%	91,68%	92 047 842 486

Source : SIGFIP

Le taux d'engagement global par nature de dépenses est de 94,49%. Ce taux est tiré vers le bas par les dépenses de transferts en capital où le taux d'engagement est de 66,24% et par la faiblesse des crédits réservés sur les investissements globalement. Le faible taux noté sur l'exécution des dépenses en capital (investissements exécuté par l'Etat et transferts en capital) s'explique par les lenteurs sur les procédures administratives sur les marchés de travaux et d'équipement. Toutefois, le taux de liquidation des engagements est de 96,96%.

Tableau 92 : Exécution des crédits destinés aux corps émergents (PC, Vac, MC)

Corps émergents	Crédits ouverts	Crédits engagés	Crédits liquidés	Taux d'engagement	Taux de liquidation	Solde
	A	B	C	$D = B/A * 100$	$E = C/A * 100$	$F = A - B$
Maîtres Contractuels	32 805 946 333	32 726 357 023	32 606 145 479	99,76%	99,39%	79 589 310
Prime scolaire	5 572 385 030	5 445 533 840	5 386 111 550	97,72%	96,66%	126 851 190
Professeurs Contractuels	24 111 367 500	24 065 916 607	23 972 479 455	99,81%	99,42%	45 450 893
Professeurs Vacataires	128 600 000	124 257 080	117 966 676	96,62%	91,73%	4 342 920
Total général	62 618 298 863	62 362 064 550	62 082 703 160	99,59%	99,14%	256 234 313

Source : SIGFIP

Les crédits engagés pour les corps émergents s'élèvent à 62 362 064 550 FCFA, soit un taux d'engagement global de 99,59%.

Le taux d'engagement est de 99,76% pour les Maîtres Contractuels (MC), 97,72% pour la prime scolaire, 96,62% pour les professeurs vacataires et de 99,81% pour les Professeurs Contractuels (PC).

Le nombre de contractuels mis en solde en 2018 est de 3548 MC et 3921 PC, soit un total de 7469. Le gap de 2031 sur les contractuels devant être mis en solde s'explique entre autres par le retard dans l'obtention du diplôme professionnel par les enseignants mais aussi par la lenteur dans le traitement des dossiers au niveau du ministère de la fonction publique.

La rémunération des corps émergents étant traitée en Demande de Mise en Règlement Immédiat (DMRI), les taux de liquidation et d'ordonnement suivent la même tendance que les taux d'engagement.

Tableau 93 : Exécution budgétaire par PTF en 2018 du programme enseignement élémentaire

Projets	Bailleurs	Crédits alloués	Crédits dépensés	Taux d'exécution	Solde
Construction salles de classe collectivités locales	Etat central	300 000 000			
Programme d'appui au développement de l'éducation au senegal (PADES)	Agence française de développement	998 507 818			
	Partenariat mondial pour l'éducation	998 507 818			
Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité au niveau de l'éducation de base (PAQEEB)	Etat central	1 070 000 000			
Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité au niveau de l'éducation de base (PAQEEB) financement additionnel	Banque mondiale	9 377 000 000			
Projet d'amélioration des apprentissages en mathématiques à l'élémentaire (PAAME) jica	Etat central	418 580 000			
	Japon	190 250 000			
Projet d'appui au système éducatif de base au senegal - PASEB	Etat central	500 000 000			
	Italie	4 743 611 313			
Projet de construction de salles de classe à l'élémentaire	Etat central	161 700 000			
Projet de réhabilitation d'infrastructures scolaires/murs de clôture	Etat central	300 000 000			
Projet de remplacement des abris provisoires	Boad	2 937 319 836			
	Etat central	599 000 000			

Projets	Bailleurs	Crédits alloués	Crédits dépensés	Taux d'exécution	Solde
Projet de resorption du deficit en mobiliers scolaires	Etat central	206 935 000			
Projet education inclusive et speciale	Etat central	30 000 000			
Projet gouvernement to gouvernement (GTG)	Etat central	238 333 000			
	Usaid	649 243 758			
Projet manuels scolaires	Etat central	1 058 000 000			
Projet pour la preservation des manuels scolaires (PREMAS)	Canada/amc	243 539 100			
Projet renforcement de l'appui à la protection des enfants dans l'education (RAP)	Canada / fld	467 981 351			
Total enseignement élémentaire		25 488 508 994			

Tableau 94 : Exécution budgétaire par PTF en 2018 du programme enseignement moyen général

Projets	Bailleurs	Crédits Alloués	Crédits Dépensés	Taux D'exécution	Solde
Construction Et Equipement De Collèges Franco Arabes	Etat Central	146 000 000			
Equipement Des Collèges En Matériel Scientifique Et De Laboratoire	Etat Central	39 000 000			
Projet D'amélioration De La Qualité De L'éducation De Base En Casamance (PAEBCA)	Agence Francaise De Developpement	2 005 687 573		-	-
Projet D'amélioration Des Performances De Travail Et D'entrepreneuriat Au Sénégal (Apte Sénégal)	Mastercard Fondation	6 937 629 808			
Projet D'appui Au Développement De L'enseignement Moyen Dans La Région De Dakar	Etat Central	400 000 000			
Projet De Construction De Collèges De Proximité (Matching Usaid)	Etat Central	1 292 000 000			
	USAID	11 151 691 287			
Projet De Construction Et Equipement De 200 Salles De Classes Cem	Etat Central	146 000 000			
Total Enseignement Moyen Général		22 118 008 668			

Tableau 95 : Exécution budgétaire par PTF en 2018 du programme enseignement secondaire général

Projets	Bailleurs	Crédits alloués	Crédits dépensés	Taux d'exécution	Solde
Construction et équipement lycée de yoff	Etat central	131 000 000			
Construction lycée dagoudane	Etat central	45 000 000			
Construction lycée de grand yoff	Etat central	43 300 000			
Projet construction du lycée scientifique de diourbel	Etat central	175 000 000			
Projet de construction et équipement de 6 lycées départementaux	Etat central	150 000 000			

Projet équipement en matériels de sciences physiques, chimie et svt	Etat central	100 000 000			
Réhabilitation des lycées de Dakar	Etat central	100 000 000			
Total Enseignement secondaire général		744 300 000			

Tableau 96 : Exécution budgétaire par PTF en 2018 du programme EBJA

Projets	Bailleurs	Crédits alloués	Crédits dépensés	Taux d'exécution	Solde
Projet appui à la modernisation des daaras	BID	1 072 060 000			
	Etat central	250 000 000			
Projet de développement des langues nationales	Etat central	50 000 000			
Total Education de base des jeunes et adultes		1 372 060 000			

Tableau 97 : Exécution budgétaire par PTF en 2018 du programme Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative

PROJETS	BAILLEURS	Crédits alloués	Crédits dépensés	Taux d'exécution	Solde
Construction Et Equipement Des Inspections D'académie De Rufisque, Pikine, Kédougou, Guédiawaye Et Kaffrine	Etat Central	223 000 000			
Projet De Mise En Place D'une Imprimerie-Prime	Etat Central	40 000 000			
Projet Ressources Numériques Pour Tous	Etat Central	150 000 000			
Projet SIMEN/Système D'information Et De Management De L'education Nationale	Etat Central	220 485 000			
Total Pilotage Ministériel, Gestion Et Coordination Administrative		633 485 000			
Total Général		50 356 362 662			

Contributions du mesri au financement de l'éducation : repartition par source de financement

L'Etat du Sénégal, en 2018, a consacré 1 922 756 502 645 f CFA aux dépenses d'éducation à travers plusieurs ministères exécutant entièrement ou en partie des missions d'éducation et de formation. Les 83% de cette enveloppe sont alloués aux trois (03) ministères en charge de l'éducation et de la formation (MEN, MESRI et MFPAA). Voir tableau 15 et figure 4.

Tableau 98 : Dépenses publiques d'éducation 2018

dépenses d'éducation en 2018 LFI	1 922 756 502 645,00
dépenses d'éducation secteur éducation	1 587 799 604 220,00
Poids secteur Education (MEN,MESRI,MFPAA)sur total dépenses éducation	83,00%

Poids MESRI sur Total dépenses éducation	16,32%
Poids MESRI sur Total dépenses secteur éducation	19,79%

Source RAP MESRI 2018

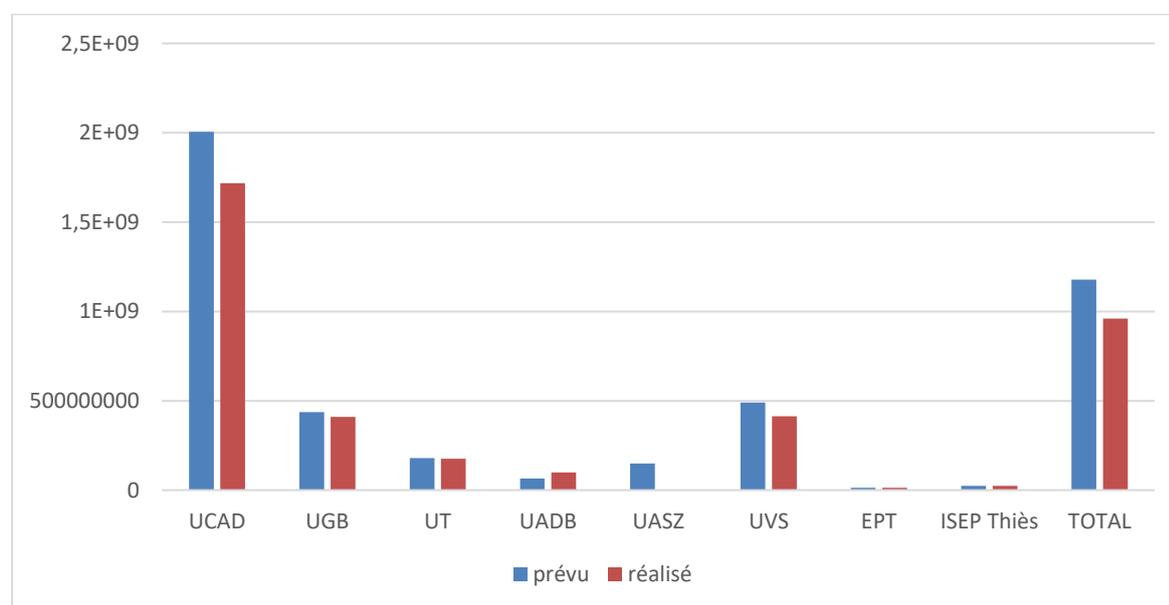
Les ménages en 2018 ont contribué à hauteur de 2 950 375 515 f CFA au financement des établissements publics d'enseignement supérieur, à travers le paiement des droits d'inscription et environ 15 765 200 000 f CFA3 aux établissements privés.

Tableau 99 : Contribution des ménages au financement des EES publics (DIP)

DROITS D'INSCRIPTION	MONTANT	Colonne1	OBSERVATIONS
		Réalisé	
	Prévu	Réalisé	
UCAD	2 005 815 328	1 717 819 114	
UGB	436 510 000	409 895 000	Le montant réalisé représente les recettes encaissées par l'Agence Comptable entre le 1 janvier 2018 et le 31 décembre 2018
UT	179 025 000	175 175 000	
UADB	64 710 000	99 270 000	
UASZ	148 825 000	144 170 000	
UVS	491 050 000	380 376 401	Avec les promotions d'étudiants à l'UVS, les inscriptions sont souvent décalées à cause des retards liés au calendrier académique
EPT	14 125 000	14 125 000	
ISEP	23 670 000	23 670 000	
TOTAL	3 349 605 328	2 950 375 515	

Source RAP 2018

Figure 4 : ressources ménages (DIP) mobilisées par les Etablissement publiques en 2018



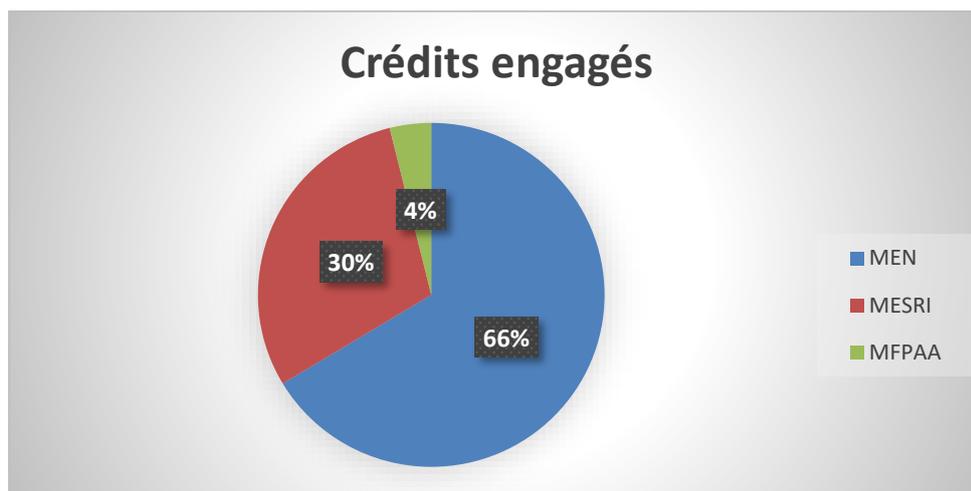
3 Ce montant est estimé en partant de l'effectif des étudiants du privé non envoyé par l'Etat multiplié par un cout moyen de 4000000f cfa par étudiant et par an à la charge des ménages

Tableau 100 : Répartition du financement public dans le secteur de l'éducation et de la formation en 2018

Ministère	Crédits engagés	Pourcentage
MEN	430 968 206 661	66,39%
MESRI	193 120 235 259	29,75%
MFPAA	25 094 801 195	3,87%
TOTAL	649 183 243 115	100,00%

Source : RAP MESRI 2018

Figure 5 : répartition du financement public dans le secteur de l'éducation et de la formation en 2018



Source : RAP MESRI 2018

Le budget du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation constitue 30% du budget du secteur de l'Education et de la Formation.

4.5. Allocation du budget global

4.5.1. Allocation du budget par source de financement

Tableau 101 : Allocation du Budget par source de financement

Exécution budgétaire par PTF en 2018	LFR	EXECUTE	Taux d'exécution	Solde
Education supérieure				
AFD	4 000 000 000		0%	-4 000 000 000
BOA	6 778 000 000	-	0%	-6 778 000 000
ETAT/BM	8 356 000 000	4 133 333 334	49%	-4 222 666 666
œuvres sociales universitaires				-
AMSA	2 500 000 000	-	0%	-2 500 000 000
Pilotage, Gestion et Coordination administrative				-
recherche et innovation				-
Total général	21 634 000 000	4 133 333 334	19%	-17 500 666 666

Source : RAP MESRI 2018

Dans le financement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'Innovation en 2018, l'Etat du Sénégal avec 94,54% reste le plus grand contributeur. La part des partenaires techniques financiers (PTF) s'élève à 5,46%.

Il faut relever le très faible taux d'exécution dans la contribution des PTF au titre de l'année 2018 qui s'élève à 19%. Ceci s'est traduit par des retards importants dans le démarrage des chantiers des ISEP de Bignona et de Richard Toll.

Allocation du budget par Programme

Tableau 102 : Allocation du budget Par Programme

Programmes	Crédits LFI	Actes modificatifs	Crédits ouverts	Taux d'allocation
	A	B	C=A+B	D = C/A*100
Education supérieure	97 753 044 693	11 606 000 000	109 359 044 693	89%
Recherche et innovation	3 575 879 500		3 575 879 500	100%
Œuvres sociales	72 069 385 287	8 700 750 000	80 770 135 287	89%
Pilotage, gestion et coordination administrative	4 136 738 025		4 136 738 025	100%
Total général	177 535 047 505	20 306 750 000	197 841 797 505	90%

Source : SIGFIP

Le budget du MESRI pour l'exercice 2018, est arrêté à la somme de 197 841 797 505 FCFA contre 162 002 975 840 FCFA en 2017, soit une augmentation de 35 838 821 665 FCFA en valeur absolue et 22.12 % en valeur relative. Les ressources allouées ont permis la mise en œuvre d'un ensemble d'actions prioritaires déclinées dans la lettre de politique sectorielle du département et réparties suivant les quatre programmes :

- Education supérieure ;
- Recherche et Innovation.
- Œuvres sociales universitaires ;
- Pilotage, Gestion et Coordination administrative ;
- Allocation du Budget global par Nature de dépenses

Tableau 20 : Allocation du Budget global par Nature de dépenses

Titre de dépenses	Crédits LFI	Actes modificatifs	Crédits ouverts	Taux d'allocation
	A	B	C=A+B	D = C/A*100
Personnel	595 020 060		595 020 060	100%
Fonctionnement hors personnel hors transferts	3 939 758 901		3 939 758 901	100%
Transferts courants	134 071 838 000	15 500 750 000	149 572 588 000	90%
Investissement exécutés par l'Etat	11 761 930 544	200 000 000	11 961 930 544	98%
Transferts en capital	27 166 500 000	4 606 000 000	31 772 500 000	86%
Total général	177 535 047 505	20 306 750 000	197 841 797 505	90%

Source : SIGFIP

Analyse

En termes de nature de dépenses en 2018, la distribution est la suivante :

Dépenses de personnel : 0,3% ;

Dépenses de fonctionnement hors transferts, hors personnel : 1,99% ;

Transferts courants : 75,60% ;

Investissements exécutés par l'Etat : 6.04% ;

Transferts en capital : 16.05%.

L'allocation des dépenses de transferts courants est passée de 128 548 102 855 FCFA en 2017 à 149 572 588 000 de FCFA en 2018, soit un taux d'accroissement 16,36 %. Ces dépenses constituent essentiellement des subventions destinées au fonctionnement des Universités, des centres des œuvres universitaires et au paiement des bourses et allocation d'études. L'allocation des dépenses de fonctionnement hors personnel, hors transferts est passée de 2 670 972 000 de FCFA de FCFA à 3 939 758 901 entre 2017 et 2018 soit, un taux d'accroissement de 47,5%.

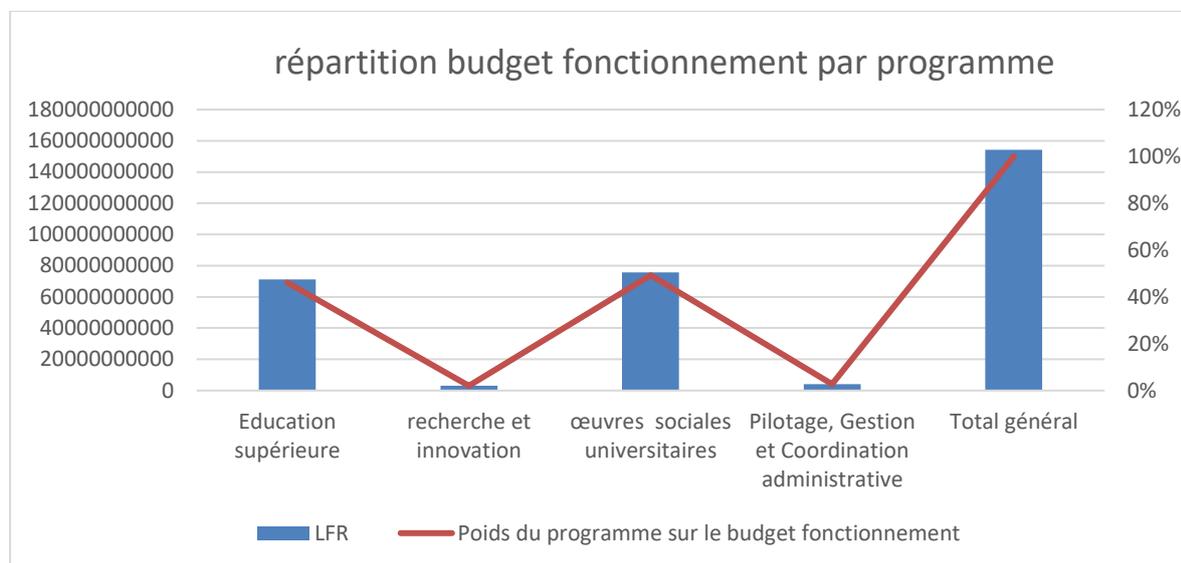
Les dépenses de personnels sont passées de 503 582 840 FCFA en 2017 à 595 020 060 de FCFA en 2018 soit un taux d'accroissement de 18.16 %

Les investissements exécutés par l'Etat ont baissé de - 15.30%, passant de 14 122 000 000 de FCFA en 2017 à 11 961 930 544 de FCFA en 2018.

Quant à l'allocation des dépenses de transferts en capital, elle est passée de 21 250 000 000 F CFA (LFI) en 2017 à 31 772 500 000 F CFA en 2018.

Allocation du Budget de Fonctionnement

Figure 6 : Allocation du budget de fonctionnement par programme



Source RAP MESRI 2018

Dans le budget de fonctionnement du MESRI, la plus grande part est affectée au programme œuvres sociales universitaires (49%), suivi du programme éducation supérieure (46%), viennent loin le programme pilotage 3% et le programme Recherche et Innovation 2%.

SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE EN 2018

Le budget du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est passé de 162 002 975 840 F CFA en 2017 à 197 841 797 505 FCFA 2018, soit une augmentation de 22.12%.

Le taux d'exécution du budget du MESRI est de 81,61% base paiement. Il est tiré notamment, par les dépenses de transferts courants et de personnels exécutées à 100%. Il est en deçà des taux d'exécution antérieure, ceci peut s'expliquer par les difficultés à engager et à faire exécuter les dépenses, connues en 2018.

Par contre, l'exécution budgétaire par nature de dépenses fait ressortir un faible taux d'exécution des dépenses de fonctionnement, hors personnel, hors transfert (51%) et des dépenses d'investissement exécutées par l'Etat 33%.

Situation d'exécution du budget global par programme

Tableau 103 : Situation d'exécution du budget global programme

Programmes	Crédits ouverts	Crédits engagés	Crédits liquidés	Taux d'engagement	Taux de liquidation	Solde
	A	B	C	D = B/A*100	E = C/A*100	
Education supérieure	109 359 044 693	87 454 350 854	86 716 008 359	80%	79%	- 21 904 693 839
Recherche et innovation	3 575 879 500	3 575 573 847	3 415 922 983	100%	96%	- 305 653
œuvres sociales universitaires	80 770 135 287	100 455 447 674	100 375 818 844	124%	124%	+ 19 685 312 387
Pilotage, gestion et	4 136 738 025	2 339 096 869	2 255 460 059	57%	55%	- 1 797 641 156

coordination administrative						
Total général	197 841 797 505	193 824 469 244	192 763 210 245	98%	97%	

Analyse

Le taux d'engagement du budget global du MESRI est de 98%. Il est à un niveau d'exécution base liquidation de 97%. Les taux d'exécution base liquidation sont respectivement de :

Education supérieure : 79%

Œuvres sociales universitaires : 124%

Recherche et Innovation : 96%

Pilotage, gestion et coordination administrative : 55%

Les forts taux d'engagement sont portés par les dépenses les budgets des institutions d'enseignement supérieur (IES), des Centres régionaux des œuvres universitaires (CROUS) qui ont été engagés à 124%.

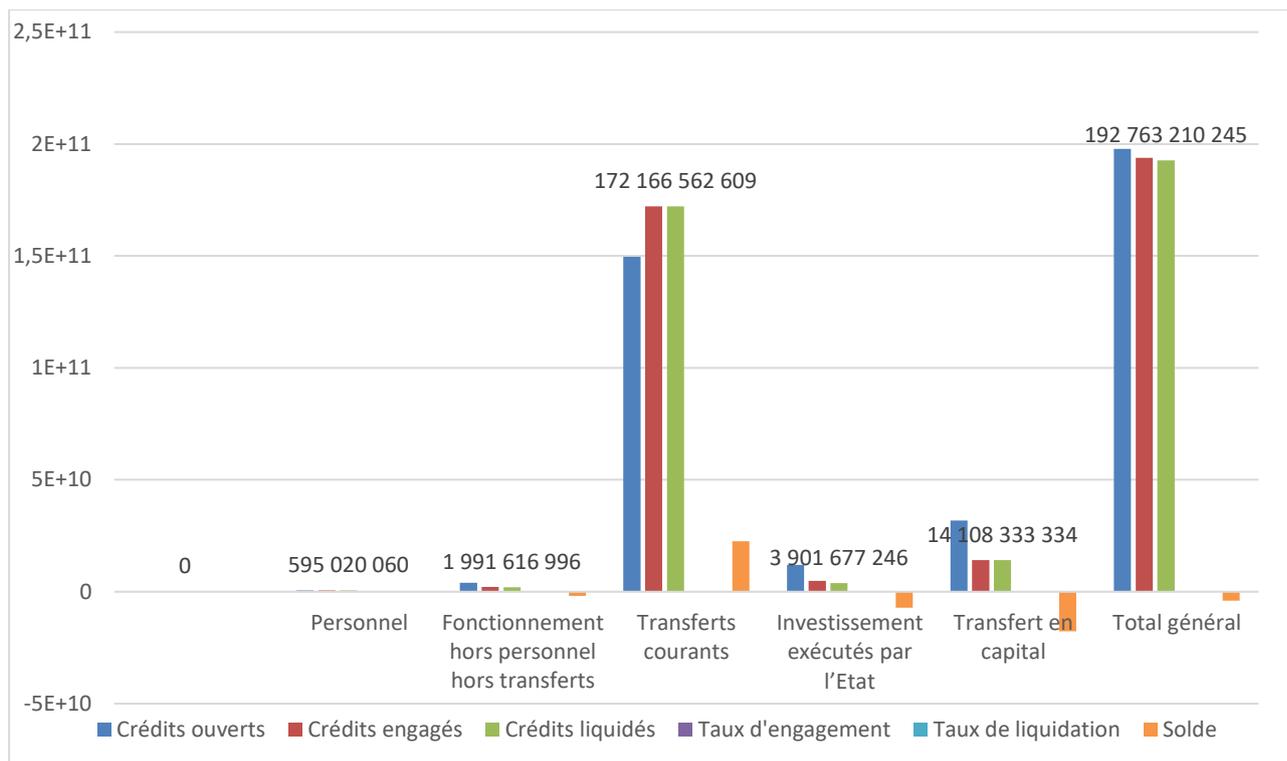
- Situation d'exécution du budget par nature de dépenses

Tableau 104 : Situation d'exécution du budget par nature de dépenses

Titre de dépenses	Crédits ouverts	Crédits engagés	Crédits liquidés	Taux d'engagement	Taux de liquidation	Solde
	A	B	C	$D = B/A*100$	$E = C/A*100$	$F = A - B$
Personnel	595 020 060	595 020 060	595 020 060	100%	100%	-
Fonctionnement hors personnel hors transferts	3 939 758 901	2 084 839 721	1 991 616 996	53%	51%	- 1 854 919 180
Transferts courants	149 572 588 000	172 166 562 609	172 166 562 609	115%	115%	+ 22 593 974 609
Investissement exécutés par l'Etat	11 961 930 544	4 869 713 520	3 901 677 246	41%	33%	- 7 092 217 024
Transfert en capital	31 772 500 000	14 108 333 334	14 108 333 334	44%	44%	- 17 664 166 666
Total général	197841 797 505	193 824 469 244	192 763 210 245	98%	97%	- 4 017 328 261

Sources : SIGFIP

Figure 7 : situation d'exécution par nature de dépenses



Analyse

Le taux d'exécution des dépenses de 2018 est de 97% %. Il est ainsi réparti par nature de dépenses :

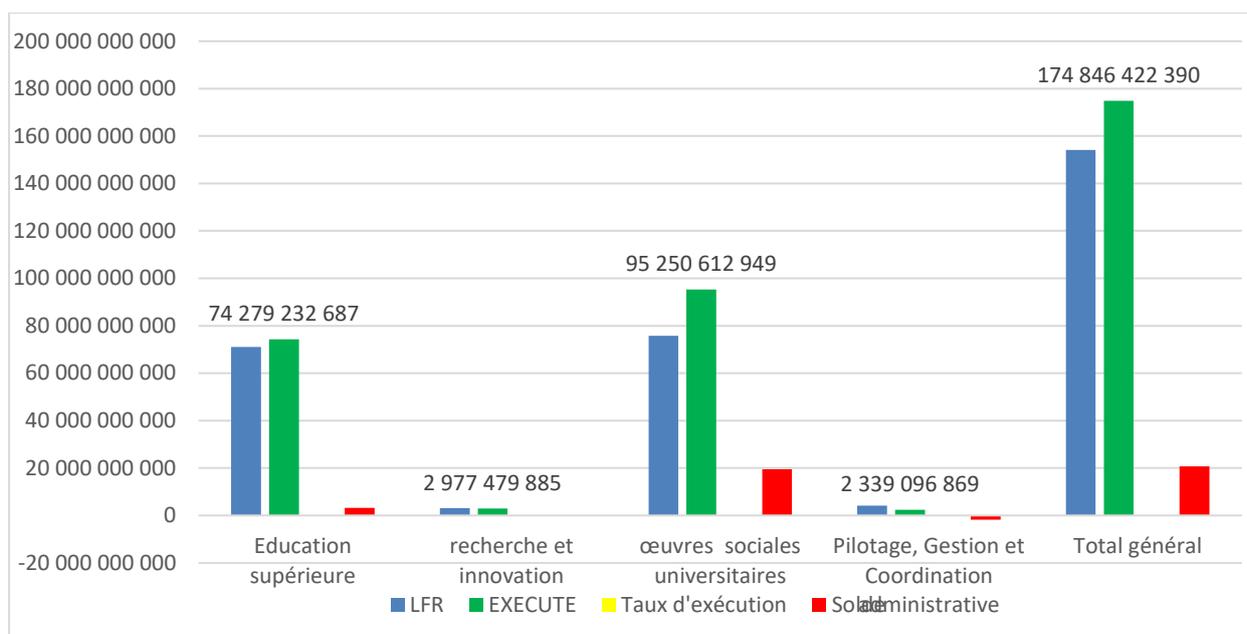
- Transferts courants : 115%
- Transferts en capital : 44%
- Investissements exécutés par l'Etat : 41%
- Dépenses de fonctionnement, hors personnel, hors transferts : 53%
- Ces dépenses ont enregistré les taux de liquidation suivants :
- dépenses de Fonctionnement, hors personnel, hors transferts : 51% ;
- transferts Courants : 115% ;
- Investissements exécutés par l'Etat : 33% ;
- transferts en capital : 44% ;
- dépenses personnel : 100,00%.
- Situation d'exécution du budget de fonctionnement

Tableau 105 : Situation d'exécution du Budget de Fonctionnement par Programme

Répartition Fonctionnement	LFR	EXECUTE	Taux d'exécution	Solde
Education supérieure	71 086 582 520	74 279 232 687	104%	3 192 650 167
recherche et innovation	3 125 933 250	2 977 479 885	95%	- 148 453 365
œuvres sociales universitaires	75 778 113 166	95 250 612 949	126%	19 472 499 783
Pilotage, Gestion et Coordination administrative	4 136 738 025	2 339 096 869	57%	- 1 797 641 156
Total général	154 127 366 961	174 846 422 390	113%	20 719 055 429

Source : SIGFIP

Figure 8 : situation d'exécution du budget de fonctionnement



Source : RAP_MESRI 2018

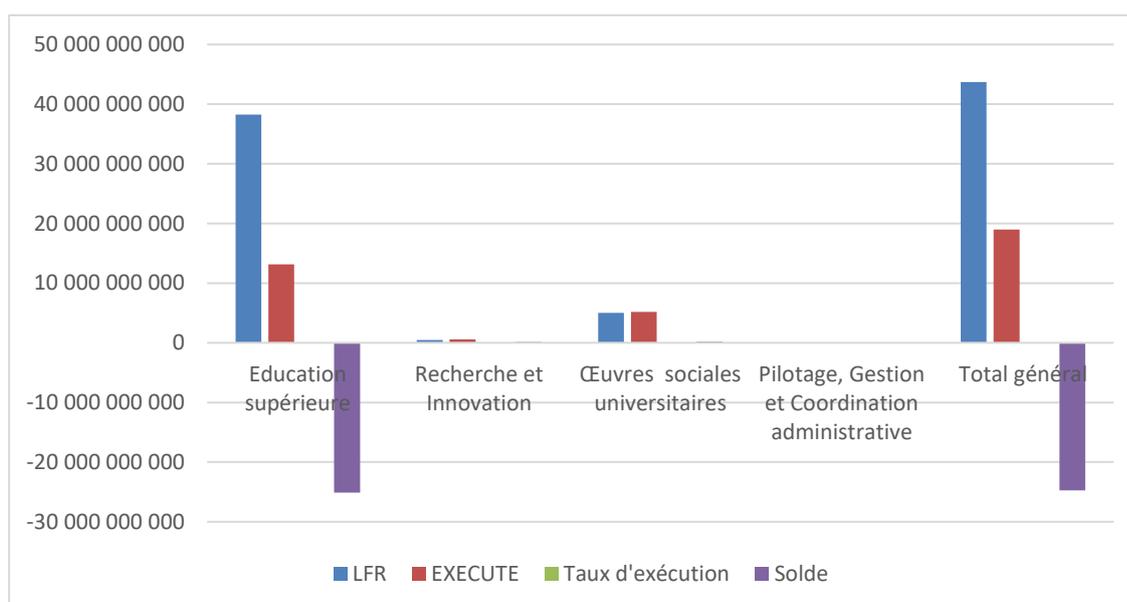
Situation d'exécution du budget d'investissement

Tableau 106 : Situation d'exécution du Budget d'Investissement par Programme

Répartition investissement	LFR	EXECUTE	Taux d'exécution	Solde
Education supérieure	38 272 462 173	13 175 118 167	34%	-25 097 344 006
Recherche et Innovation	449 946 250	598 093 962	133%	148 147 712
Œuvres sociales universitaires	4 992 022 121	5 204 834 725	104%	212 812 604
Pilotage, Gestion et Coordination administrative				-
Total général	43 714 430 544	18 978 046 854	43%	-24 736 383 690

Source : SIGFIP

Figure 9 : Allocation du budget d'investissement par programme



Source RAP MESRI 2018

En 2018, Le budget d'investissement, qui s'élevait à 43 714 430 544 F CFA, a connu une faible exécution (18 978 046 854 f CFA), soit un taux de 43%. Il faut noter que ce taux est tiré à la baisse par la faible exécution au niveau du programme Education supérieure (34%).

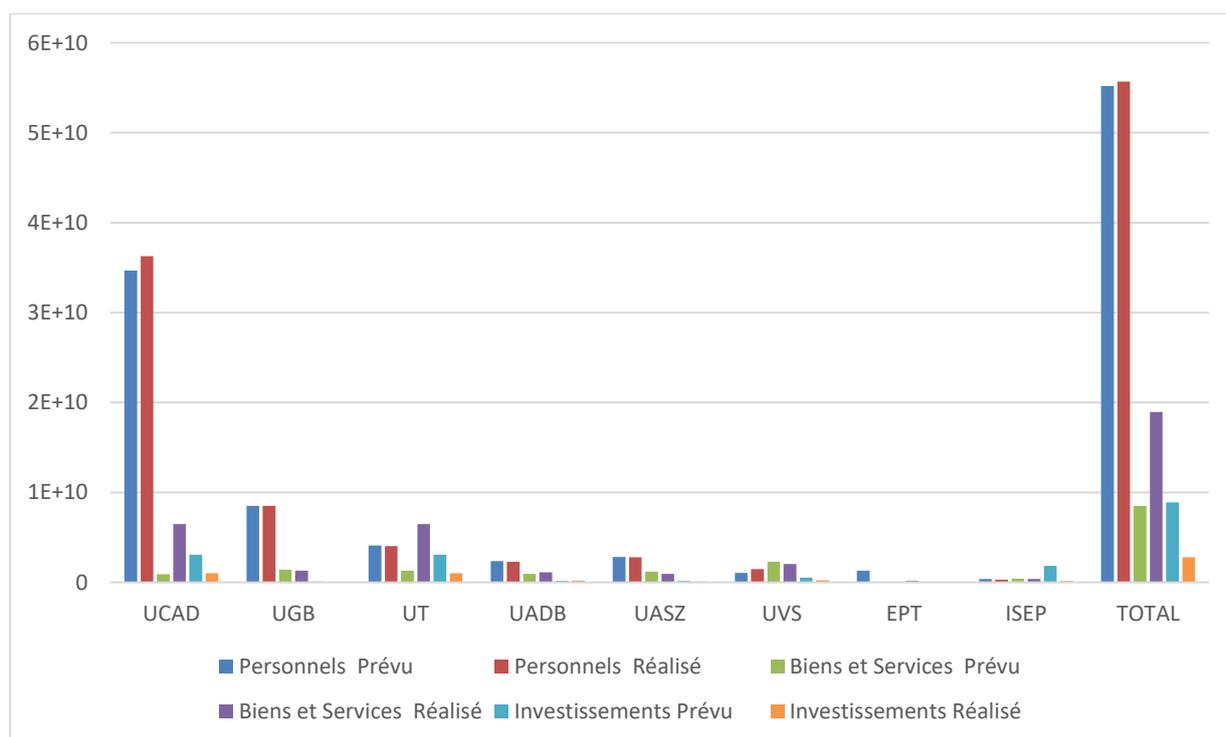
Situation d'exécution dans les EES

Tableau 107 : Exécution budget 2018 des EES

	Personnels		Biens et Services		Investissements	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
UCAD	34 665 851 844	36 264 387 077	921 283 580	6 481 464 448	3 068 679 842	1 012 247 006
UGB	8 493 870 204	8 521 230 691	1 408 398 423	1 303 737 544	81 000 000	74 119 000
UT	4 091 524 981	4 043 942 586	1 305 980 414	6 481 464 448	3 068 679 842	1 012 247 006
UADB	2 377 849 000	2 288 830 611	957 190 000	1 134 205 290	150 939 400	196 181 264
UASZ	2 828 082 452	2 805 256 983	1 211 433 772	961 646 154	154 165 000	78 131 623
UVS	1 054 577 574	1 471 647 473	2 281 422 526	2 040 988 255	521 130 000	236 756 008
EPT	1 287 403 084	1 286 938 451	1 876 71 187	173 384 572	21 550 000	19 711 900
ISEP	389 800 000	307 249 670	418 700 000	362 632 882	1 830 000 000	177 798 029
TOTAL	55 188 959 139	55 702 545 091	8 504 408 715	18 939 523 593	8 896 144 084	2 807 191 836

Source RAP MESRI 2018

Figure 10 : exécution budget 2018 par nature de dépenses



Source RAP MESRI 2018

Ressources mobilisées par EES publics (UCAD, UGB, UVS, UASZ, UASZ, UADB, EPT)

Tableau 26 : ressources mobilisées par les EES publics (UCAD, UGB, UVS, UASZ, UASZ, UADB, EPT)

	prévu	Réalisé	écart
Subvention de l'EAT	56 446 757 000	60 496 757 000	-4 050 000 000

Contribution ménages DIP	3 325 935 328	2 926 705 515	399 229 813
autres	12 816 819 610	14 025 798 005	1 208 978 395
Total exécuté	72 589 511 938	77 449 260 520	4 859 748 582

Source RAP MESRI 2018

Analyse

Les universités publiques ont mobilisé 77 449 260 520 FCFA dont 16 952 503 520 f CFA en ressources propres, soit 0,28 fois la subvention de l'Etat. Autrement dit à côté de chaque franc de subvention de l'Etat, les établissements d'enseignement publics ont mobilisé 0.28 FCFA. La contribution du privé reste encore difficile à mesurer mais elle est intégrée dans la rubrique autre qui s'élève à 14 025 798 005 FCFA.

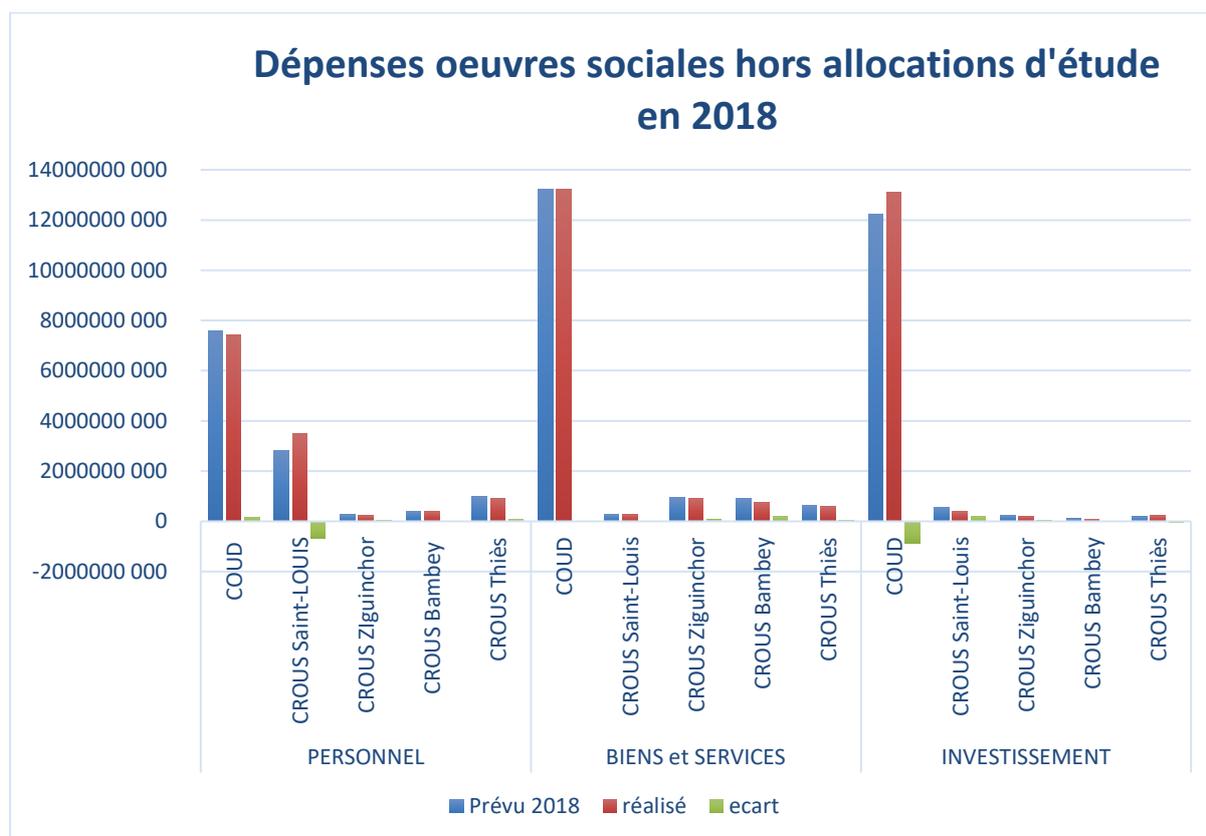
Situation d'exécution budget 2018 dans les œuvres sociales hors allocations d'études

Tableau 108 : Exécution budget œuvres sociales hors allocations d'études en 2018

Colonne1	Prévu 2018	Réalisé 2018
COUD	33 015 076 613	33739733236
CROUS St LOUIS	3 656 162 351	4 147 034 145
CROUS ZIG	1 478 735 000	1 333 587 867
CROUS THIES	1 799 741 840	1 791 677 510
CROUS BAMBEY	1 432 992 576	1 223 012 985
Total	41 382 708 380	42 235 045 743

Source RAP MESRI 2018

Figure 11 : dépenses œuvres sociales hors allocations d'étude en 2018



Source : RAP MESRI 2018

Source : RAP MESRI 2018

5. RECOMMANDATIONS

5.3. Programme du MEN

5.3.1. Education préscolaire

5.3.1.1. Qualité améliorée

- Mettre en place un dispositif de formation initiale et continuée de tous les personnels éducateurs notamment les animateurs polyvalents bénévoles dans les CRFPE.
- Intégrer des modules dans les domaines du vivre ensemble, de la protection de l'environnement et l'éveil scientifique dans la formation initiale et continue des éducateurs ;
- Elaborer des plans de carrières pour le personnel communautaire en collaboration avec les collectivités territoriales ;
- Elaborer et mettre en œuvre un programme pour l'amélioration du bien-être et des conditions d'épanouissement des enfants dans les structures préscolaires et DIPE.

5.3.1.2. Accès équitable

- Intégrer dans les départementaux et communaux de développement de l'éducation et de la formation des stratégies visant à encourager l'ouverture de structures ;
- Renforcer et poursuivre le programme national de construction et d'équipement des cases des tout-petits ;
- Elaborer un projet de résorption des abris provisoires ;
- Rendre systématique l'ouverture de CPE dans toutes les écoles élémentaires ;
- Mettre à niveau les structures existantes ;
- Encourager l'ouverture et œuvrer à la pérennisation de structures communautaires (CPC) avec la participation effective des élus locaux dans le cadre du principe de transfert des compétences
- Mener des campagnes de sensibilisation pour amener les communautés à inscrire les enfants pré scolarisables :
 - Introduire l'éducation religieuse dans les structures DIPE ;
 - Créer des classes préparatoires dans les écoles élémentaires dont les localités ne disposent pas de Structures DIPE ;
 - Partager avec les élus locaux les orientations politiques en matière de DIPE ;
 - Développer des stratégies de mise en place des cantines avec des initiatives endogènes notamment par la mise en place de greniers communautaires ;
 - Développer des actions de plaidoyer et de sensibilisation à l'endroit des communautés pour l'élargissement de l'accès à la préscolarisation et aux services DIPE des enfants âgés de 0 à 5 ans.

5.3.1.3. Gouvernance transparente

- Mettre en place des cadres de coordinations et de pilotage à tous les niveaux.
- Revoir à la hausse de la part du budget du secteur alloué au programme.
- Organiser des sessions de partages sur les nouvelles orientations politiques du développement de la petite enfance et le code actuel des collectivités territoriales au niveau central et déconcentré.
- Mettre en place des cadres de concertation fonctionnels à tous les niveaux pour permettre de prendre en charge de manière réelle les défis et les besoins du sous-secteur de la petite enfance.
- Mettre en place un dispositif dynamique de suivi et d'encadrement des CGE.
- Améliorer la couverture de l'internet et faciliter l'accès aux populations notamment en zone rurale.

5.3.2. Enseignement élémentaire

5.3.2.1. Qualité améliorée

- Appliquer la directive sur l'élimination du redoublement intra-étapes ;
- Améliorer les conditions d'enseignement apprentissage ;

- Prendre en charge les élèves en difficulté d'apprentissage à travers des dispositifs de soutien scolaires (renforcement, accompagnement, remédiation...);
- Sensibiliser les communautés pour lutter contre la déperdition scolaire ;
- Réduire le nombre d'écoles à cycle incomplet pour assurer la continuité éducative ;
- Rapprocher l'école de l'enfant ;
- Renforcer la sécurité des écoles et établissements pour un environnement protecteur sans violence ni maltraitance à l'endroit des élèves ;
- Diversifier l'offre éducative ;
- Renforcer le dispositif de pilotage des apprentissages dans les écoles en vue de les autonomiser ;
- Renforcer les capacités des enseignants en didactique de la lecture et des mathématiques ;
- Encadrer davantage les enseignants dans la question de la remédiation pédagogique et du soutien scolaire.
- Fournir aux élèves tous les six (06) niveaux d'éducation de l'enseignement élémentaire pour qu'un élève qui est entré au CI puisse terminer sa scolarité ;
- Augmenter les efforts consentis pour la construction de salles de classe additionnelles et la réorganisation pédagogique doublée d'une formation continue des enseignants ;
- Améliorer les conditions difficiles d'enseignement apprentissage ;
- Vulgariser les acquis de la SCOFI et du PAEF ayant une conséquence positive sur le taux d'achèvement qui est en faveur des filles ;
- Renforcer l'utilisation des TICE dans les enseignements-apprentissages ;
- Renforcer le dispositif de pilotage de la Qualité ;

5.3.2.2. Accès équitable

- Accélérer la scolarisation initiée dans le cadre de la mise en œuvre du PAQEEB.
- Accélérer la diversification de l'offre en renforçant l'implantation d'écoles franco-arabes,
- Promouvoir l'Education inclusive,
- Prendre en charge les écoles arabo-islamiques et les daara modernes.
- Contribuer au renforcement du dispositif de prise en charge de l'état civil.
- Poursuivre la résorption des abris provisoires ;

5.3.2.3. Gouvernance transparente

- Améliorer le fonctionnement des CGE ;
- Sensibiliser les Collectivités locales pour la mise en œuvre effective de leurs compétences en matière d'Education ;
- Rendre disponible, à temps, les fonds alloués aux structures ;
- Faire une évaluation à mi-parcours des CAQ et PAQ ;
- Poursuivre le dialogue social pour un apaisement de l'espace scolaire

5.3.3. Enseignement moyen général

5.3.3.1. Qualité améliorée

- Poursuivre et accentuer l'équipement des collèges en matériels scientifique et technologiques ;
- Poursuivre et accentuer l'équipement des collèges en charriots de laboratoires mobiles ;
- Poursuivre et accentuer la politique de promotion de la fréquentation des séries et filières scientifiques, à travers entre autres le respect strict des textes édictés dans ce sens ;
- Renforcer les capacités des professeurs des BST à l'utilisation du matériel scientifique ;
- Assurer un suivi/encadrement et un contrôle réguliers et efficaces de tous les enseignants ;
- Institutionnaliser l'analyse des résultats des différentes évaluations, surtout les évaluations certificatives et la prise de décisions opérationnelles et efficaces pour le redressement de situations anormales ;

- Institutionnaliser la prise en charge effective et efficace des élèves en difficulté dans les apprentissages, à travers l'incitation à la pratique systématique de la remédiation par tous les enseignants et l'organisation de cours de soutien dans tous les établissements du Moyen général ;
- Mettre les fascicules ADEM/DAKAR, validés à la disposition de chaque élève.

5.3.3.2. Accès équitable

- Poursuivre et diversifier l'élargissement de l'accès à l'enseignement moyen par la construction de nouvelles salles de classes et de collèges clés-en-main ;
- Poursuivre l'enrichissement de la carte des BST :

5.3.3.3. Gouvernance transparente

- Redynamiser les conseils de gestion des établissements d'enseignement moyen ;
- Redynamiser les cellules d'animation pédagogique dans toutes les disciplines ;
- Redynamiser les observatoires de la vulnérabilité à la déperdition scolaire (OVDS) ;
- Assurer une exécution optimale des dépenses d'investissement du programme ;
- Mettre en place un dispositif de mise en œuvre des progressions harmonisées et des évaluations à épreuves standardisées à tous les niveaux, singulièrement au niveau des collèges

5.3.4. Enseignement secondaire général

5.3.4.1. Accès équitable

- Poursuivre la politique de promotion de l'accès par la construction de lycées franco-arabe de proximité dans certaines zones comme Louga, Kaffrine et Diourbel et par l'ouverture de classes de seconde dans les collèges de proximité à gros effectifs ;
- Améliorer l'accès par la construction de salles de classe additionnelle et par la résorption des abris provisoires ;
- Doter les Académies de professeurs qualifiés et en nombre suffisant surtout pour certaines disciplines comme les mathématiques, la philosophie, l'arabe, l'espagnol... ;
- Améliorer le partenariat public-privé pour renforcer l'accès au niveau du secondaire.

5.3.4.2. Qualité améliorée

- Satisfaire les besoins en équipements nécessaires au bon fonctionnement des structures (photocopieurs, risographes, matériels de laboratoire, etc.) ;
- Généraliser la dotation en chariots laboratoires mobiles à tous les lycées ;
- Veiller à l'exécution stricte des calendriers des cellules d'animation pédagogique ;
- Mettre à la disposition des Académies des formateurs des CRFPE en nombre suffisant ;
- Recruter des IEMS option spécialité en nombre suffisant ;
- Renforcer les capacités des Inspecteurs de spécialité et des formateurs, en APC ;
- Mener des études sur les contre-performances au secondaire afin d'identifier les difficultés d'apprentissage pour mieux les prendre en charge ;
- Réviser les textes relatifs aux critères de passage et de redoublement dans le but d'offrir plus de chance aux apprenants ;
- Veiller au respect strict des plans de progressions harmonisées, des calendriers des évaluations standardisées et des séances de remédiation ;
- Mettre en place des dispositifs opérationnels de promotion des mathématiques, des sciences et de la technologie et assurer leur mise en œuvre et leur évaluation ;
- Assurer la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage ;
- Veiller au respect du quantum horaire (mise à disposition à temps des professeurs, démarrage à temps des cours, respect du crédit horaire...) ;
- Veiller à l'extension au niveau du secondaire des projets d'établissement axés sur la promotion de la réussite dans les mathématiques et les sciences.

5.3.4.3. Gouvernance transparente

- Veiller à une exécution correcte des dépenses d'investissement ;
- Installer la culture de la mise en projet dans les pratiques du pilotage pédagogique ;

- Systématiser la contractualisation avec les chefs d'établissement ;
- Organiser des séminaires de formation annuels pour les nouveaux chefs d'établissements ;
- Recruter des IEMS option vie scolaire en nombre suffisant ;
- Mettre en place un dispositif de mise en œuvre des progressions harmonisées et des évaluations à épreuves standardisées à tous les niveaux ;
- Veiller à l'apaisement de l'espace scolaire ;
- Veiller au respect des procédures réglementaires en matière d'autorisation d'ouverture et/ou de reconnaissance des établissements privés ;

5.3.5. Education de base des jeunes et adultes analphabètes

5.3.5.1. Pilotage, gestion et coordination administrative

- Parachever l'élaboration des modules de formation initiale ;
- Elaborer et publier les textes régissant le poste de formateurs de CRFPE ;
- Ouvrir un nombre de CAF nécessaire pour les stages pratiques dans ces structures pour rendre la polyvalence effective ;
- Ouvrir des écoles d'application et des classes suffisantes par rapport à l'effectif de chaque centre ;
- Elaborer un plan de communication du MEN sur la base du PAQUET qui devra prendre en compte le Plan Sénégal Emergent, l'acte 3 de la décentralisation ainsi que les recommandations issues des Assises nationales de l'Education et de la formation qui constituent un élément central dans les orientations nouvelles du secteur de l'Education et de la Formation ;
- Vulgariser le PAQUET, non seulement en vue de sa diffusion et de son appropriation par les acteurs à la base mais aussi pour rendre visible les performances du MEN ;
- Former les chargés de communication du niveau central
- Intégrer un module sur la communication et de mobilisation sociale dans les structures de formation pour une meilleure prise en charge de la communicabilité des enseignements/apprentissages.
- Anticiper sur les activités liées à la passation des marchés ;

5.3.5.2. Programmes du MESRI

- Mettre à jour le calendrier universitaire ;
- Finaliser le document d'élaboration de la politique de recherche et d'innovation ;
- Finaliser les textes portant sur la gouvernance de la Recherche et de l'Innovation ;
- Améliorer la mobilisation des ressources propres dans les Etablissements publics d'enseignement supérieur ;
- Développer une stratégie pour se conformer aux dispositions du décret n°2015-582, du 11 mai 2015, relatif à la reconnaissance, au classement et à l'équivalence des diplômes de l'enseignement supérieur ;
- Mettre en cohérence les plans stratégiques des Directions générales et Universités avec la LPSD ;
- Renforcer et informatiser le système de suivi du MESRI ;
- Harmoniser la mise en œuvre du système LMD, engager la « semestrialisation » ;
- Encourager la recherche dans les établissements privés d'enseignement supérieur ;
- Poursuivre la politique de création et d'équipements des infrastructures mutualisées de la recherche ;
- Renforcer la rationalisation des œuvres sociales ;
- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de suivi des étudiants sur les questions relatives aux stages, à l'insertion, aux relations avec les entreprises ;
- Renforcer l'institutionnalisation des nouvelles missions des universités : service à la communauté, employabilité, etc.
- Accélérer le déploiement de la carte des ISEP ;
- Appropriation et mise à jour du plan d'action du MESRI 2018-2022 dans le cadre de la mise en œuvre du PAQUET 2018-2030.

5.3.5.3. PROGRAMMES DU MFPA

Face aux différentes difficultés et contraintes identifiées dans l'exercice de 2018, des recommandations ont été formulées dans les perspectives d'amélioration du niveau d'atteinte des résultats escomptés par les différents programmes du ministère. Dès lors, il s'agira de :

- Revoir la formulation de certains indicateurs pour plus de précision sur les méthodes de calcul ;
- Revoir la formulation de l'indicateur « Nombre de travailleurs et travailleuses des entreprises bénéficiant de formation continue » afin d'intégrer les résultats obtenus à travers les autres guichets du 3FPT tout en tenant compte de l'aspect du genre ;
- Revoir le dimensionnement et la méthode de calcul des indicateurs sur les proportions d'apprenants issus du cycle fondamental et inscrit dans la formation professionnelle et technique ;
- Elargir, à travers les constructions, réhabilitations et équipements des établissements, la capacité d'accueil et l'accès dans l'enseignement technique ;
- Améliorer la communication sur les offres de formations professionnelle et techniques pour une meilleure visibilité et perception du secteur, en particulier dans les zones où cette offre est fréquemment supérieure à la demande ;
- Réduire les cas d'abandons en encourageant le maintien des effectifs enrôlés par un accompagnement sur le plan socioéconomique ;
- Adopter des mesures incitatives avec le 3FPT (bourses, trousseau...) pour accompagner les élèves qui choisissent les séries techniques industrielles surtout la S3
- Mettre en place une stratégie nationale et opérationnelle d'appui à l'insertion au-delà de l'appui des PTF ;
- Réviser le plan de communication du ministère en impliquant les autres acteurs du secteur qui, à travers d'autres stratégies, visent à améliorer la visibilité et la perception du secteur de la formation professionnelle et technique ;
- Mettre en place des dispositions afin de réduire la longue durée entre la formation et l'organisation de la certification des apprentis ;
- Elaborer une stratégie de facilitation de la procédure d'affectation de sol et de la collecte de données statistique dans l'Artisanat ;
- Mettre à disposition les recommandations de l'Inspection interne en directives ;
- Doter les directions et services d'un budget conséquent en rapport avec leurs missions ;
- Mettre en place une politique de fidélisation afin de stabiliser le personnel de l'Inspection interne en vue d'un déroulement normal des missions ;
- Procéder au renforcement en effectif du personnel de certaines entités ; ;
- Mobiliser les acteurs du groupe thématique qui ont accompagné l'élaboration du plan de renforcement de capacité et qui s'étaient proposés de financer les activités ou réactualiser ledit plan et le présenter à d'autres PTF afin de dérouler toute la planification ;
- Mettre en œuvre le PRC afin de procéder aux formations et renforcements de capacités du personnel des entités ;
- Convier un plus grand nombre d'acteurs dans le cadre de l'élaboration des PDDFPT des autres départements pour avoir un plan participatif et inclusif et exécuter ces genres d'activités par régie ;
- Mettre en place un plan d'action pour redynamiser les différentes instances de partenariat en vue d'une meilleure adéquation formation-emploi.

6. ANNEXES

Tableau 109 : Cartographie des partenaires et projets du MEN en 2018/2019

Partenaires/Projets	Zones d'intervention	Types d'intervention/Activités	Structures chargées de la mise en œuvre
UNICEF	Dakar, Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Tambacounda, Kédougou et Matam	Equiperment des structures DIPE et renforcement de capacités des éducateurs préscolaires et des autres acteurs intervenants dans la prise en charge de la petite enfance	DIPE
PLAN Sénégal International	Louga, Saint-Louis, Kaolack, Thiès	Equiperment et renforcement de capacité dans les structures du DIPE	DIPE
Wold vision	Kédougou Kaffrine, Kolda, Kédougou	Construction, équipement, renforcement de capacité des éducateurs et appui des comités de gestion dans la prise en charge du personnel communautaire	DIPE
Childfund	Diourbel, Thiès, Dakar, Ziguinchor	Construction, équipement et appui au fonctionnement	DIPE
Counterpart International	Saint-Louis, Matam	Cantines, santé nutrition, renforcement de capacités, etc.	DIPE
Save the Children	Pikine, Guédiawaye	Protection des enfants	DIPE
KOICA	Saint-Louis, Louga	Construction, équipement, renforcement de capacité des éducateurs et appui au fonctionnement	DIPE
PIPADH	Kolda, Tambacounda, Diourbel, Kaffrine, Kaolack, Fatick et Matam	Construction, équipement, renforcement de capacités, appui au fonctionnement et renforcement nutritionnel et sanitaire des enfants	DIPE
Coopération canadienne/PINKK	Kolda, Kédougou	Renforcement de programmes, projets et politiques existants en matière de nutrition et de sécurité alimentaire	DIPE
JICA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Zone pilote : IA Kaffrine et IA Kaolack, 20 écoles pilotes ▪ Zone non-pilotes : Toutes les autres régions (14 académies) 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de pratiques contribuant à améliorer les apprentissages des élèves en mathématiques par les enseignants et la communauté dans les sites pilotes. • Renforcement des capacités pédagogiques des enseignants en mathématiques à l'élémentaire. <p>Renforcement des capacités des CGE/UCGE pour permettre la pérennisation des activités en s'alignant à la politique de décentralisation.</p>	DEE
OIF	Dakar, Fatick, Thiès, Kaolack, Kolda, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda et Ziguinchor	Utilisation des langues nationales dans le système formel par l'expérimentation du bilinguisme dans six Langues nationales	DEE
UNICEF	Tambacounda et Kédougou	Amélioration de la gestion participative des écoles	DEE
SIGHTSAVERS	IEF de Guédiawaye, Thiaroye, Rufisque, Kaolack commune et Louga	<p>Education Inclusive</p> <ul style="list-style-type: none"> - Education des enfants handicapés ; - Formation des enseignants et des inspecteurs - Equipement des écoles inclusives ; - Mise à niveau des écoles. 	DEE
USAID	Kaolack-Kaffrine-Fatick-Matam-Diourbel-Louga-Saint Louis	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'enseignement de la lecture en premières années du primaire public ; - Amélioration de l'engagement des parents et des communautés dans le soutien de la lecture initiale. 	DEE

Partenaires/Projets	Zones d'intervention	Types d'intervention/Activités	Structures chargées de la mise en œuvre
Affaires Mondiales Canada (AMC) : Partenaire Technique et Financier Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) : Agence d'exécution	Deux académies pilotes : Kaolack et Thiès	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conception et mise en place d'un programme de formation à la réparation de manuels scolaires ▪ Développement de capacités en réparation de manuels scolaires (avec des réparateurs et réparatrices de manuels scolaires formés à la réparation et à la gestion de leur micro-entreprise : 40 à Kaolack et 60 à Thiès) ; ▪ Dotation de 908 armoires à l'intention des écoles destinées à stocker les manuels scolaires. 	DEE
UNICEF	Tambacounda et Kédougou	Améliorer la gestion participative des écoles	DEE
UNICEF	Kolda	Lutte contre les violences en milieu scolaire	DEE
IFEF	Matam	Réinsertion des déscolarisés	DALN
JAPPOO	IEF Tivaouane, Thiès	Alphabétisation fonctionnelle	DALN
ASEM	IEF Tivaouane, Thiès	Alphabétisation fonctionnelle	DALN
ONG Buildon	IEF Fatick	Alphabétisation fonctionnelle	DALN
Collectivités locales	Toutes les régions et communes où intervient le PNEBJA	Alphabétisation fonctionnelle	DALN
BID/Projet PALAM	Diourbel, Kaffrine	Alphabétisation fonctionnelle et ECB	DALN
BID / (PAMOD)	Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Louga et Matam.	Construction, équipement et renforcement de capacités	DPRE
BM/Daara	Thiès, Diourbel, Louga, Matam, Tambacounda, Kolda, Kaffrine Fatick Kaolack	Mise à niveau des daara traditionnels : introduction du français et des mathématiques dans les daara	Inspection des Daara
UNICEF/Daara	Dakar, Saint Louis	Mise en œuvre d'un Modèle de Daara préscolaire.	Inspection des Daara
UNICEF/Exclu	Tambacounda, Kédougou	Prise en charge des exclus du système éducatif formel.	EBJA
Etat /PME/BM/ACDI/(PAQEEB)	Toutes les académies du Sénégal	Améliorer les résultats de l'apprentissage des premières années ; accroître l'accès aux filières scientifiques et mathématiques au secondaire et améliorer l'équité dans l'accès à l'éducation de base ; Gestion de projet et renforcement des capacités.	DPRE
AFD (PAEBCA)	Sédhiou-Ziguinchor	Construction, équipement et amélioration des enseignements apprentissage	DPRE
AFD (ADEM/Dakar)	Dakar-Rufisque –Pikine Guédiawaye	Construction, réhabilitation, équipement de CEM, et Renforcement des leviers de réussite des élèves des CEM de la région de Dakar	DCS
Coopération canadienne RAP	Niveau national	Protection de l'enfance	DPRE
Ressources numériques	Dakar, Pikine Guédiawaye, Rufisque, Thiès, Diourbel, Saint-Louis, Louga, Matam, Fatick, Kaffrine, Kaolack et Diourbel	Amélioration de la qualité des enseignements apprentissages à travers les ressources numériques interactives	Secrétariat général
Coopération italienne /PASEB	Kaolack, Kaffrine, Kolda, Sédhiou	Construction, équipement et renforcement de capacités	DCS

Partenaires/Projets	Zones d'intervention	Types d'intervention/Activités	Structures chargées de la mise en œuvre
Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Matam, Tambacounda, Kaolack, Kaffrine, Fatick, Kedougou, Kolda, Ziguinchor, Sedhiou.	Soutien à l'alimentation scolaire (Assistance alimentaire/Fourniture quotidienne d'un repas chaud à l'école, Renforcement de capacités)	DCaS
Amélioration des Performances de Travail et d'Entrepreneuriat au Sénégal (APTE – Sénégal)	Diourbel, Kédougou, Kolda, Sédhiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor	Formation en entrepreneuriat	DEMSG
USAID/PASSERELLES	Kédougou, Kolda, Sédhiou, et Ziguinchor	Réintégration des enfants hors du système	DEMSG

6.3.1. Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de 'Artisanat

Tableau 110 : cartographie des Partenaires techniques et financiers du MFPAA en 2018/2019

Partenaires / Projets	Zones d'intervention	Types d'intervention/Activités	Structures chargées de la mise en œuvre
SEN32/Luxembourg	St-Louis, Louga, Matam, Diourbel, Kaolack, Fatick, Dakar	Appui à la mise en œuvre de la réforme de la FPT	MFPAA
Formation professionnelle pour l'emploi et la compétitivité (FPEC)/ AFD-Banque Mondiale	Niveau national	Améliorer l'employabilité des jeunes dans les secteurs prioritaires et soutenir le système de la FPT	MFPAA
Projet APEFE/ Belgique	Niveau national	Accompagnement des établissements de formation de formateurs dans le domaine du pilotage et de la pédagogie	MFPAA
Projet de Qualification des Ressources Humaines (PQRH2)/ AFD	Niveau national	Construction et équipement de centres sectoriels de formation professionnelle en réponses aux besoins des secteurs prioritaires de l'économie	MFPAA
ESP/EPE/ Coopération canadienne	Niveau national	Renforcement des capacités des ressources humaines dans les secteurs des Mines, de l'Agriculture et du renforcement en équipement	MFPAA
Accès équitable à la Formation professionnelle (ACEFOP)/ Union Européenne	Zone Sud-Est	Construction de CFP, implantation de programme de formation	MFPAA
Projet d'Amélioration des performances de travail et d'entrepreneuriat/ Fondation Master Card	Sud, Centre, Nord	Introduction de modules de formation dans les programmes pour renforcer les capacités d'entrepreneuriat des jeunes	MFPAA
Programme d'Appui au Développement Intégré de l'Apprentissage (PADIA) 2013/2017/ Coopération Canadienne	Thiès, Kaolack, Diourbel et Fatick	Formation par apprentissage et insertion de 1 200 jeunes dans les régions de	MFPAA
Etat du Sénégal /Projet de Formation Ecole /Entreprise (FP2E)	National	Formations alternées entre l'entreprise et l'école sur 14 métiers définis par les entreprises formatrices	MFPAA
Plateforme d'Expertise de la Formation professionnelle (PEFOP)/ AFD/pole Unesco Dakar	National	Etudes de capitalisation, renforcement de la planification, appui au pilotage	MFPAA
Développement des compétences et de l'entrepreneuriat des jeunes dans les secteurs porteurs/ Banque africaine de développement	Dakar, Thiès, Kaolack, Ziguinchor, St Louis	Construction de centre, réhabilitation, financement	MFPAA

Projet APTE-Sénégal (Amélioration des performances de Travail et d'Entrepreneuriat)/ Fondation MasterCard	Diourbel, Kédougou, Kolda, Sédhiou, Thiès et Ziguinchor	Formation des personnels, suivi des modules d'entrepreneuriat	MFPAA
Projet de Renforcement des compétences professionnelles pour l'employabilité- STEP (Skills Training for Employment Program)/ Global affaire Canada	Kolda	Réhabilitation, formation des personnels, planification	MFPAA
PADIA/ ANC	Diourbel, Thiès, Fatick, Kaolack	Formation pédagogique et technique, en sécurité au travail et protection de l'environnement (STPE) des maîtres d'apprentissage ; formation des apprenants et accompagnement à la certification et à l'insertion	MFPAA

6.3.2. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Tableau 111 : cartographie des Partenaires techniques et financiers du MESRI en 2018/2019

Partenaires	Projets financés
Banque Mondiale	PGF-sup
KOICA (don)	ISEP Diamniadio
Agence française de développement (AFD)	ISEP Bignona et Richard Toll et RISEP
Banque africaine de développement (BAD)	PAUVS
Banque publique d'investissement de France (BPI)	Supercalculateur
Coopération française	fablabs
GIZ (Coopération allemande)	PESEREE MIER
USAID ERA	UCAD, UGB, UADB, UASZ, UT, ANAQ
ARTP/FDSUT	8 ENO
FONSIS	ISEP Diamniadio et Résidences universitaires
AMSA	Résidences UCAD et UAM
BOA	UAM
ICBC (Chine)	Lot 2 USSEIN (Fatick, Kaffrine)

Tableau 112 : Produits et services offerts par le MEN

Services	Clientèle	Diplômes délivrés	Structures
Formation initiale	Elèves –maîtres	Certificat de fin de stage	CRFPE
	Elèves professeurs	CACEM ; CAEM, CAES	FASTEF
Formation continue	Instituteurs	CAP	CRFPE
	Professeurs	CAEM, CAES	FASTEF
Enseignements apprentissage	Elèves de l'enseignement élémentaire	CFEE	Ecoles élémentaires (EE)
	Elèves de l'enseignement moyen	BFEM	Collège d'enseignement moyen (CEM)
	Elèves de l'enseignement secondaire	BAC	Lycées
	Apprenants	Certificat de participation en alphabétisation	Centre d'Alphabétisation

Tableau 113 : Produits et services offerts par le programme « développement de l'apprentissage »

Acteurs	Services	Cibles
---------	----------	--------

Maisons de l'outil	Formation des apprentis, Formation des jeunes sans qualification Mise à disposition de cadre d'exercice dans les Maisons de l'outil Banque à outils, Centres d'incubation	Jeunes apprentis Jeunes sans qualification Hommes de métiers Organisation des femmes
Unité de production informelle (UPI) ou atelier artisanal	Formation technique des apprentis Formation complémentaire Mis à disposition d'équipements	Apprentis des UPI Déscolarisés Apprenants des Daara
Entreprises formelles	Formation technique des apprentis Formation des tuteurs Formation des formateurs des centres ressources Mis à disposition de professionnels dans les ateliers d'écriture des programmes de formation Signature de contrats d'apprentissage Prise en charge des salaires des apprentis Présentation de projets de formation au 3 FPT pour le financement de la formation complémentaire en centre de ressources	Apprentis
Formateurs des centres de ressources	Formation technique des MA Formation pédagogique des MA Formation complémentaire des apprentis Formation des formateurs des centres ressources Formation technique des encadrants techniques dans les centres de ressources Formation initiale des jeunes (CS)	Maîtres d'apprentissage Apprentis Encadrants techniques Tuteurs en entreprises
Maîtres d'apprentissage	Formation technique des apprentis Evaluation formative des apprentis Accompagnement des apprentis dans la mise à jour des outils d'évaluation Participation à l'évaluation certificative des apprentis Mise à disposition d'équipements pour la formation Mise à disposition d'un environnement d'apprentissage adéquat Accompagnement à l'insertion	Apprentis
Tuteurs en entreprise	Formation technique des apprentis en entreprise Evaluation formative des apprentis Participation aux évaluations certificatives Accompagnement des apprentis dans la mise à jour des livrets	Apprentis professionnels
Encadrants techniques	Formation des apprentis Incubation des apprentis sortis Accompagnement à l'insertion Appui-conseil aux jeunes en quête d'emploi	Apprentis Jeunes sans qualification
Superviseurs/ évaluateurs	Encadrement des apprentis en formation Accompagnement dans le suivi du développement des compétences Evaluation formative des compétences des apprentis	Apprentis Maîtres d'apprentissage Encadrants techniques Tuteurs en entreprises

Tableau 114 : Produits et services offerts par le programme « développement de l'artisanat »

Produits	Services	Cibles
Favoriser l'accès des artisans à des cartes professionnelles numérisées	Artisans Entreprises artisanales	Direction de L'Artisanat (DART) Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA) Projet de Mobilier National (PMN)
Renforcer les capacités techniques et managériales des artisans	Artisans Entreprises artisanales	
Renforcer les capacités technologiques et matérielles des entreprises artisanales	Entreprises artisanales	
Faciliter l'accès des artisans aux services financiers	Artisans Entreprises artisanales	
Organiser le Grand Prix du Chef de l'Etat pour l'Artisanat	Artisans Entreprises artisanales	
Identifier les potentialités artisanales de chaque pôle de développement	Artisans Entreprises artisanales	
Sélectionner des entreprises "championnes"	Artisans Entreprises artisanales	
Mettre en place des sites de commercialisation des produits artisanaux	Artisans Entreprises artisanales	
Faciliter la participation des artisans aux manifestations commerciales	Artisans Entreprises artisanales	
Inciter à la certification qualité des produits artisanaux	Artisans Entreprises artisanales	
Identifier les besoins de l'administration en produits et services artisanaux	Artisans Entreprises artisanales	
Assurer la conception et la production de prototypes de produits artisanaux destinés à l'administration	Artisans Entreprises artisanales	
Former les acteurs à la collecte, au traitement et la diffusion des informations	Structures d'encadrement	

Tableau 115 : Produits et services offerts par le programme « pilotage, gestion et coordination administrative »

Produits	Services	Cibles
Lettre de politique sectorielle de développement du MFPA	Appui technique Suivi-évaluation Coordination	Programmes opérationnels du MFPA Services déconcentrés (IA et IEF)
Programmes/PAQUET		
Plan d'Actions		
DPPD		
Cadre de mesure de rendement (modèle logique)		
Annuaire statistique		
PAP/PTA consolidé		
RAP consolidé		
Plan de Renforcement de capacités du personnel central et déconcentré		
Plan d'Action de communication		
Stratégie nationale de certification		
Calendrier des examens et concours et certification		

Tableau 116 : le CMR de la Petite enfance et Education préscolaire

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022
D'ici à 2030, élever la qualité de la prise en charge de la petite enfance de façon à assurer à tous les enfants une meilleure santé, un mieux-être psychosocial et des stimulations d'éveil propices à la réussite des apprentissages ultérieurs. Indicateurs	Résultat immédiat 1.1: Les enfants âgés de 0 à 5 ans maîtrisent les compétences de base relatives à la communication, l'éveil au milieu et l'éducation psychomotrice et artistique	Pourcentage d'enfants de 0 à 5 ans ayant atteint le seuil de maîtrise minimale de compétences de base relatives à la communication, l'éveil au milieu et l'éducation psychomotrice et artistique.			75%
	Résultat immédiat 1.2: Les enfants âgés de 0 à 5 ans renforcent leur capacités de vivre ensemble et développent leur curiosité en particulier par l'éveil scientifique, et à la sensibilisation à la protection de l'environnement	Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 5 ans dont les capacités de vivre ensemble, la sensibilité à la protection de l'environnement et à l'éveil scientifique sont renforcées.			80%
	Résultat immédiat 1.3: Les personnels d'éducation de la petite enfance et du préscolaire ont des compétences professionnelles renforcées pour développer des enseignements-apprentissages précoces de qualité et pertinents	Pourcentage des personnels d'éducation de la petite enfance et du préscolaire dont les compétences professionnelles sont renforcées pour développer des enseignements-apprentissages précoces de qualité et pertinents.	36,87%	44%	75%
	Résultat immédiat 1.3: Les personnels d'éducation de la petite enfance et du préscolaire ont des compétences professionnelles renforcées pour développer des enseignements-apprentissages précoces de qualité et pertinents	Pourcentage des personnels communautaires d'éducation de la petite enfance et du préscolaire dont les compétences professionnelles sont renforcées pour développer des enseignements-apprentissages précoces de qualité et pertinents.	12%	20%	50%
	Résultat immédiat 1.4: Environnements d'éducation préscolaire et de développement de la petite enfance sont propices à l'épanouissement et à la réussite des tout-petits	Pourcentage de structures d'éducation préscolaire et de développement de la petite enfance disposant de conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des enfants âgés de 0 à 5 ans.	54%	59%	80%
		Pourcentage de structures communautaires d'éducation préscolaire et de développement de la petite enfance disposant de conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des enfants âgés de 0 à 5 ans.	18%	24%	50%
	Résultat immédiat 1.5: Disparités d'apprentissage au préscolaire et de développement de la petite enfance sont réduites	Pourcentage d'enfants de 0-5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe	0%	0%	50%

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022
	Résultat immédiat 1.6: la pertinence et la qualité des services d'éducation préscolaire et du développement de la petite enfance sont régulées et pilotées au regard de leurs capacités à faire réussir les 0-5 ans	Disponibilité de rapports d'évaluation et de suivi/régulation de la qualité des apprentissages de la Petite enfance et du préscolaire	non	non	oui
	Résultat immédiat 1.7: La société et l'économie sénégalaises trouvent dans le programme petite enfance et préscolaire des réponses adaptées et innovantes pour un développement inclusif et durable	Nombre de documents de recherche produits par les institutions de recherche dédiées	0	0	3
D'ici à 2030, assurer à tous les enfants de cinq ans une éducation préscolaire d'un an qui les prépare à suivre un enseignement primaire tout en incluant au moins 50% des filles et des garçons de moins de cinq ans dans des activités de développement et de soins de la petite enfance	Résultat immédiat 2.1: Accès et rétention dans la petite enfance et à l'éducation préscolaire sont accrus à la hauteur des cibles fixées pour les taux de préscolarisation et de survie au niveau du programme	Taux d'admission des enfants de 0 à 2 ans	3,0%	4,0%	10,0%
		Taux brut de préscolarisation des garçons	16,2%	23,0%	36,9%
		Taux brut de préscolarisation des filles	18,7%	25,0%	38,2%
		Taux brut de préscolarisation global	17,4%	24,0%	37,5%
		Taux brut d'accès petite section garçons	14,4%	22,1%	31,4%
		Taux brut d'accès petite section filles	16,5%	23,9%	32,6%
		Taux brut d'accès petite section total	15,4%	23,0%	32,0%
		Taux brut d'accès moyenne section garçons	17,2%	19,5%	29,7%
		Taux brut d'accès moyenne section filles	20,2%	21,5%	31,0%
		Taux brut d'accès moyen section total	18,7%	20,5%	30,3%
		Taux brut d'accès à la grande section garçons	17,0%	27,6%	50,1%
		Taux brut d'accès à la grande section filles	19,5%	29,6%	51,4%
		Taux brut d'accès grande section total	18,2%	28,6%	50,7%
		Proportion des garçons de 5 ans ayant suivis une classe ou des activités préparatoires à l'enseignement élémentaire	ND	ND	15,0%
		Proportion des filles de 5 ans ayant suivis une classe ou des activités préparatoires à l'enseignement élémentaire	ND	ND	15,0%
Proportion d'enfants de 5 ans ayant suivis une classe ou des activités préparatoires à l'enseignement élémentaire	ND	ND	15,0%		

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022
D'ici à 2030, promouvoir un pilotage et une coordination ouverts à la participation communautaire et au partenariat avec le secteur privé, appropriés effectivement par le leadership communal et soutenus efficacement par le niveau central :	Résultat immédiat 3.1. : Coordination et pilotage du programme de la petite enfance et éducation préscolaire sont organisés et fonctionnent autour d'une amélioration continue des performances du programme	Disponibilité d'un cadre de coordination et de pilotage du programme organisé et fonctionnel pour une amélioration continue des performances	non	non	oui
	Résultats immédiat : 3.2. : Gestion du programme de la petite enfance et éducation préscolaire est plus transparente, plus efficace et plus efficiente au bénéfice de la clientèle du programme.	Disponibilité d'un dispositif de gestion plus transparente, plus efficace et plus efficiente au bénéfice des acteurs du programme	non	non	oui
	Résultats immédiat: 3.3. : Les compétences et les responsabilités dévolues à la collectivité territoriale compétente, aux services déconcentrés ainsi qu'aux communautés et, acteurs privés sont assumées de manière efficace au regard des performances dans le programme de la petite enfance et du préscolaire	part des collectivités territoriales dans le financement du programme Petite Enfance et Education préscolaire	ND	0,42	0,42
	Résultats immédiat: 3.4. : La politique d'éducation préscolaire et de la petite enfance est connue et comprise largement et bénéficie d'un soutien social conséquent	Niveau d'appropriation de la politique des performances du programme petite enfance et de l'éducation préscolaire par les acteurs et à tous les niveaux	ND	ND	50%
	Résultats immédiat: 3.5. : Les ressources et appuis sont alloués de manière ciblée et équitable afin de réduire les vulnérabilités et disparités dans le programme petite enfance et éducation préscolaire	Disponibilité d'un plan d'appui et d'allocation des ressources de manière ciblée et équitable afin de réduire les vulnérabilités et disparités dans le programme	non	non	oui
	Résultats immédiat: 3.6. : la gouvernance du programme petite enfance et éducation préscolaire est améliorée grâce à un système intégré d'information performant et dynamique reposant sur un réseau d'infrastructure internet moderne et intelligent et des équipements de qualité	Disponibilité d'un système intégré d'information performant et dynamique intégrant le programme petite enfance et éducation préscolaire	non	non	oui

Tableau 117 : Le CMR du Programme Enseignement élémentaire

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022
D'ici à 2030, améliorer les résultats des apprentissages de façon à ce qu'au moins 80% des élèves en fin primaire atteignent, sur un pied d'égalité entre filles et garçons, les seuils minimaux de maîtrise des compétences en lecture et en mathématiques tout en comprenant	Résultat prioritaire 1: Les résultats des apprentissages sont améliorés de façon à ce qu'au moins 80% des élèves en fin primaire atteignent, sur un pied d'égalité entre filles et garçons, les seuils minimaux de maîtrise des compétences en lecture et en mathématiques	Taux de redoublement à l'élémentaire	3,7%	3,30%	2,62%
		Taux de redoublement des garçons	3,8%	3,48%	2,72%
		Taux de redoublement des filles	3,6%	3,15%	2,53%
		Taux d'abandon à l'élémentaire	10,6%	8,79%	6,07%
		Taux d'abandon des garçons	11,2%	9,41%	6,40%
		Taux d'abandon des filles	10,0%	8,23%	5,76%
		Taux de promotion	85,7%	87,90%	91,31%
		Taux de promotion des garçons	85,0%	87,11%	90,88%

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022
leur utilité et leur utilisation dans la vie courante		Taux de promotion des filles	86,4%	88,62%	91,71%
		Pourcentage d'élèves ayant atteint le seuil minimum de maîtrise en lecture (CP)	59,73%	61,0%	65,9%
		Pourcentage d'élèves ayant atteint le seuil minimum de maîtrise en lecture (CE2)	60,27%	61,2%	65,9%
		Pourcentage d'élèves ayant atteint le seuil minimum de maîtrise en mathématiques (CP)	59,21%	60,2%	64,0%
		Pourcentage d'élèves ayant atteint le seuil minimum de maîtrise en mathématiques (CE2)	54,20%	58,2%	64,0%
		Taux de réussite au CFEE	57%	61%	71%
	Résultat immédiat 1.1: Les élèves de l'élémentaire maîtrisent les compétences de base en lecture-écriture et STIM, en français et dans les langues nationales conformément aux seuils de maîtrise fixés pour chaque niveau et en cohérence avec les attendus du préscolaire et du moyen	Pourcentage des élèves de l'élémentaire maîtrisant à la fois les compétences de base en lecture-écriture et STIM, en français et dans les langues nationales conformément aux seuils de maîtrise fixés pour chaque niveau et en cohérence avec les attendus du préscolaire et du moyen	ND	50%	62%
	Résultat immédiat 1.2: Les élèves de l'élémentaire renforcent leur citoyenneté en développant des compétences élargies notamment en modes de vie durables	Pourcentage des élèves de l'élémentaire qui ont renforcé leur citoyenneté en développant des compétences élargies notamment en modes de vie durables	ND	30%	70%
	Résultat immédiat 1.3: Les enseignants et les encadreurs/formateurs ont des compétences professionnelles renforcées pour développer des enseignements-apprentissages de qualité et pertinents par rapport aux visées des curricula de l'élémentaire	Pourcentage des Inspecteurs formés aux techniques d'enseignements-apprentissages de qualité et en adéquation avec les visées du curriculum de l'élémentaire	30%	40%	80%
		Pourcentage d'enseignants (Directeurs déchargés et maître craie en main) formés aux techniques d'enseignements-apprentissages de qualité et en adéquation avec les visées du curriculum de l'élémentaire	30%	40%	80%
	Résultat immédiat 1.4: L'environnement des écoles élémentaires est propice à l'épanouissement et à la réussite de tous les élèves	Pourcentage d'écoles respectant les normes et standards de qualité (NSQ)	20%	30%	70%

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022
	Résultat immédiat 1.5: Les disparités d'apprentissage sont réduites	Coefficient de variation globale des scores en termes de performances scolaires en lecture (CP)	0,38	0,36	0,28
		Coefficient de variation globale des scores en termes de performances scolaires en mathématiques (CP)	0,33	0,31	0,24
		Coefficient de variation globale des scores en termes de performances scolaires en lecture (CE2)			
		Coefficient de variation globale des scores en termes de performances scolaires en mathématiques (CE2)			
	Résultat immédiat 1.6: La pertinence et la qualité des services d'éducation sont régulées et pilotées au regard de leurs capacités à faire réussir les élèves de l'élémentaire tout au long de leurs parcours et à répondre aux besoins de leur milieu	Existence d'un dispositif de régulation et de pilotage de la qualité des services d'éducation	non	non	oui
		Taux de promotion de l'année N -1	85,7%	87,9%	91,4%
	Résultat immédiat 1.7: La société et l'économie sénégalaises trouvent dans le programme élémentaire des réponses adaptées et innovantes pour un développement inclusif et durable	Taux de satisfaction de la société et de l'économie sénégalaises par rapport au programme élémentaire sur les réponses adaptées et innovantes apportées par le programme dans la quête d'un développement inclusif et durable	50%	60%	95%
D'ici à 2030, développer une couverture éducative suffisamment diversifiée et intégrée pour assurer à toutes les filles et à tous les garçons un cycle complet d'enseignement primaire gratuit avec une attention particulière pour l'égalité d'accès et d'achèvement des enfants vulnérables	Résultat prioritaire 2 : Un accès équitable et inclusif à une éducation et à une formation de qualité répondant aux besoins de chacun et de tous garantit l'effectivité du droit fondamental à l'éducation et à une formation pour un emploi décent	Indice de parité du taux brut de scolarisation (TBS)	1,15	1,14	1,12
		Indice de parité du taux brut d'admission au CI	1,14	1,11	1,07
		Pourcentage des élèves de l'élémentaire dans l'enseignement privé	16,34%	15,37%	14,26%
	Résultat immédiat 2.1: L'accès, la participation et la rétention à/dans l'élémentaire sont accrus à la hauteur des cibles fixées pour les taux d'admission, de scolarisation, de survie et de transition vers le moyen	Taux brut d'admission global au CI	102,6%	105,2%	108,4%
		Taux brut d'admission au CI chez les garçons	96,0%	99,7%	104,8%
		Taux brut d'admission au CI chez les filles	109,5%	110,9%	112,2%
		Taux brut de scolarisation global	86,0%	88,0%	94,5%
		Taux brut de scolarisation chez les garçons	80,2%	82,3%	89,2%
		Taux brut de scolarisation chez les filles	92,2%	93,9%	99,9%
		Taux de survie à l'élémentaire	65%	67%	76%
		Taux d'achèvement du cycle élémentaire	61,2%	62,8%	72,7%
Taux d'achèvement du cycle élémentaire chez les garçons	55,00%	56,50%	65,40%		

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022
		Taux d'achèvement du cycle élémentaire chez les filles	67,80%	69,40%	80,10%
	Résultat immédiat :2.2. L'égalité des chances notamment entre filles et garçons est réalisée dans la scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans dans une logique de réalisation de l'EDB10.	Indice de parité du taux brut de scolarisation (TBS)	1,15	1,14	1,12
		Pourcentage d'élèves victimes d'intimidation, de châtement corporel, de harcèlement, de violence, de discrimination et d'abus sexuels	ND	ND	0%
	Résultat immédiat :2.3. Les disparités d'accès d'origines diverses sont réduites de façon à prendre en charge les enfants à besoins éducatifs spéciaux, les enfants vivant dans des conditions/zones défavorisées	Pourcentage des enfants à besoins éducatifs spéciaux et des enfants vivant dans des conditions/zones défavorisées pris en charge	ND	ND	60%
	Résultat immédiat :2.4. L'offre éducative est mieux adaptée à la diversité de la demande.	Part des effectifs du public Franco-Arabe dans les effectifs des écoles élémentaires publiques	3,6%	3,7%	4,1%
		Part des effectifs des écoles publiques d'enseignements bilingues (français-langue nationale) dans les effectifs des écoles élémentaires publiques	0%	3,25%	ND
D'ici à 2030, promouvoir un pilotage et une coordination basés sur la gestion par les résultats, de fortes capacités de pilotage participatif et partenarial et la pleine responsabilisation des communes et des écoles pour renforcer l'efficacité des dépenses d'éducation, la valorisation et la mobilisation du potentiel des différentes parties prenantes et les facteurs et conditions de réalisation des objectifs fixés	Résultat prioritaire: 3. Un système de gouvernance et de gestion sectoriel axé sur les résultats en termes de qualité, d'équité et de pertinence favorisant la responsabilisation des acteurs déconcentrés, des collectivités et des communautés, l'efficacité de la dépense et la transparence de l'action publique	Taux d'exécution des dépenses d'investissement du programme	97%	98%	100%
		Taux de réalisation des PAP	0%	0%	100%
	Résultat immédiat 3.1. : La coordination et pilotage du programme Elémentaire sont organisés et fonctionnent autour d'une amélioration continue des performances scolaires et des services d'éducation et d'une articulation étroite avec les programmes préscolaire et moyen et secondaire pour favoriser la réussite de l'EDB 10	Niveau de satisfaction de la clientèle de l'éducation par rapport aux performances scolaires et à la qualité des services	50%	55%	100%
	Résultats immédiat: 3.2. : La gestion du programme Elémentaire est plus transparente, plus efficace et plus efficiente au bénéfice des communautés.	Existence d'un cadre de dialogue et de partage sur les performances	oui	oui	oui
	Résultats immédiat 3.3. : Les compétences et les responsabilités dévolues respectivement aux communes, aux services déconcentrés ainsi qu'aux communautés et, acteurs privés sont assumées de manière efficace au regard des performances attendues du programme.	Existence d'un cahier de charges par catégorie d'acteur	ND	non	oui
		Taux de réalisation des cahiers de charges	ND	0%	90%
Résultats immédiat 3.4. : Les différentes parties prenantes connaissent et comprennent largement la politique éducative à l'élémentaire et lui accorde un soutien conséquent	Part des partenaires dans le financement du programme	18,63%	19,75%	17,82%	

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022
	Résultats immédiat 3.5. : Les vulnérabilités et les disparités sont réduites dans l'élémentaire grâce à une allocation ciblée et équitable des ressources et des appuis.	Part des ressources du Programme élémentaire allouée aux cinq régions prioritaires	ND	ND	ND
	Résultats immédiat 3.6. : La gouvernance du programme Elémentaire est améliorée grâce à un système intégré d'information performant et adapté reposant sur un réseau d'infrastructure internet moderne et intelligent et des équipements de qualité	Existence d'un système intégré d'information	ND	non	oui

Tableau 118 : Le CMR du programme de l'enseignement Moyen

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022
D'ici à 2030, améliorer la qualité et l'efficacité des programmes d'éducation de base des jeunes et des adultes de façon à ce qu'au moins 90% des apprenants en fin de formation maîtrisent, sur un pied d'égalité entre sexes, les compétences minimales en lecture et en mathématiques ainsi que leur utilité et leur utilisation dans le travail et dans la vie :	Résultat prioritaire 1: Une éducation et une formation de qualité sont assurées à toutes et à tous de façon à former une masse critique de citoyens, de compétences et de dispositif de formation et de production du savoir pour répondre aux besoins de transformation de la société de l'économie et du climat	Taux de satisfaction des usagers des services d'éducation et de formation			70%
		Taux d'achèvement des garçons du cycle fondamental	34,00%	33,6%	32,9%
		Taux d'achèvement des filles du cycle fondamental	39,10%	40,1%	39,7%
		Taux d'achèvement global du cycle fondamental	36,50%	36,8%	36,3%
	Résultat immédiat 1.1: Les élèves du Moyen général maîtrisent en fin de cycle les cinq sphères de compétences de l'EDB 10	Taux d'achèvement du moyen Total	36,50%	36,8%	36,3%
		Taux d'achèvement du moyen Filles	39,10%	40,1%	39,7%
		Taux d'achèvement du moyen Garçons	34,00%	33,6%	32,9%
		Taux de redoublement au moyen Total	19,14%	17,84%	15,03%
		Taux de redoublement au Moyen : filles	18,86%	17,62%	14,86%
		Taux de redoublement au Moyen : garçons	19,44%	18,09%	15,24%
		Taux d'abandon au moyen Total	11,75%	10,59%	8,06%
		Taux d'abandon au moyen Filles	11,30%	10,27%	7,79%
		Taux d'abandon au moyen Garçons	12,24%	10,95%	8,39%
Taux de promotion Total		69,11%	71,57%	76,90%	
Taux de promotion Filles		69,85%	72,11%	77,36%	
Taux de promotion Garçons		68,32%	70,96%	76,37%	
Coefficient d'efficacité interne du programme		ND	ND	100,0%	

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022	
		Taux de survie en troisième Total	63,2% (2016)	65,30% (2017)	77%	
		Taux de survie en troisième Filles	65,6%	67,8%	78,2%	
		Taux de survie en troisième Garçons	60,3%	62,7%	75,0%	
		Taux de réussite au brevet de fin d'études moyennes (BFEM) Total	45,11%	47,10%	55%	
		Taux de réussite au brevet de fin d'études moyennes (BFEM) Filles	48,33%	49,70%	55,00%	
		Taux de réussite au brevet de fin d'études moyennes (BFEM) Garçons	42,45%	47,10%	55,00%	
	Résultat immédiat 1.2: Les élèves du moyen général réussissent mieux en mathématiques, en sciences, en technologie et développent des compétences citoyennes et d'employabilité (emploi, auto-emploi, entrepreneuriat.)	% d'élèves de troisième orientés vers les séries scientifiques et techniques	32,77%	35%	42%	
		% d'élèves de troisième orientés vers les séries techniques	2,44%	3,9%	8,6%	
		% d'établissements à faible performance aux évaluations standardisées de langue, mathématiques et science appuyées par les services d'inspection de l'enseignement moyen et les formateurs des CRFPE	ND	0	100%	
		% élèves ayant atteint le niveau minimum de compétences attendues en langue, mathématiques, sciences (prendre les résultats des compositions standardisées ou SNERS moyen, classe de cinquième)	ND	50%	80%	
		% élèves du moyen développant des compétences citoyennes et d'employabilité (emploi, auto-emploi, entrepreneuriat.)	ND	10%	30%	
		Résultat immédiat 1.3: Les enseignants, chefs d'établissements et personnel d'encadrement de l'enseignement moyen général assurent mieux leurs rôles et responsabilités pour la réussite des élèves	% d'enseignants, de formateurs et d'éducateurs dont les compétences professionnelles sont renforcées pour développer des enseignements-apprentissages de qualité et pertinents	ND	0%	90%

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022
D'ici à 2030, améliorer la qualité et l'efficacité des programmes d'éducation de base des jeunes et des adultes de façon à ce qu'au moins 90% des apprenants en fin de formation maîtrisent, sur un pied d'égalité entre sexes, les compétences minimales en lecture et en mathématiques ainsi que leur utilité et leur utilisation dans le travail et dans la vie :	Résultat immédiat 1.4: Les environnements des apprentissages dans les établissements d'enseignement moyen général sont améliorés pour l'épanouissement et la réussite de chaque élève	% de collèges disposant de conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des apprenants	0%	0%	70%
	Résultat immédiat 1.5: Les disparités d'apprentissage dans le moyen général sont réduites	Existence d'un plan de réduction des disparités d'apprentissage	0	0	1
		Niveau de mise en œuvre du plan de réduction des disparités	0	0	100%
		Coefficient de variation des scores à tous les niveaux	ND	ND	2%
	Résultat immédiat 1.6: La réussite des élèves améliorée grâce aux dispositifs fonctionnels de pilotage de la pertinence et de la qualité des enseignements-apprentissages, mis en place dans le moyen général	Existence de rapports de suivi/régulation de la qualité des apprentissages illustrant l'amélioration des taux de réussite			1
Résultat immédiat 1.7: Le programme enseignement moyen initie les élèves aux méthodes élémentaires de recherche /innovation pour les préparer à apporter des réponses adaptées et innovantes aux problèmes de l'économie et de la société sénégalaise	Taux de satisfaction des populations du niveau de maîtrise des démarches de la recherche/innovation par les élèves du secondaire général			60%	
D'ici à 2030, développer une offre d'éducation de base suffisamment diversifiée et adaptée à la demande pour inclure tous les jeunes et la plupart des adultes laissés pour compte par le système formel pour contribuer à l'atteinte d'un taux d'alphabétisation de 70% de la population	Résultat immédiat : 2.4. L'offre d'éducation dans le Moyen général est suffisante et mieux adaptée à la diversité de la demande et aux objectifs de promotion des mathématiques sciences et technologie	Niveau de satisfaction des populations par rapport à l'offre d'éducation dans le Moyen général			satisfait
D'ici à 2030, promouvoir un pilotage et une coordination ouverts à la participation communautaire et au partenariat avec la société civile et le secteur privé, appropriés effectivement par le leadership communal et soutenus efficacement par le niveau central	Résultat prioritaire: 3. Un système de gouvernance et de gestion sectoriel axé sur les résultats en termes de qualité, d'équité et de pertinence favorisant la responsabilisation des acteurs déconcentrés, des collectivités et des communautés, l'efficacité de la dépense et la transparence de l'action publique	Taux de satisfaction des acteurs et usagers par rapport aux performances et à la gouvernance du programme			70%
	Résultat immédiat 3.1. : La coordination et le pilotage du moyen général sont organisés et fonctionnent autour d'un dialogue de gestion pour une amélioration,	Nombre de rapports des rencontres de coordination et de pilotage du programme	ND	ND	2

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022
	continue et intégrée entre les cycles, des performances et la prise en compte des dimensions environnementales dans les enseignement/apprentissages.				
	Résultats immédiat: 3.2. : La gestion du Moyen général plus transparente, plus efficace et plus efficiente au bénéfice de tous les élèves.	Taux de satisfaction des usagers par rapport à la gestion du programme	ND	ND	70%
		% de collèges disposant de CGE fonctionnel et régulièrement évalués	ND	100%	100%
	Résultats immédiat : 3.3. : Les compétences et les responsabilités dévolues respectivement aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés ainsi qu'aux communautés et acteurs privés assumées de manière efficace au regard des performances attendues dans le Moyen général.	Part du budget des collectivités territoriale alloué au Moyen général	ND	ND	15%
		Part des ménages dans le financement du Moyen général	ND	ND	40%
		Part du privé dans le financement du Moyen général	ND	ND	10%
		Taux d'exécution des engagements contenus dans les CDP des IA/IEF, IA/Lycées concernant la gestion du secondaire général	ND	ND	100%
		Taux global d'exécution des programmes	ND	ND	100%
	Résultats immédiat: 3.4. : Les acteurs comprennent largement la politique éducative du moyen général et la soutiennent.	Niveau d'appropriation de la politique d'éducation dans le Moyen général	ND	ND	70%
	Résultats immédiat: 3.5. : Les ressources et appuis sont alloués de manière ciblée et équitable afin de réduire les vulnérabilités et disparités dans le moyen général	Existence d'un document comportant des critères d'allocation équitables des ressources	1	1	1
	Résultats immédiat: 3.6. : La gouvernance du moyen général est améliorée grâce à un système intégré d'information performant et dynamique reposant sur un réseau d'infrastructure internet moderne et intelligent et des équipements de qualité	Rapport d'exploitation du SI pour aide à la prise de décisions	ND	ND	1

Tableau 119 : CMR du programme de l'enseignement Secondaire général

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	Référence 2017	Prévues 2018	Cible 2022
D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'enseignement secondaire général de façon qu'au moins 80% des élèves, sur un pied d'égalité entre filles et garçons, achèvent le cycle et réussissent aux évaluations finales avec au moins 40% de scientifiques parmi les diplômés	Résultat prioritaire 1: Une éducation et une formation de qualité sont assurées à toutes et à tous de façon à former une masse critique de citoyens, de compétences et de dispositif de formation et de production du savoir pour répondre aux besoins de transformation de la société de l'économie et du climat	Taux de satisfaction des usagers des services d'éducation du Secondaire général	ND	ND	60%
	Résultat immédiat 1.1: Les élèves du secondaire général maîtrisent les compétences visées à tous les niveaux du cycle	Taux d'achèvement du Secondaire général total	26,40%	23,80%	23,60%
		Taux d'achèvement du Secondaire général garçons	27,00%	23,90%	22,20%
		Taux d'achèvement du Secondaire général filles	25,70%	23,70%	25,00%
		Taux de réussite au BAC	31,60%	40,00%	43,30%
		Pourcentage d'élèves ayant atteint le seuil minimal de performance en mathématiques, sciences et technologie	ND	ND	ND
	Résultat immédiat 1.2: Les élèves du secondaire renforcent leur citoyenneté et réussissent mieux en mathématiques, en sciences, en technologie et développent des compétences d'employabilité (emploi, auto-emploi, entrepreneuriat.)	Pourcentage élèves du Secondaire général ayant atteint le niveau minimum de compétences attendues en langue, mathématiques et sciences	ND	50%	80%
		Pourcentage élèves du secondaire général développant des compétences citoyennes et d'employabilité (emploi, auto-emploi, entrepreneuriat.)	ND	10%	30%
	Résultat immédiat 1.3: Les enseignants, les formateurs, les chefs d'établissements et personnel d'encadrement de l'enseignement secondaire général assurent mieux leurs rôles et responsabilités pour la réussite des élèves	Pourcentage d'enseignants, de formateurs et d'éducateurs dont les compétences professionnelles sont renforcées pour développer des enseignements-apprentissages de qualité et pertinents	ND	ND	50%
	Résultat immédiat 1.4: Les environnements des apprentissages dans les établissements d'enseignement secondaire général sont améliorés pour l'épanouissement et la réussite de chaque élève	Pourcentage de lycées disposant de conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des apprenants	ND	ND	70%
	Existence d'un plan de réduction des disparités d'apprentissage	non	non	oui	

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	Référence 2017	Prévues 2018	Cible 2022
	Résultat immédiat 1.5: Les disparités d'apprentissage dans le secondaire général sont réduites	Taux d'exécution du plan de réduction des disparités	ND	ND	100%
	Résultat immédiat 1.6: La pertinence et la qualité des services d'éducation de l'enseignement secondaire général sont régulées et pilotés pour faire réussir les élèves tout au long de leurs parcours et répondre aux besoins de la société et l'économie	Existence de rapports de suivi/régulation sur la qualité des apprentissages	non	non	oui
	Résultat immédiat 1.7: La société et l'économie sénégalaise trouvent dans le programme enseignement secondaire général des réponses adaptées et innovantes pour un développement inclusif et durable	Taux de satisfaction des populations du niveau de maîtrise des démarches de la recherche/innovation par les élèves du secondaire général	ND	ND	60%
D'ici à 2030, élargir l'accès à l'enseignement secondaire général de façon à pouvoir accueillir 70% des élèves issus du cycle fondamental et que les filières scientifiques attirent au moins 45% des effectifs	Résultat prioritaire 2 : Un accès équitable et inclusif à une éducation et à une formation de qualité répondant aux besoins de chacun et de tous garantissant l'effectivité du droit fondamental à l'éducation et à une formation pour un emploi décent	TBS total	33,60%	32,20%	29,90%
		TBS garçons	33,50%	31,30%	27,80%
		TBS filles	33,70%	33,10%	32,10%
	Résultat immédiat 2.1: L'accès et la rétention dans le secondaire général sont accrus à la hauteur des cibles fixées pour les taux de participation et de survie à tous les niveaux	Taux de transition global du cycle moyen général vers le cycle secondaire général	59,30%	60,70%	63,80%
		Taux de transition des filles du cycle moyen général vers le cycle secondaire général	61,00%	62,10%	64,70%
		Taux de transition des filles du cycle moyen général vers le cycle secondaire général	57,80%	59,50%	63,00%
		Part des nouveaux inscrits en seconde scientifique dans les nouveaux inscrits en seconde	27,60%	30,80%	37,10%
		Part des nouvelles inscrites filles en seconde scientifique dans les nouvelles inscrites filles en seconde	25,40%	28,70%	35,80%
Part des nouveaux inscrits garçons en seconde scientifique dans les nouveaux inscrits garçons en seconde	29,90%	33,00%	38,60%		

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	Référence 2017	Prévues 2018	Cible 2022	
		Pourcentage d'élèves inscrits dans les filières et séries scientifiques	23,90%	25,80%	31,90%	
		Taux de survie en classe de terminale	75,90%	77,00%	81,80%	
		Part des effectifs du privé général dans les effectifs du secondaire général	30,00%	26,90%	27,90%	
		Part des effectifs filles du privé général dans les effectifs filles du secondaire général	30,80%	28,00%	28,40%	
		Part des effectifs garçons du privé général dans les effectifs garçons du secondaire général	29,20%	26,70%	27,30%	
		Part du communautaire dans les effectifs .Total	0,90%	0,60%	0,40%	
		Part du communautaire dans les effectifs Filles	0,80%	0,50%	0,30%	
		Part du communautaire dans les effectifs .Garçons	1,00%	0,70%	0,40%	
		Résultat immédiat 2.2. L'égalité des chances notamment entre filles et garçons dans le secondaire général est réalisée	Indice de parité du TBS	1,01	1,06	1,16
		Résultat immédiat :2.3. Les disparités d'accès d'origines diverses sont réduites au secondaire général de façon à inclure les exclus : personnes vivant avec handicap et dans des conditions/zones défavorisées	Pourcentage d'élèves vivant avec un handicap pris en charge dans le Secondaire général	ND	ND	50%
Part des élèves défavorisés et vulnérables pris en charge dans les effectifs des structures éducatives du secondaire général	ND		ND	30%		
Résultat immédiat 2.4. L'offre d'éducation dans le secondaire général est suffisante et mieux adaptée à la diversité de la demande et aux objectifs de promotion des mathématiques sciences et technologie	Niveau de satisfaction des population par rapport à l'offre d'éducation dans le secondaire général	ND	ND	60%		
D'ici à 2030, promouvoir un pilotage et une coordination basés sur la gestion participative, la pleine responsabilisation des départements et des établissements pour renforcer l'efficacité et l'efficacités des dépenses d'éducation, la valorisation et la mobilisation du potentiel des différentes parties prenantes et	Résultat prioritaire: 3. Un système de gouvernance et de gestion sectoriel axé sur les résultats en termes de qualité, d'équité et de pertinence favorisant la responsabilisation des acteurs déconcentrés, des collectivités et des communautés, l'efficacité de la dépense et la transparence de l'action publique	Taux de satisfaction des acteurs et usagers par rapport aux performances et à la gouvernance du programme	ND	ND	60%	

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	Référence 2017	Prévues 2018	Cible 2022
les facteurs et conditions de réalisation des objectifs fixés.	Résultat immédiat 3.1. : La coordination et le pilotage du Secondaire général sont organisés et fonctionnent autour d'un dialogue de gestion pour une amélioration continue des performances des élèves	Nombre de rapports des rencontres de coordination et de pilotage du programme	ND	ND	2
	Résultats immédiat: 3.2. : La gestion du Secondaire général est plus transparente, plus efficace et plus efficiente au bénéfice de tous les élèves du Programme	Taux de satisfaction des usagers par rapport à la gestion du programme	ND	ND	60%
		Pourcentage d'établissements ayant un CGE dont le plan d'action priorise les interventions en faveur des élèves en difficulté d'apprentissage	ND	ND	50%
	Résultats immédiat: 3.3. : Les compétences et les responsabilités dévolues respectivement aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés ainsi qu'aux communautés et acteurs privés sont assumées de manière efficace au regard des performances attendues dans le secondaire général.	Part des collectivités territoriales dans le financement du secondaire général	ND	ND	20%
		Part de la contribution privé dans le financement du secondaire général	ND	0,01%	0,04%
		Part du budget du secondaire dans le budget total du MEN	ND	18,40%	12,70%
	Résultats immédiat : 3.4. :La politique d'éducation de l'enseignement secondaire général est connue, largement comprise et bénéficie d'un soutien social conséquent	Niveau d'appropriation de la politique d'éducation dans le secondaire général	ND	ND	60%
	Résultats immédiat : 3.5. Les ressources et appuis sont alloués de manière ciblée et équitable afin de réduire les vulnérabilités et disparités dans le secondaire général	Existence d'un plan de communication sur la politique et les performances du Secondaire général mis en œuvre et régulièrement évalué	non	non	oui
	Résultats immédiat: 3.6. : La Gouvernance du Secondaire général est améliorée grâce à un système intégré d'information performant et dynamique reposant sur un réseau d'infrastructure internet moderne et intelligent et des équipements de qualité	Existence d'un cadre de référence pour la mise place d'un SI performant pour la gestion du Moyen	non	non	oui

Tableau 120 : CMR de l'éducation de base des jeunes et adultes

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022
D'ici à 2030, améliorer la qualité et l'efficacité des programmes d'éducation de base des jeunes et des adultes de façon à ce qu'au moins 90% des apprenants en fin de formation maîtrisent, sur un pied d'égalité entre sexes, les compétences minimales en lecture et en mathématiques ainsi que leur utilité et leur utilisation dans le travail et dans la vie :	Résultat prioritaire 1: Une éducation et une formation de qualité sont assurées à toutes et à tous de façon à former une masse critique de citoyens, de compétences et de dispositif de formation et de production du savoir pour répondre aux besoins de transformation de la société de l'économie et du climat	Taux de satisfaction de la clientèle de l'éducation/formation	ND	ND	60,5%
	Résultat immédiat 1.1: Les apprenants, jeunes et adultes, des CAF et des modèles alternatifs maîtrisent les compétences minimales en lecture / Ecriture, en mathématiques et les compétences de vie courantes	% d'apprenants des jeunes et adultes âgés de 15 ans et plus par sexe ayant atteint un seuil minimum de maîtrise en langue, lecture et d'écriture et mathématique et compétence de vie courante dans les classes d'alphabétisation fonctionnelle ;)	91,3%	92,0%	95,0%
		% d'apprenants des enfants âgés de 8 à 14 ans par sexe ayant atteint un seuil minimum de maîtrise en langue, lecture et d'écriture et mathématique et compétence de vie courante dans les écoles communautaires de base ; les modèles alternatifs (dans les écoles communautaires de base (ECB)/classes passerelles	75,1%	77,06%	0
		% d'apprenants des écoles communautaires de base ayant réussi aux examens scolaires (CFEE et Entrée en 6ème) en fin de cycle			
	Résultat prioritaire 1: Une éducation et une formation de qualité sont assurées à toutes et à tous de façon à former une masse critique de citoyens, de compétences et de dispositif de formation et de production du savoir pour répondre aux besoins de transformation de la société de l'économie et du climat	Taux de satisfaction de la clientèle de l'éducation/formation	ND	ND	60,0%
	Résultat immédiat 1.1: Les apprenants, jeunes et adultes, des CAF et des modèles alternatifs maîtrisent les compétences minimales en lecture / Ecriture, en mathématiques et les compétences de vie courantes	% d'apprenants des jeunes et adultes âgés de 15 ans et plus par sexe ayant atteint un seuil minimum de maîtrise en langue, lecture et d'écriture et mathématique et compétence de vie courante dans les classes d'alphabétisation fonctionnelle ;	91,3%	80,0%	95,0%
	Résultat immédiat 1.2: Les apprenants, jeunes et adultes, des CAF et des modèles alternatifs renforcent leur citoyenneté et leur employabilité en développant des compétences élargies en mode de vie durables et aux TIC	% d'apprenants jeunes et adolescents des modèles alternatifs ayant atteint le seuil de maîtrise minimale de compétences en lecture / Ecriture, en mathématiques et les compétences de vie courantes	75,1%	77,06%	85,0%

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022
		% d'apprenants, jeunes et adultes, des CAF dont les compétences en citoyenneté et en employabilité sont renforcées	ND	0,2	1
	Résultat immédiat 1.3: Les personnels de l'EBJA (enseignants, facilitateurs, volontaires et superviseurs) ont des compétences professionnelles renforcées pour développer des enseignements –apprentissage de qualité et accompagner les apprenants et la communauté dans les activités de développement	% d'apprenants, jeunes et adolescents des modèles alternatifs dont les compétences en citoyenneté et en employabilité sont renforcés	ND	0,2	1
		% de personnels (enseignants, facilitateurs, volontaires, superviseurs) dont les compétences professionnelles sont renforcées pour développer des enseignements-apprentissages précoces de qualité et pertinents	ND	ND	ND
	Résultat immédiat 1.4: Les environnements d'apprentissage et de formation (CAF et modèles alternatifs) sont propices à l'épanouissement et à l'amélioration des performances des apprenants.	% de structures EBJA (CAF) disposant de conditions propices à l'épanouissement et à l'amélioration des performances des apprenants	88%	90%	100%
	Résultat immédiat 1.5: Les environnements d'apprentissage et de formation (CAF et modèles alternatifs) sont inclusifs et réduisent les barrières liées à l'iniquité.	% de structures (CAF et modèles alternatifs) répondant aux critères d'exclusivité et d'équité	ND	20%	100%
	Résultat immédiat 1.6: La pertinence et la qualité des services d'Education de Base des Jeunes et des Adultes (EBJA) sont régulées et pilotées au regard de leurs capacités à faire réussir les apprenants (jeunes et adultes) tout au long de la vie et à répondre aux besoins de la société et de l'économie.	Nombre de rapports de suivi/régulation sur la qualité des services d'Education de Base des Jeunes et des Adultes	2	3	100%
	Résultat immédiat 1.7: La société et l'économie sénégalaises trouvent dans l'EBJA des réponses adaptées et innovantes pour un développement inclusif et durable.	Taux de satisfaction des populations des résultats de la recherche et innovation menée par les institutions dédiées	ND	ND	80%
D'ici à 2030, développer une offre d'éducation de base suffisamment diversifiée et adaptée à la demande pour inclure tous les jeunes et la plupart des adultes laissés pour compte par le système formel pour contribuer à l'atteinte d'un taux d'alphabétisation de 70% de la population :	Résultat prioritaire : 2. Un accès équitable et inclusif à une éducation et à une formation de qualité répondant aux besoins de chacun et de tous garantit l'effectivité du droit fondamental à l'éducation et à une formation pour un emploi décent	Taux de scolarisation globale de la population en âge de fréquenter le système d'éducation et de formation	2272	59065	16100
		Nombre d'adultes âgés de 15 ans et plus alphabétisés dans les CAF	41 038	186 122	109 422
		Taux d'abandon dans les structures EBJA (CAF, ECB, classes passerelles) chaque année	9%	8%	3%
	Résultat immédiat :2.2. Egalité des chances notamment entre hommes/femmes et filles et garçons dans l'EBJA, réalisée de manière équitable	Part des femmes dans les effectifs des CAF	73,83%	70,8%	62,7%
		Part des femmes dans les effectifs des (modèles et alternatifs)	61,33%	47,3%	41,6%

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	cible 2018	cible 2022
	Résultat immédiat : 2.3. Disparités d'accès d'origines diverses sont réduites de façon à prendre en charge les enfants hors école, les jeunes et adultes analphabètes vivant avec handicap et dans les zones défavorisées.	% des enfants, jeunes et adultes issus de zones défavorisées dans les effectifs EBJA	ND	15%	75%
D'ici à 2030, promouvoir un pilotage et une coordination ouverts à la participation communautaire et au partenariat avec la société civile et le secteur privé, appropriés effectivement par le leadership communal et soutenus efficacement par le niveau central	Résultat immédiat 3.1. : La coordination et le pilotage du programme EBJA sont organisés et fonctionnent autour d'une amélioration continue des performances des services d'éducation de base des jeunes et des adultes.	% des enfants, jeunes et adultes vivant avec un handicap dans les effectifs de l'EBJA	ND	2%	10%
		Taux de satisfaction des usagers pour le mode de gouvernance du système	16%	33%	80%
	Résultats immédiat: 3.2. : La Gestion du programme EBJA est plus transparente, plus efficace et plus efficiente au profit des bénéficiaires (jeunes et adultes analphabètes).	Existence d'un cadre d'orientation pour une gestion de l'EBJA plus transparente et plus efficace	non	non	oui
	Résultats immédiat: 3.3. : Les compétences et les responsabilités dévolues respectivement aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés ainsi qu'aux communautés et acteurs privés sont assumées de manière efficace au regard des performances attendues du programme EBJA	Existence d'outils (PLDE, PIL) intégrant l'EBJA	ND	ND	oui
		Existence de document sur l'allocation équitable des ressources de l'EBJA	non	non	oui
	Résultats immédiat : 3.5. : Les ressources et appuis sont alloués de manière ciblée et équitable afin de réduire les vulnérabilités et disparités dans l'EBJA	Existence d'un système d'information statistique exhaustif et fiable prenant en compte l'ensemble des projets d'alphabétisation et d'écoles communautaires de Base	non	non	oui
	Résultats immédiat : 3.6. : La gouvernance de l'EBJA est améliorée grâce à un système intégré d'information performant et dynamique reposant sur un réseau d'infrastructure internet moderne et intelligent et des équipements de qualité	Existence d'un système d'information statistique exhaustif et fiable prenant en compte l'ensemble des projets d'alphabétisation et d'écoles communautaires de Base	non	non	

Tableau 121 : CMR du programme Modernisation des daara

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	Cible 2018	Cible 2022
D'ici à 2030, améliorer la qualité des apprentissages dans les Daara modernes de façon que 80% des apprenants achèvent le cycle et atteignent les normes minimales d'acquisition du	Résultat prioritaire 1: Une éducation et une formation de qualité sont assurées à toutes et à tous de façon à former une masse critique de citoyens, de compétences et de dispositif de formation et de production du savoir pour répondre aux besoins de	Taux de satisfaction de la clientèle de l'éducation/formation			80%

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	Cible 2018	Cible 2022
coran, d'éducation religieuse, des compétences de base en lecture, en mathématiques et de vie courante	transformation de la société de l'économie et du climat				
	Résultat immédiat 1.1: Les apprenants dans les daara préscolaires et daara modernes maîtrisent les compétences de base en Arabe, en langue nationale, en éducation religieuse, en Coran, en pré lecture et lecture, en mathématiques, en CVC ;	Pourcentage d'enfants des daara préscolaires qui atteignent les compétences minimales requises en Coran, éducation religieuse, pré lecture , logico mathématique			100%
		Pourcentage d'apprenants achevant le cycle des daara modernes			95%
		Pourcentage d'apprenants ayant mémorisé le programme du Coran et maîtrisé les compétences de base en éducation religieuse, en lecture et en mathématiques ;et en CVC			80%
	Résultat immédiat 1.2: les apprenants des daara renforcent leurs citoyenneté et leurs employabilité (emplois, auto emplois et entrepreneuriat) en développant des compétences élargies en modes de vie durables et en STIM	Pourcentage d'apprenants des daara modernes dont les compétences élargies en modes de vie durables et en STIM ont été renforcées			100%
	Résultat immédiat 1.3: Les formateurs, les maîtres coraniques et les enseignants en Arabe et en Français dans les daara modernes ont des compétences professionnelles renforcées, notamment en didactique, en psychologie, en « Tjwid », en protection de l'enfance, pour développer des enseignements –apprentissage de qualité	Pourcentage d'enseignants, de formateurs et d'éducateurs des daara modernes dont des compétences professionnelles sont renforcées pour développer des enseignements-apprentissages de qualité et pertinents			100%
	Résultat immédiat 1.4 : Environnements des daara modernes et daara préscolaires sont propices à l'épanouissement et à la réussite des apprenants	Pourcentage des daara modernes disposant de conditions propices à l'épanouissement et à la réussite des apprenants;	70%	27,59%	100%
	Résultat immédiat 1.5 : Disparités d'apprentissage sont réduites	Coefficient de variation des scores dans les daara modernes;			100%
	Résultat immédiat 1.6 : La pertinence et la qualité des services d'éducation et de formation dans les daara modernes sont régulées et pilotées au regard de leurs capacités à faire réussir les apprenants tout au long de leurs parcours et à répondre aux besoins de la communauté	Existence d'un dispositif de régulation et de pilotage de la qualité des services de l'éducation			oui
Résultat immédiat 1.7: La communauté trouve dans les daara modernes des réponses adaptées et	Taux de satisfaction des populations par rapport aux réponses et			85%	

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	Cible 2018	Cible 2022
	innovantes pour un développement inclusif et durable	innovations qu'elles trouvent dans les daara modernes			
D'ici à 2030, étendre le programme de modernisation des Daara de façon à offrir aux enfants de 3 à 5 ans inscrits dans un Daara moderne, une éducation préscolaire d'au moins un an, et aux enfants de 6 à 13 ans inscrits dans un Daara moderne, un cycle complet d'apprentissages de base	Résultat prioritaire 2 : Un accès équitable et inclusif à une éducation et à une formation de qualité répondant aux besoins de chacun et de tous garantit l'effectivité du droit fondamental à l'éducation et à une formation pour un emploi décent	Nombre total d'enfants de 3 à 13 ans pris en charge dans le cadre de la modernisation des daara	11900	11001	37447
		Nombre d'enfants de 3 à 5 ans pris en charge dans le cadre de la modernisation des daara	1500	3069	10589
	Résultat immédiat 2.1 : Accès et maintien dans les daara modernes sont accrus pour les apprenants de 3 à 13 ans	Taux d'abandon dans les daara modernes	1,2%	1,2%	1,1%
	Résultat immédiat 2.2 : Egalité des chances dans l'accès, notamment entre filles et garçons, est réalisée de manière équitable dans les daara modernes ;	Indice de parité fille / garçon dans les daara modernes			0,5
	Résultat immédiat : 2.3. Disparités d'accès à l'offre de daara modernes réduites entre différentes zones, et l'inclusion prise en charge ;	Pourcentage des enfants vulnérables pris en charge dans les effectifs des daara modernes			60%
	Résultat immédiat : 2.4. Offre de daara modernes mieux adaptée à la demande	Pourcentage de daara modernes ouverts par rapport au besoin	64,67%	27,57%	90%
		Pourcentage d'apprenants fréquentant les daara modernes	38,17%	28,30%	65%
D'ici à 2030, promouvoir un pilotage et une coordination basés sur la gestion participative, la pleine responsabilisation des départements et des établissements à travers le dialogue de gestion	Résultat prioritaire: 3. Un système de gouvernance et de gestion sectoriel axé sur les résultats en termes de qualité, d'équité et de pertinence favorisant la responsabilisation des acteurs déconcentrés, des collectivités et des communautés, l'efficacité de la dépense et la transparence de l'action publique	taux d'exécution des dépenses d'investissement du programme	97%	98%	100%
		Taux de réalisation des PAP			100%
	Résultat immédiat 3.1. : Coordination et pilotage du sous- secteur et du programme Modernisation des daara sont organisés et fonctionnels pour l'amélioration continue des performances et des services ;	Niveau de satisfaction des acteurs et usagers pour les performances de gouvernance et de gestion du secteur			85%
	Résultats immédiat: 3.2. : Gestion du sous-secteur des daara est plus transparente, plus efficace et plus efficiente au bénéfice de la communauté ;	Pourcentage de CGE fonctionnels	8,25%	66%	100%
	Résultats immédiat : 3.3. : Les compétences et les responsabilités dévolues respectivement aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés, aux communautés et aux acteurs privés, sont assumées de manière efficace dans les daara ;	Pourcentage des collectivités territoriales qui assument leurs compétences transférées	ND	ND	100%
		Pourcentage des IA ayant réalisé leurs cahiers de charge	43%	43%	100%

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	référence 2017	Cible 2018	Cible 2022
	Résultats immédiat : 3.4. : La politique de modernisation des daara est connue et comprise largement et bénéficie d'un soutien social conséquent ;	Taux d'appropriation de la politique de modernisation des daara et des performances du programme Modernisation des Daara;			90%
	Résultats immédiat: 3.5. : Les ressources et appuis sont alloués aux daara de façon équitable afin de réduire les vulnérabilités et disparités ;	Volume de ressources financières alloué aux daara dans les 5 régions prioritaires	ND	ND	45%
	Résultats immédiat: 3.6. : Un système d'information performant et adapté, à travers l'implantation du système national de suivi-évaluation de la modernisation des daara, contribue efficacement à l'amélioration de la gouvernance du sous-secteur des daara;	Existence d'un système d'information performant			oui

Tableau 122 : Le CMR du programme Pilotage et gestion administrative du secteur

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Cible 2020
D'ici à 2030, promouvoir un pilotage et une coordination basés sur la gestion participative, la pleine responsabilisation des départements et des établissements à travers le dialogue de gestion	Résultat prioritaire: 3. Un système de gouvernance et de gestion sectoriel axé sur les résultats en termes de qualité, d'équité et de pertinence favorisant l'amélioration continue de la qualité et de l'équité, la responsabilisation des acteurs de l'établissement, des niveaux déconcentrés, des collectivités et des communautés ainsi que l'efficacité de la dépense et la transparence de l'action publique	Taux de satisfaction des acteurs et usagers pour les performances de gouvernance et de gestion du secteur	ND	ND	85%
	Résultat immédiat 3.1. : La coordination et le pilotage du secteur sont organisés et fonctionnent autour d'une amélioration continue des performances du système et des services d'éducation et de formation	Nombre de rapports des rencontres de coordination et pilotage du secteur	ND	ND	2
	Résultats immédiat 3.2 : La Gestion du système est plus transparente, plus efficace et plus efficiente au bénéfice de la clientèle du secteur.	Taux de satisfaction de la clientèle par rapport à la gestion du système	ND	ND	ND
	Résultats immédiat: 3.3 : Les compétences et les responsabilités dévolues respectivement aux collectivités	Part du budget des collectivités territoriales alloué à l'éducation et la formation	10%	0,18	50%

Objectifs sectoriel	Résultats attendus	Indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	Cible 2020
	territoriales, aux services déconcentrés ainsi qu'aux communautés et acteurs privés sont assumées de manière efficace au regard des performances attendues du système	Part des ménages dans le financement de l'éducation et la formation	10%	11%	15%
		Part du privé dans le financement de l'éducation et la formation	2%	3%	5%
		Volume de ressources exécutées au niveau déconcentré en milliards	250,621 s	350 ,515	ND
	Résultats immédiat: 3.4. : La politique d'éducation et de formation est connue et comprise largement et bénéficie d'un soutien social conséquent	Niveau d'appropriation de la politique d'éducation et de formation par les populations	ND	ND	95%
	Résultats immédiat: 3.5. : Les ressources et appuis sont alloués de manière ciblée et équitable afin de réduire les vulnérabilités et disparités à tous les niveaux	part des dépenses d'éducation du secteur en % du PIB	5,30%	5,80%	
		part des dépenses publiques d'éducation sur budget du Gouvernement HSD	24,69%	26,70%	
		Part du budget de fonctionnement du secteur alloué à partir des critères d'équité définis	ND	ND	100%
	Résultats immédiat: 3.6. : La gouvernance du secteur est améliorée grâce à un système intégré d'information performant et dynamique reposant sur un réseau d'infrastructure internet moderne et intelligent et des équipements de qualité	Existence d'un système intégré d'information (SI)	ND	ND	

Tableau : le CMR du Programme « développement des offres de formation professionnelle et technique »

OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	REF	CIBLES			
		2016	2017	2018	2019	2020
D'ici à 2021, accueillir, sur un pied d'égalité, 15% des filles et garçons sortants du cycle fondamental et 8% des bacheliers de l'enseignement général dans la formation professionnelle et technique initiale ainsi que 100 000 travailleurs dans la formation continue	Pourcentage des sortantes et des sortants issus du cycle fondamental dans la formation professionnelle	2,7%	3,9%	5,2%	6,5%	7,7%
	Pourcentage des sortantes et des sortants du cycle fondamental dans l'enseignement technique	0,8%	1,8%	2,9%	3,9%	5,0%
	Nombre de travailleurs et travailleuses des entreprises bénéficiant de formation continue	6 794	25435	44076	62718	81359
D'ici à 2021, assurer l'achèvement et la qualification effective d'au moins 90% des effectifs, ainsi que l'appui à l'insertion de tous les sortants et sortantes ;	Taux de réussite aux examens professionnels (CAP, BEP, BP, BT, BTS)	50,2%	80%	90%	98%	98%
	Taux de réussite aux Bacs techniques	48,7%	60%	65%	70%	75%
	% de programmes écrits ou révisés selon l'APC effectivement implantés	ND	60%	65%	70%	75%

OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	REF	CIBLES			
		2016	2017	2018	2019	2020
	Pourcentage de formateurs et formatrices ayant un diplôme pédagogique	58%	61%	64%	67%	70%
	Pourcentage de sortants accompagnés dans le parcours d'insertion	34%	38%	40%	43%	46,57%
D'ici à 2021, renforcer l'autonomie et le développement de partenariat public-privé de 25% des Etablissements publics de Formation professionnelle et technique.	Pourcentage d'établissements de FPT ayant un Conseil d'Administration (CA) ou un Conseil d'Etablissement (CE) fonctionnel	5%	10%	15%	20%	25%
	Pourcentage d'établissements publics signataires d'un contrat de performance	ND	1%	2%	3%	4%

Tableau 123 : CMR du Programme « développement de l'apprentissage »

OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	REF	CIBLES			
		2016	2017	2018	2019	2020
D'ici à 2021, former 15000 nouveaux apprentis	Nombre de nouveaux apprentis (ies) formés	ND	4786	7340	9893	12447
	Pourcentage de jeunes (G et F) issus du cycle fondamental enrôlé(e)s dans l'apprentissage	ND	ND	5%	7%	10%
D'ici à 2021, assurer une formation de qualité aux apprentis enrôlés dans l'apprentissage et aux maîtres d'apprentissage	Pourcentage d'apprentis de candidats à la VAE certifiés	80%	80%	85%	87%	90%
	Nombre de programmes écrits et où révisés selon l'APC implantés dans l'apprentissage	21	24	27	30	35
D'ici à 2021, mettre à niveau 50% d'ateliers d'apprentissage sélectionnés et mettre en place 08 Maisons de l'Outil (MO) fonctionnelles	Pourcentage d'ateliers pilotes équipés selon les standards du MFPA	8%	16%	35%	40%	45%
	Pourcentage d'ateliers pilotes réhabilités ou construits	30%	0	35%	40%	45%
	Pourcentage d'ateliers pilotes qui tiennent une comptabilité respectant les normes standards du MFPA	ND	ND	35%	40%	45%
	Nombre de jeunes accompagnés à l'auto-emploi et à l'obtention d'un emploi salarié	ND	100	200	300	400
	Nombre de professionnels utilisant la banque à outil	ND	1500	2500	3000	3500
	Nombre de MO réhabilitées et équipées	ND	2	2	2	2
	Nombre de nouvelles MO mises en place	0	0	1	1	1
D'ici à 2021 renforcer le dispositif institutionnel et organisationnel de l'apprentissage	Taux d'exécution des plans d'actions des CRA	ND	100%	100%	100%	100%

Tableau 124 :le CMR du Programme « développement de l'artisanat »

OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	REF	CIBLES			
		2016	2017	2018	2019	2020
D'ici à 2021, accroître les opportunités de vente au moins 30 % des entreprises artisanales formalisées	Nombre d'entreprises artisanales renforcées en techniques de production	ND	ND	850	900	1 000
	Nombre d'entreprises artisanales ayant bénéficié de renforcement de capacités en équipement et en construction	320	320	400	460	500
	Nombre de nouvelles entreprises artisanales ayant accès au crédit de l'Etat	ND	ND	ND	ND	ND
	Nombre de nouvelles entreprises artisanales appliquant une comptabilité	ND	ND	350	400	450
D'ici à 2021, assurer l'accompagnement des entreprises artisanales pour améliorer la qualité de leurs produits	Nombre de nouveaux réseaux de distribution et de commercialisation des produits artisanaux mis en place (SECA ; ZODAR ; villages artisanaux)	12	12	17	20	22
	Nombre de manifestations promotionnelles organisées	ND	3	7	8	8
D'ici à 2021, renforcer la gouvernance de l'artisanat basée sur le dialogue et le partenariat	Taux d'exécution des plans d'actions des chambres de métiers	0	0	30%	ND	ND
	Nombre de structures d'encadrement ayant été renforcées en moyens logistiques	0	0	7	8	0
	Taux d'exécution du plan d'actions conjoint	ND	100%	100%	100%	100%
	Nombre de nouvelles OPA créées dans les filières ciblées	0	0	2	3	4

Tableau 125 : le CMR du programme « pilotage, gestion et coordination administrative »

OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	REF	CIBLES			
		2016	2017	2018	2019	2020
Assurer un pilotage de la FPTA orienté vers les résultats	Pourcentage de départements disposant de plan de développement de FPTA	0%	0%	49%	71%	81%
	Pourcentage de structures du niveau central et déconcentré de la FPTA disposant d'une cartographie des risques	18%	24%	30%	37%	43%
	Pourcentage de structures de la FPTAA ayant subi une vérification administrative et financière	48%	55%	63%	71%	79%
	Pourcentage d'organes de partenariat (CNCFPT, CPP, CPC) fonctionnels	30%	60%	100%	100%	100%
Promouvoir la FPTA	Taux d'exécution du plan de communication	50%	60%	70%	80%	90%
	Taux d'exécution du plan d'institutionnalisation du genre	10%	25%	50%	80%	90%
Accroître les performances des services du MFPA	Taux d'exécution financière du MFPA	87%	100%	100%	100%	100%
	Taux d'exécution du plan de passation de marché	ND	100%	100%	100%	100%
	Taux d'exécution du plan de travail annuel du MFPA	ND	100%	100%	100%	100%

OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	REF	CIBLES			
		2016	2017	2018	2019	2020
	Taux de couverture des besoins en ressources financières	ND	100%	100%	100%	100%
	Taux d'exécution du plan de renforcement de capacités	1,16%	25,23%	30,00%	35,00%	40,00%
	Taux de couverture des besoins en RH	30%	45%	60%	80%	90%

Tableau 126 : le CMR du Programme éducation supérieure

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Cible 2018
Améliorer l'accès à l'Enseignement supérieur	L'offre d'Enseignement supérieur est renforcée	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	1414
		Nombre d'IES construites	18 dont 12 ENO
		Nombre de bâtiments réhabilités ou construits dans les Universités existantes	139
		Nombre d'étudiants inscrits à tous les niveaux	223 801
	Les formations professionnelles courtes sont promues	Nombre d'ISEP construits	5
		Nombre d'étudiants inscrits dans les filières de formations professionnelles courtes	800
Améliorer la qualité de l'Enseignement supérieur	- l'efficacité des institutions d'enseignement supérieur est améliorée	Taux de Promotion en Licence 1 dans les établissements d'enseignement supérieur publics	75%
	- le niveau de réussite globale en licence et master est accru	Taux de réussite en licence	70%
	- le niveau d'encadrement des étudiants est renforcé	Taux de réussite en master I	70%
	- l'utilisation des TIC dans les enseignements est renforcée	Ratio d'encadrement des étudiants (dans le public avec PER permanents)	1/55
	- le nombre de sortants des ISEP est accru	Ratio d'encadrement des étudiants (avec PER permanents et vacataires)	1/21
	Le nombre de programmes accrédités par l'ANAQ-SUP est accru	Le taux de réussite à l'examen dans les ISEP	100%
		Nombre d'étudiants bénéficiant du programme "Un étudiant un ordinateur"	8000
		Existence d'une structure d'assurance-qualité au sein des Universités et des établissements d'Enseignement supérieur publics	oui
		Nombre de programmes et/ou établissements évalués par l'ANAQ	95
	Nombre de programmes accrédités par l'ANAQ-Sup	50	

Tableau 127 :le CMR du Programme recherche et innovation

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Cible 2018
Améliorer le cadre de la recherche et de l'innovation	Les capacités de la recherche sont renforcées et l'utilisation des résultats accrue	Nombre de centres de recherche et d'essai (CRE) fonctionnels	23
		Nombre de bénéficiaires de technologies transférées (CRE)	21 236
		Nombre d'enseignantes chercheuses financées (PAPES)	39
		Nombre de doctorantes financées (PAPES)	ND
		Nombre de projets de recherche financés par le FIRST	47
		Nombre de partenariats de recherche établis	ND
		Nombre de plateformes physique de recherche mises en place	ND
		Nombre de structures de valorisation de la recherche	ND
		Pourcentage des chercheurs (femmes)	ND
		Densité des chercheurs : Nombre de chercheur par million habitant	ND
		Le cadre réglementaire de la recherche est renforcé	Nombre de textes validés
		Nombre de manifestations à caractère scientifique organisées	ND

Les populations cibles ont accès à l'information scientifique et sont sensibilisées à la culture scientifique	Nombre d'utilisateurs des bases de données en ligne (CNDST, Universités publiques)	ND
	Nombre de bénéficiaires (PER, PATS, doctorants) des activités de sensibilisation et de formation sur la Propriété intellectuelle	ND

Tableau 128 :le CMR Programme pilotage, gestion et coordination administrative

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	indicateurs	Cible 2018
Améliorer la gouvernance des œuvres sociales	Les allocations d'étude sont rationalisées	Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse ou d'une aide	68%
		Taux de progression des allocations d'étude	ND
		Pourcentage d'étudiants ayant obtenu un passage définitif et bénéficiant d'une bourse	ND
	Les conditions de vie dans les campus sociaux sont améliorées	Pourcentage d'étudiants bénéficiant des logements	15%
		Nombre de lits disponibles	19 388
		Taux de fréquentation des structures sanitaires dans CROUS Saint-Louis	ND
		Taux de fréquentation des structures sanitaires dans le COUD	ND
		Taux de fréquentation des structures sanitaires dans le CROUS Ziguinchor campus sociaux	ND
Améliorer la gouvernance et le pilotage du sous-secteur	L'exécution budgétaire est efficace	Taux d'exécution budgétaire	100%
	la gouvernance du système d'enseignement supérieur est renforcée	Taux d'exécution physique des projets	90%
		Nombre de CDP signés	100%
		Pourcentage de satisfécit pour les CDP	100%
		Rapport statistique annuel de l'enseignement supérieur	OUI
		Pourcentage de PTA produit par les structures du MESRI	100%
	Le système de suivi-évaluation est fonctionnel	Part de l'investissement dans le budget total	ND
		Part des agents bénéficiant d'un renforcement de capacité ou d'une formation dans les services centraux par an	ND

Tableau 129 : Exécution du Budgétaire par Programme et Nature de dépenses

Programmes	Catégorie de dépenses	Crédits ouverts	Crédits engagés	Crédits liquidés	Taux d'engagement	Taux de liquidation	Solde
		A	B	C	D = B/A*100	E = C/A*100	F = A-B
Education préscolaire	Personnel						
	Acquisitions de biens et services	1 775 451 872	1 743 574 452	1 727 778 240	98,20%	97,31%	31 877 420
	Transferts courants	85 490 337	85 490 337	85 490 337	100,00%	100,00%	0
	Investissement exécutés par l'Etat	0	0	0	0	0	0
	Transfert en capital	0	0	0	0	0	0
Total 1		1 860 942 209	1 829 064 789	1 813 268 576	98,29%	97,44%	31 877 420
Enseignement élémentaire	Personnel						
	Acquisitions de biens et services	39 197 459 961	38 905 750 410	38 664 852 603	99,26%	98,64%	291 709 551
	Transferts courants	4 068 009 663	3 268 500 663	3 268 500 663	80,35%	80,35%	799 509 000
	Investissement exécutés par l'Etat	4 030 243 382	3 380 326 877	2 233 480 245	83,87%	55,42%	634 667 955

Programmes	Catégorie de dépenses	Crédits ouverts	Crédits engagés	Crédits liquidés	Taux d'engagement	Taux de liquidation	Solde
		A	B	C	D = B/A*100	E = C/A*100	F = A-B
	Transfert en capital	4 745 833 000	2 860 416 500	2 860 416 500	60,27%	60,27%	1 885 416 500
Total 2		52 041 546 006	48 414 994 451	47 027 250 011	93,03%	90,36%	3 611 303 006
Enseignement moyen général	Personnel						
	Acquisitions de biens et services	18 692 382 879	18 437 874 510	18 116 355 901	98,64%	96,92%	253 797 868
	Transferts courants	281 640 000	281 280 300	281 280 300	99,87%	99,87%	359 700
	Investissement exécutés par l'Etat	2 377 002 259	2 045 742 145	1 667 497 628	86,06%	70,15%	315 484 000
	Transfert en capital	0	0	0	0	0	0
Total 3		21 351 025 137	20 764 896 955	20 065 133 828	97,25%	93,98%	569 641 568
Enseignement secondaire général	Personnel						
	Acquisitions de biens et services	10 797 368 000	10 760 141 031	10 707 682 819	99,66%	99,17%	37 226 969
	Transferts courants	267 130 000	267 130 000	267 130 000	100,00%	100,00%	0
	Investissement exécutés par l'Etat	2 448 358 186	2 219 839 587	1 856 402 425	90,67%	75,82%	228 518 599
	Transfert en capital	0	0	0			0
Total 4		13 512 856 186	13 247 110 617	12 831 215 244	98,03%	94,96%	265 745 568
Education de base des jeunes et adultes	Personnel						
	Acquisitions de biens et services	24 236 500	18 559 261	16 720 856	76,58%	68,99%	5 177 273
	Transferts courants	1 210 000 000	1 210 000 000	1 210 000 000	100,00%	100,00%	0
	Investissement exécutés par l'Etat	95 991 645	93 443 695	76 950 195	97,35%	80,16%	2 547 950
	Transfert en capital	539 000 000	539 000 000	539 000 000	100,00%	100,00%	0
Total 5		1 869 228 145	1 861 002 956	1 842 671 051	99,56%	98,58%	7 725 223
Pilotage, gestion et coordination administrative	Personnel	0	0	0	0	0	0
	Acquisitions de biens et services	3 926 850 157	3 535 915 300	3 407 612 867	90,04%	86,78%	385 097 856
	Transferts courants	407 635 000	397 828 000	397 828 000	97,59%	97,59%	9 807 000
	Investissement exécutés par l'Etat	2 107 188 307	1 658 957 288	1 593 871 170	78,73%	75,64%	448 231 019
	Transfert en capital	300 000 000	300 000 000	300 000 000	100,00%	100,00%	0
Total 6		6 741 673 464	5 892 700 588	5 699 312 037	87,41%	84,54%	843 135 875
Total Ministère	Personnel						
	Acquisitions de biens et services	74 413 749 369	73 401 814 965	72 641 603 285	98,64%	97,62%	1 004 886 938
	Transferts courants	6 319 905 000	5 510 229 300	5 510 229 300	87,19%	87,19%	809 675 700
	Investissement exécutés par l'Etat	11 058 783 778	9 398 309 591	7 428 201 662	84,99%	67,17%	1 629 449 523
	Transfert en capital	5 584 833 000	3 699 416 500	3 699 416 500	66,24%	66,24%	1 885 416 500
Total général		97 377 271 147	92 009 770 356	89 279 450 747	94,49%	91,68%	5 329 428 661

